image
not
available






BIBLIOTECA NAZIONALE
6
10 H
39
VITTORIO EMANUELE



MELANGE
DE
LITTERATURES
A MONSIEUR DE SANTEUIL SUR SES OUVRAGES.

Tome II.





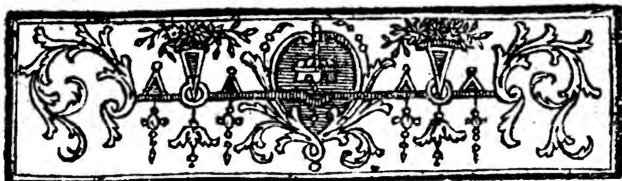




A COLOGNE,

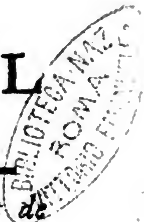
Chez ABRAHAM L'ENCLUME, Gendre D'ANTOINE MARTEAU.

M. DCC. XLII.



MELANGE DE LITTERATURES.

A M. DE SANTEUIL Sur ses Ouvrages.



Lettres écrites à M. de Santeüil au sujet de la Pi èce suivante, par Madame L. A. de Bourbon.

A Marly ce 22. Avril



JE suis fort mal contente de toutes les injures que vous me dites, sçachez qu'un bienfait reproché tient toûjours lieu d'offense, c'est pourquoi je ne vous dois plus avoir d'obligation de ce que vous avez fait pour moi. Je vous envoye une Lettre de Monsieur du Maine, j'ai bien envie de voir les Vers de Pluton, il est bien plus aimable que vous, si je lui donnois une carte, il ne la perdroit pas. Vous écriviez plus mal que jamais, à

peine ai-je pû lire toutes vos injures. Adieu, Monsieur le Marquis, je ne vous pardonnerai point que vous ne me soyez venu voir à Versailles. SALPETRIA.

Autre Lettre de Madame L. A. de Bourbon.

A Versailles, ce 18. Décembre 1696.

A La fin M. le Prince m'a donné votre Livre, je l'ai parcouru, & j'ai été fort satisfait du latin que j'y ai trouvé; mandez-moi ce qu'il faut que j'en fasse. Je vois par toutes vos Lettres que vous loüez ma Traduction; mais je ne comprens pas bien pourquoi vous dites *à la reserve des trois corrections*, car je les crois presentement de la force du reste. Faites-moi sçavoir vos intentions pour votre Livre, & comptez qu'elles seront suivies. L. A. DE BOURBON.

Pluton petit chien favori de S. A. S. Madame la Princesse, ayant été attaqué l'Eté dernier d'une petite gratelle, on fut obligé de le faire coucher au chenil avec les autres chiens de chasses, où il recouvra, quelques mois après, sa premiere santé. Mais son absence lui fit perdre pendant un tems, auprès de son auguste Maîtresse, les sentimens de tendresse & de bonté, dont il avoit reçû, auparavant sa maladie, tant de signalez témoigna-

gna-

gnages. S. A. S. Monſeigneur le Prince, engagea M. de Santeüil à faire une Requête pour l'infortuné Pluton, à laquelle Madame la Princeſſe ne s'étant point laiſſée fléchir d'abord, pour lui inſpirer plus de pitié, M. de Santeüil fit ſa derniere deſtinée, & expoſa les malheurs qui le menaçoient. La ſeconde Lettre ci après adreſſée à S. A. S. Monſeigneur le Duc du Maine ſur ce ſujet, fera connoître le reſte. Comme toute cette petite hiſtoriette a beaucoup plu dans le monde, & que la Requête du petit chien Pluton eſt une des pieces les plus galantes de M. de Santeüil, j'ai cru faire plaiſir aux lecteurs en leur procurant les moyens de la lire, & tout ce qui a été fait à cette occaſion.

Lettre de Monſieur de Santeüil à S. A. S. Monſeigneur le Prince.

C'Eſt ici, Monſeigneur, plus votre Ouvrage que le mien. On imprime la Requête de Pluton avec une belle Vignette. Toute cette Piece ne ſera pas ſi chienne, & j'y mettrai mon nom comme Annibal Carache le mettoit à ſes Tableaux. J'attends de Votre Alteſſe ſes remarques, dont je fais gloire de profiter.

SANIOLIUS VICTORINUS.

Autre Lettre

Ce onziéme Décembre.

I*Terum atque iterùm dico* : M. le Prince a ma Traduction, voici toutes les manieres d'expliquer *quantus in ore lepos.*

Quelle harmonie & quel accord dans tous les traits de son visage !

Quel briant & quelle finesse dans son teint !

Combien, & quelles graces, & quel fard dans son visage !

Choisissez parmi toutes ces Versions, & ageancez celle que vous aimerez le mieux ; mais que ce soit de concert avec M. le Prince, & faites aussi à votre Latin la correction dont il vous parlera sûr.

Quamquam ô grande nefas fraudem imponere fraudi.

L. A. DE BOURBON.

PLUTO

PLUTO CATELLUS AD SERENISSIMAM PRINCIPEM EXPOSTULATIO.

QUÆ mea sors ? audite canes, audite Catelli,
Natum ad blanditias & genus omne canum.
Sed Domina imprimis non jam mea, polite flexo,
Oro, ne precibus sis malè surda meis.
Ille ego, qui quondam Regali exceptus in Aulâ,
Heu ! nunc sub tecto paupere vivo miser.
Pane nigro, & vili jejunus nutrior escâ,
Potus, lac acidum ; frigida terra thorus.
In pœnam me Regificis è sedibus arces,
Nec me homines inter degere jam licitum est.
Vivo canes inter, qui me risére sodalem,
E numeroque canum doleor ipse canis.
Horrisonis terrent tenues latratibus auras,
Nayades attonitæ fluminis ima petunt.
Vilis, spretus, inops pronâ cervice soluto
Magnâ mole canes, & mihi penè lupos.
Hæc leviora : aliquid me me magis urit, alendis
Qui canibus servit, dat mihi jura ferox.
Trux succedit herus ; jam non vocor amplius, olim
PLUTO *tuus, dederat quod mihi nomen amor.*
Rustica vox pro blanditiis sonat auribus, & me
Fustibus, ore minax antra subire jubet,
Urbe procul, procul aulâ, & quod funestius, à te
Deseror infelix ; quæ mea culpa fuit ?
Avulsum gremiòque tuo, mensaque, thoròque,
Quid superest ? saxis obrue me, vel aquis.
Ah ! potius subeat melior sententia mentem ?

A iiij PLUTO

Pluto rogat, Pluto, semper, ut ante, tuus.
Si tangunt te nostra, tui miserere catelli,
Eripe me tantis chara Magistra, malis
Ubi nunc faustique dies, noctesque beatæ?
Cùm nos mensa eadem nos caperetque thorus
Quàm tantis dapibus vescebar! & optima mensæ
Fercula surripiens fur tibi gratus eram
Tu malè compositam gaudebas pectere barbam,
Cui cedant capreæ, barbiferique patres.
Hirsutique pili dextrâ poliente redibant
In se se, pexis & suus ordo pilis.
Saltando tibi conabar persolvere grates?
Hi crebri saltus pondera vocis habent.
Non ego munificas cessabam allambere linguâ,
Quæ mihi prædebam fercula grata, manus.
Quin etiam audebam pedibus stans rectus in altis,
Quæ non spontè dabas oscula, surripere.
Sæpe lacessitus potuissem infigere dentem,
Dens parcebat hebes? lædere nescit amor.
Et memini, ut posses tibi conciliare soporem,
Te vidi doctos volvere sæpè libros.
Auribus arrectis capiebam verba; tuosque
Mens tua nota mihi nutibus atque sonis.
At dum blanda quies paulatim illapsa per artus,
Claudit, & irrepent lumina fessa sopor.
Excubias vigiles Dominæ bene fidus agebam:
Ceû mediâ positus nocte satelles eram.
Quid me ergo immeritum post tot benefacta relinquis
Crudelis! longum mittis in exilium:
O duras hominum mentes! ô corda ferarum.
Plusquàm humana! tuam posco, negasque fidem.
Sed quid vana loquor? de te meliora, redibo,
Nam reditum inspirans accelerabit amor.
Cuncta favent; Princeps sortem miseratus iniquam
Oravit causam, nos amat ille, meam.
Si non ista movent, Galateam attentius audi,
Optima eget grandi causa patrocinio.
De me mira canet, tonsâ me in pelle nitentem.

Dicet

Dicet, & exutum jam rediisse caput.
Restituit natura pilos, barbamque vetendam.
Perdideram barbam, perdideramque pilos.
Si rursum moveat brevior coma; munere amici
Induam adoptivos, mos viget ille, pilos.
Non adeò informem puro me fonte videbam
Nuper; Nympha loci, SYLVIA, testis erat.
Me quoque spectabat stupefacta silentibus undis,
Fons Cantilliaci, SYLVIA, ruris amor.
Quod si nulla meæ tangit te cura salutis,
Plutonis stygias PLUTO redibo domos.

E rure Cantilliaco.

LA REQUESTE DU PETIT Chien PLUTON à Son Altesse Sérénissime Madame la Princesse.

TRADUCTION.

EPagneuls & Bichons écoutez mon malheur;
Et vous qui par mille caresses,
Gagnez le cœur de vos Maitresses,
Beaux Doguins, beaux Levrons partagez ma douleur:
Mon destin m'oblige à me plaindre,
Et je ne puis plus me contraindre,
Je vais tâcher de fléchir le courroux
De mon adorable PRINCESSE,
Si je pouvois regagner sa tendresse,
Que mon sort feroit de jaloux!
Mais helas! ce n'est plus la même,
Ce n'est plus ce PLUTON qu'elle aime.
PLUTON qui fut reçû dans la royale Cour
Avec tant de marques d'amour.

C'est

C'eſt un banni dont ſa colere
Cauſe maintenant la miſere.
Si cependant d'un viſage plus doux
Elle veut regarder PLUTON à genoux,
Elle pourroit rompre mes chaînes,
Je lui dirois toutes mes peines.
C'eſt à l'infortuné PLUTON
Que tout maintenant fait la guerre ;
Du lait tourné, c'eſt ſa boiſſon,
Pour ſes mets du pain bis, pour ſon lit c'eſt la terre.
Eloigné de votre Palais
Je ne ſuis plus compté du monde,
Eſt-ce vivre comme je fais ?
Une meutte qui toûjours gronde
Auprès de qui je parois moins que rien,
Et dont l'inſolence eſt extrême
Je ne me connois plus moi-même.
Je ne puis plus me nommer Chien,
De leurs abboyemens, les airs ſemblent ſe plaindre,
Les Nayades tremblent de peur,
Et le fond de leurs eaux leur paroît un lieu ſûr,
Qui les empêche de rien craindre.
En quel état puis-je être alors
Entendant toûjours ce tonnerre ?
Dans cette extrêmité j'affecte un faux dehors,
Pour éviter l'effet de leur colere,
Et ma complaiſance eſt la loi
Qui défend à ces loups de ſe jetter ſur moi ;
Ma peine n'eſt pas-là bornée,
Et ma cruelle deſtinée
Ne ſe contente pas encore de ſes malheurs.
Le barbare qui nous commande,
Eſt ſur-tout ce que j'appréhende ;
Il faut eſſuyer ſes humeurs,
Ce n'eſt plus PLUTON qu'on appelle,
C'eſt un pauvre Chien qu'on querelle,
Ou plûtôt le pauvre PLUTON

Que ce Maître cruel menace du bâton.
Ce langage, grands Dieux, m'eſt-il donc ordinaire !
De votre cher PLUTON eſt-ce faire aucun cas ?
Et ce nom que l'amour lui donna pour vous plaire
Contre un injuſte ſort n'a-t'il point quelque appas ?
Non, c'eſt envain que je l'eſpere,
Ce brutal ne me connoît pas.
Dans ce fatal exil prévoyez mon trépas,
PRINCESSE, ou moderez l'excès de ma miſere.
Car que me reſte-il éloigné de vos yeux ?
Trouvai-je des douceurs dans ces funeſtes lieux
Après qu'auprès de vous j'ai goûté mille charmes,
Dont la memoire encore me fait verſer des larmes ?
Je me vois arraché du milieu de vos bras,
Je n'ai plus votre lit, je n'ai plus votre table,
J'ignore cependant ce qui me rend coupable.
PRINCESSE dans cet embarras,
De votre chere PLUTON n'épargnez plus la vie,
Pour me la conſerver je ne fais nul effort,
Si vous prenez plaiſir à me la voir ravie,
Que les Rochers ou l'eau décident de mon ſort.
Quels ſentimens j'inſpire à ma PRINCESSE !
Laiſſons-la pour PLUTON avoir quelque retour,
Il faut peu de choſe en amour,
Pour réveiller une tendreſſe ;
Oüi, PLUTON vous en prie, adorable Maîtreſſe !
De mes malheurs prenez compaſſion,
Et ſi je vous ſuis cher dans cette occaſion,
Finiſſez tous mes maux & calmez ma triſteſſe.
Que ſont-ils devenus, helas ! ces jours heureux
Où rien n'égaloit ma fortune,
Ayant même lit pour tous deux,
Et dont la table étoit commune,
Les mets les plus délicieux
Etoient mon ragoût ordinaire,
Je vous les dérobois, je ſavois lors vous plaire,

Dans

Dans ce tems le voleur étoit cher à vos yeux.
Pour me rendre poli vous preniez tant de peines,
 Aussi n'étoient-elles pas vaines,
Avec ce peigne je paroissois charmant,
Ma barbe faisoit honte à la gente Barbuë,
 Et la chevre évitoit ma vuë ;
 Ils me cedoient tout à l'instant.
Vous aviez l'art aussi d'une main bienfaisante
De rabattre les poils qui vouloient s'herisser;
 L'art répondoit à votre attente,
Sous cette belle main ils sçavoient s'abbaisser.
Pour de si grands bienfaits, je rendois quelque hommage,
Mes sens de mon devoir étoient le vrai langage,
 Je léchois mille fois le jour
 Les mains de ma chere Maîtresse,
 Ces mains me prodiguoient sans cesse
Les plus délicats mets qu'inventoit son amour.
 Ainsi charmé, je sçavois par finesse
Dérober des baisers qu'on ne m'eût point donnez,
 Et dans ces momens fortunez,
 C'étoit tendresse pour tendresse.
Quelquefois agacé j'aurois pu me vanger:
 L'amour me l'offroit sans danger;
 Mais ma dent n'est pas sanguinaire.
 Hé! quel mal l'amour peut-il faire?
 Pour vous procurer le sommeil,
Je m'en souviens encore, selon votre maxime
A mille bons auteurs vous donniez votre estime,
J'avois à vous entendre un plaisir sans pareil,
Ce que vous y lisiez, je semblois le comprendre,
 J'étois attentif à la fois
 A vos gestes & à votre voix.
Mon assiduité devoit bien vous surprendre;
Mais lorsque le sommeil avoit de ses pavots
Frotté vos yeux lassez d'une longue lecture,
Et que pour vous donner enfin quelque repos,
Ces yeux se soumettent aux loix de la nature;

De

De même qu'un Soldat qu'on met en faction ;
Autour de votre lit j'étois en sentinelle.
Ainsi votre pauvre PLUTON
Vous faisoit nuit & jour une garde fidelle ;
Après ce que j'ai fait, peut-on m'abandonner
Ingrate ! oubliez-vous si-tôt tous mes services,
A cet exil affreux pourquoi me condamner ?
Ai-je donc merité de si cruels supplices ?
Ah ! quelle est cette dureté
Que l'on remarque dans les hommes ;
Nous autres bètes que nous sommes,
Nous avons moins de cruauté:
C'est donc envain que je vous prie,
Que vous me rendiez votre cœur :
Vous n'écoutez point ma douleur ;
Et je n'attends plus rien de votre barbarie.
Que dis-tu, PLUTON, pense mieux,
Malgré ta PRINCESSE infidelle
J'entens l'amour qui te rappelle,
Et qui te fait quitter ton séjour odieux :
Tout seconde ton entreprise,
Un PRINCE prend ta cause en main,
Puisque CONDE' te favorise.
Si cependant votre insensible cœur,
Ne peut être touché par un tel Protecteur,
Ecoutez du moins GALATHE'E,
A la plus juste cause il faut un grand appui,
Je n'ai plus d'autre espoir que sur elle aujourd'hui,
Pour appaiser ma PRINCESSE irritée.
Vous entendez que PLUTON votre Chien
A son embonpoint ordinaire,
Que pour le rendre encore plus digne de vous
plaire
La nature n'épargne rien,
Que sa barbe sur-tout, qu'une affreuse disgrace
Avoit fait tomber de sa place,
Paroît avec plus d'agrément.
Que sa tête a repris son premier ornement.

Que

Que si ma courte chévelure
Me rend ridicule à vos yeux
Avec des coins je ferai mieux,
C'est d'aprésent l'ordinaire patûre :
Je ne suis pas encore si fort à mépriser,
Je me vis l'autre jour dans l'eau de Fontaine,
Y cherchant quelque trait qui pût finir ma peine,
Je n'en trouvai que trop pour me favoriser ;
La NYMPHE du lieu fut ravie
De voir votre PLUTON si beau,
Et le murmure de son eau
Cessa dans le temps que SILVIE
Me regardoit avec étonnement,
Elle de CHANTILLY qui fait tout l'agrément.
Que si malgré ce que j'ai pû vous dire,
Le sort du malheureux PLUTON,
Ne vous garde plus en aucune façon ;
Je finirai sans doute un si cruel martyre,
Et de PLUTON le manoir stigieux,
M'enlevera bieu-tôt de ces funestes lieux.

Par M. de BORDECRAYE
Docteur E. M.

Lettre de Monsieur de Santeüil à S. A. S. Monseigneur le Duc du Mayne.

A Chantilly.

MONSEIGNEUR,

Mon petit chien vient à vous pour être caressé. Il vit encore après avoir été écorché ; Madame la PRINCESSE n'ayant pas répondu

pondu à sa Requête, a donné occasion à cette seconde Piéce. Car son Altesse Sérénissime, Monseigneur le PRINCE, lui écrivit en faveur de PLUTON ; point de réponse. Cela nous fit croire qu'elle l'avoit abandonné : je fis cette Piéce, & quoique Madame la PRINCESSE l'aye rappellé de son exil, c'est notre folie de ne vouloir rien perdre ; & tel Poëte voudroit que tout Paris fût brûlé, pourvû que sa pointe fût approuvée dans un incendie universel. Voilà ce qui a acquis aux Poëtes le titre de foux. Ne vous scandalisez pas si je suis devenu Chien de Poëte, ou Poëte de Chien, le Proverbe est pour moi; *Qui m'aime, aime mon Chien*; Ce n'est qu'à CHANTILLY que je suis profane ; à saint Victor tout respire la Sainteté. Je prie votre Altesse de recevoir mes ouvrages ; celui que vous avez est pour le Roi, PLUTON voudroit bien être habillée à la Françoise. Adieu mon PRINCE, qui faites tant d'honneur aux belles Lettres, *Non invenient sæcula parent.*

SANTOLIUS VICTORINUS.

PLU-

Dic ergo undè tuus ; dic undè refrixerit ardor ?
Conveniuntne meis tot mala criminibus ?
Dic causas, odii PLUTONEM *nuper amabas ;*
Nobis mensa eadem, lectus & unus erat
PLUTONEM *domus omnis, & atria longa sonabant*
PLUTONEM, *miserum me modò cuncta silent.*
Tanti causa odii, si non malè suspicor, illa est ;
Displicui : Magnum est displicuisse scelus.
Non jam Pluto tuus, quamquam & tuus ; aspera vitam
Fata adiment, nostram non tamen illa fidem.
Indiderat quidquid canibus natura ferinum,
Exueram ; Dominæ captus amore meæ
Non furor, aut rabies, nec me mala corripit ira,
Conveniet rabidis ira, furorque lupis.
Attentus tibi sæpe, tuis è moribus hausi
Urbanos mores, dedidicique feram,
Ipsi mitescant positâ feritate leones ;
Blanda tuo, Princeps, si datur ore frui.
Pingitur in toto & spirat clementia vultu,
Quodque geris vultu, moribus esse probas.
Sic ego mitis eram, docilisque & nescius iræ ;
Exemplo sapiens compositusque tuo
Adjiciam quid plura ; canes audite, meamque
Invidi sortem, qui tenet astra, canis.
CONDÆI *potui mihi conciliare favorem,*
Sit quanti, nescis, ponderis ille favor ?
Quin etiam venit in partem Galathea doloris ;
Illi charus eram, mî quoque chara fuit.
Et placidis quæ me fons SYLVIA *viderat undis,*
Non potuit lacrimas tunc retinere suas.
Sola meos gemitus, & tristes surda querelas
Non audis, aures obstruis ipsa tuas.
Vivo canes inter, quos & sitis urit, & urget
Implacata fames, quos facit ira lupos.
Triste quod augurium, dira quæ mortis imago ?
Effusa tellus sanguine tincta madet.
Jam jam acuunt dentes, crebris & hiatibus ora

Diducunt , vivus devoror antè necem.
Vestigant prædam , rabidi solatia ventris ;
Actum est præda avidis PLUTO *fit esca lupis.*
Dilantor ; crepitant teneri sub dentibus artus ,
En meus irrorat guttura sicca cruor.
Fortè mea absumpto restabit corpore pellis ,
Exuvias , Princeps , accipe , quæso , meas.
Illa tuos cedat , funestum munus , in usus ,
Vestiat & niveas pellis amata manus.
Arcebit frigus ; nostræ nam semina flammæ
Servat adhuc , latet hîc non moriturus amor
Palpabis : potesque pilos , hæc forsitan addes ;
Hæ sunt relliquæ , quas gero , PLUTO *, tuæ ,*
Non totus moriar pars utilis illa manebit ,
Scis nostri , hoc dono , post mea fata memor.
Dixerat hæc ; vitamque canum sub dente reliquit.
Debuit heu ! fato nobiliore mori.



LA MORT DE PLUTON, PETIT CHIEN DE MADEMOISELLE DE CONDÉ.

Et ses dernieres paroles adressées à son Altesse.

MA Lettre n'a donc pû desarmer vos mépris ;
Cruelle je vous trouve insensible à mes cris.
He ! que sont devenues ces soins, cette tendresse,
Cette foi qui pour moi devoit durer sans cesse ?
Moi, qui fus si long-tems l'objet de votre amour :
Moi qui fus l'ornement des Chiens de votre Cour,
Exilé maintenant pauvre, nud, misérable,
Je suis d'un simple Bourg le joüet méprisable.
Mais, sied-il à PLUTON de pousser des regrets ?
Non, non, c'est pour les yeux que les Bichons sont faits
Aux attraits d'un coup d'œil, d'une voix douce & tendre,
A des signes flâteurs nous aimons à nous rendre :
Nous folâtrons sans cesse ; on folâtre avec nous ;
Plaire en jouant, tel est notre emploi le plus doux;
Et quand d'un vain couroux nous affectons l'usage
Sa chaleur à l'instant fait place au badinage.
C'est ainsi que sans cesse à table, à vos cotez,

Ma Reine, je plaisois à vos sens enchantez ;
Mille baisers donnez m'en faisoient rendre mille ;
A voltiger sur vous on me voyoit habile ;
Et de l'attache alors connoissant peu le poids,
Je n'avois pour lien que votre seule voix.
Souvent, lorsqu'entraîné par une fuite vaine
Je sembloisloin de vous m'échapper dans la plaine,
Reviens, me disiez-vous, & je cessois de fuir.
Quel crime ai-je donc fait & pourquoi me haït?
Parlez: Pluton pour vous autrefois tout aimable,
Pluton qui partageoit votre lit votre table,
Pluton dont chaque instant vous répetiez le nom,
Je n'entends plus nommer le malheureux Pluton.
Pourquoi de ces mépris déviens-je la victime ?
J'ai déplu; chez les Grands, déplaire est un grand crime.
Pluton n'est plus à vous: Qu'ai-je dit? Plus à vous ;
Ah! je perdrai le jour, sans perdre un nom si doux;
J'avois quitté pour plaire à ma jeune Maîtresse !
Ce qu'aux Chiens la nature inspire de rudesse.
Loin de moi les accès d'une noire fureur,
J'abandonnois aux Loups ces transports pleins d'horreur.
Attentif à vous voir, un si sage modéle,
Princesse, adoucissoit mon aigreur naturelle.
Ce front serain, cet air, dont la tranquillité
Feroit même aux Lions perdre leur cruauté ;
Cette tendre bonté, dont les douces lumieres
Ainsi que dans vos yeux brillent dans vos manieres;
Tous vos traits, redressant mon penchant emporté,
Ne m'inspiroient que zèle & que docilité.
Chiens écoutez: & toi, Canicule importune,
Moins fiére de tes feux : admire ma fortune
CONDE' m'a quelquefois honoré d'un souris,
CONDE'... de sa faveur si tu sçavois le prix !
J'ai vû même, j'ai vû la tendre GALATHE'E
Partager les chagrins de mon ame agitée ;

Et

Et SYLVIE, à l'aspect de mes vives douleurs
N'a-t-elle pas grossi son onde de ses pleurs?
Vous seule, qui causez mes mortelles allarmes,
Hélas, vous êtes seule insensible à mes larmes!
Où suis-je? entre des Chiens qu'un dévorant courroux,
Qu'une implacable faim irrite, & change en loups.
Quel augure cruel! quelle funeste image!
La terre sous leurs pieds est teinte de carnage;
Ils aiguisent leurs dents; quels gouffres j'entrevois:
Ciel! est-ce donc trop peu de mourir une fois?
Mais à fondre sur moi leur rage les anime.
C'en est fait, de ces Loups PLUTON est la victime,
Mon sang arrose enfin leurs gosiers altérez,
Et leurs dents font gémir mes membres déchirez.
Ah, si ma peau du moins échappoit à leur rage,
Princesse recevez ce déplorable gage;
Et qu'on me voye un jour, contre les noirs frimats
Défendre, quoique mort, & vos mains & vos bras
Ne craignez point le froid; non, cette peau fidelle
Doit nourrir à jamais mon ardeur immortelle.
Peut-être de la main polissant ce manchon,
C'est ta peau, direz-vous, infortuné PLUTON!
Puissai-je ainsi, pour vous survivant à moi-même,
Vous retracer les soins de ma tendresse extrême!
A ces mots PLUTON meurt sous la dent d'un Mastin,
PLUTON trop digne, hélas, d'un plus noble destin!

AUTRE TRADUCTION.

MA Lettre n'a donc pû fléchir votre rigueur;
Et je n'ai pas sçu l'art d'amolir votre cœur?
Cruelle! L'amitié que vous m'aviez jurée,
S'est donc entiérement loin de vous retirée?
De votre petit Chien vous n'avez plus de soin;
Et vous m'abandonnez dans mon plus grand besoin,

Moi



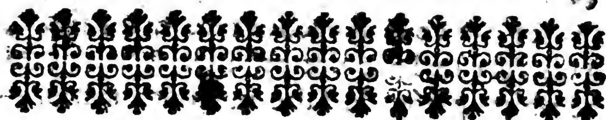
Moi votre chere PLUTON l'objet de vos tendresses
A qui vos belles mains faisoient tant de caresses,
Par un fatal revers je languis aujourd'hui,
Absent de votre Cour, pauvre, nud, sans appui:
Que puis-je devenir dans cet exil funeste?
Tout azile me manque & chacun me déteste.
Succombant sous les maux dont je suis assailli,
Opprobre des mortels, j'erre dans CHANTILLI.
La plainte à mes pareils est toûjours mal séante,
Nous sentons à la joie une invincible pente:
Et prêts à badiner en tous tems, en tous lieux,
Nous ne sommes jamais à personne ennuyeux,
La nature nous porte à folâtrer sans cesse;
Nous sçavons prodiguer caresse sur caresse;
Nous varions toûjours les divertissemens;
Et si nous paroissons pendant quelques momens;
Saisis d'un fier dépit, transportez de colere,
Ces coleres ne sont que feintes pour mieux plaire.
Et même ces transports qui ne durent que peu,
Se terminent toûjours par un aimable jeu;
J'avois sçu m'acquérir, adorable PRINCESSE,
Par de si doux moyens toute votre tendresse,
De vous baiser jamais vous ne m'avez vû las,
Et de me rebaiser vous ne vous lassiez pas.
Couché sur votre sein je faisois vos délices,
Pour vous plaire j'usois de tous mes artifices.
Lorsque pour mieux avoir des passe-tems si doux,
Vous vouliez me tenir long-tems auprès de vous.
Il ne vous falloit pas prendre la moindre peine,
Vous n'aviez pas besoin du secours d'une chaîne.
Et votre aimable voix étoit le seul attrait,
Qui m'entraînoit vers vous par un charme secret;
Quelquefois je feignois d'aller prendre la fuite,
Mais sur votre beau sein je revenois bien vîte.
Et pour lors plus serré dans vos embrassemens,
Vous redoubliez pour moi vos doux empresse-mens,
Ces retours amoureux, ces petites malices

Me rendoient plus aimable, augmentoient vos délices.
Rien n'égaloit alors votre tendre amitié,
De vos plaisirs souvent je goûtois la moitié,
Couché dans votre lit, mangeant à votre table,
Vous vouliez que de vous je fusse inséparable.
Que n'avez-vous toûjours le même sentiment ?
Et quel est le motif de votre changement ?
Ce n'est pas (je l'avouë) une faute légere,
D'avoir eu le malheur de pouvoir vous déplaire.
C'est-là tout mon forfait : mais il surpasse aussi
Tous ceux que l'on a pû commettre jusqu'ici.
J'espere toutefois que pour cet offense,
Vous laisserez, PRINCESSE, agir votre clémence;
Aussi chacun ne voit qu'agrémens, que douceurs,
Sur votre beau visage ainsi que dans vos mœurs;
Ces douceurs dans mon ame ont détruit la rudesse
Et la férocité de ceux de mon espéce,
Et depuis l'heureux tems que je suis près de vous,
J'ai pris un naturel sensible, tendre & doux,
C'est par-là que j'ai sçû dans le monde me faire
Avec tant de succès l'art singulier de plaire.
CONDE' m'aimoit, CONDE' de mes maux a pitié.
On ne peut priser trop une telle amitié.
Ce destin en bonheur me fait passer sans doute,
Le sort du Chien qui luit dans la céleste voute,
On m'a de plus appris que GALATHE'E en pleurs,
Paroît dans votre Cour sensible à mes malheurs
Elle que j'ai toûjours si tendrement chérie
Votre seul cœur pour moi n'est qu'un cœur de rocher,
Je suis entre des Chiens affamez, dont la rage
Ne respire que sang, qu'horreur & que carnage.
Je ne puis soûtenir leurs regards furieux,
Contr'eux que puis-je seul dans ces sauvages lieux ?
C'en est fait & je vais être leur nourriture,
Ma tendre chair leur sert de vivante pâture,

Et mes membres déja déchirez par morceaux
Craquettent sous les dents de ces cruels Bourreaux.
Ma peau restera seule après ce sort funeste
PRINCESSE, en expirant je vous offre ce reste;
Acceptez cette peau du malheureux PLUTON,
Elle vous servira d'un commode MANCHON;
Par lui contre le froid vos mains en assurance,
Braveront des Hyvers toute la violence.
Et dans cette dépouille elles rencontreront,
Les feux de mon amour qui sans cesse vivront?
Puisque vous toucherez souvent un si cher gage,
Le sort me rend heureux loin de me faire outrage,
Cet objet rappellant votre premier amour,
Vous forcera sans doute à dire quelque jour:
Mon cher Pluton, qui m'a si souvent divertie,
Toi que j'ai tant aimé, toi qui m'a tant chérie,
Tu n'es pas tout-à-fait séparé d'avec moi,
Et je porte en mes bras ce qui reste de toi.
De grace faites donc qu'un tel présent, PRINCESSE,
Dans votre souvenir me conserve sans cesse,
Ainsi par là PLUTON un peu devant sa mort
Il étoit digne, hélas! d'un moins tragique sort.

Par Monsieur DU CASTELET
Gentilhomme du Languedoc,
& sçavant Mathématicien.

SUI-



SUITE DU MELANGE DE LITTERATURES.

Lettres écrites à M. de Santeüil.

JE suis trop votre servante, pour ne vous pas donner un petit avis, si vous voulez conserver vos deux oreilles, gardez-vous bien de montrer à personne la perte de Chantilly, sérieusement M. le Prince est d'une colere horrible contre vous, de ce que vous l'avez envoyée à M. le Duc du Maine; il dit que vous ne pourriez jamais vous empêcher de la faire voir à quelqu'un, & que si cela vous arrive, il ne vous pardonnera point. Vous voyez que vos oreilles courent grand risque, peut-être n'en serez-vous pas quitte pour cela, il vous en pourra bien coûter le nez, cela seroit fort fâcheux; je vous ai trop d'obligation pour ne vous pas avertir des menaces de M. le

 Prince,

Prince, je vous ai excusé tant que j'ai pû, mais cela ne l'a point appaisé. Adieu, prenez bien garde de faire quelques folies.

SALPETRIA.

Autre Lettre.

A Versailles ce 4. Avril.

JE suis fort fâchée que vous ayez laissé perdre votre canne, cela est bien vilain d'avoir si peu de soin de ce que je vous donne, je ne vous pardonnerai point que vous ne me soyez venu voir ici. J'ai été malade il y a quelques jours, & vous ne m'avez seulement pas demandé de mes nouvelles : on dit que M. le Prince doit aller bien-tôt à Chantilly; j'espere que vous aussi, si vous y êtes, nous ferons bien des roties au vin & nous courerons la forêt comme des Bachantes; je verrai si vous êtes assez sage pour mériter que je vous donne une autre canne. Adieu, Monsieur le Chanoine Régulier, je me recommande à vos prieres.

SALPETRIA.

Je vous remercie de vos Livres, ils sont fort beaux.

A

A Fontainebleau, ce 16. Octobre.

La Dona Salpetria au Marquis de la petite Maisonnerie.

SALUT.

CE n'est point moi qui ai chargé de Lettres le Valet de pied de Monsieur du Maine, je n'eus pas le tems d'écrire à personne ; je crois que vous n'auriez pas voulu que je perdisse la Messe pour vous écrire. Je suis fort mécontente que vous m'ayez comparée à la Maréchale d'Estrées dans la lettre que vous écriviez à M. du Maine ; cela est bien vilain de ne point entendre raillerie : puisque cela est, e ne plaisanterai plus avec vous, & je vous parlerai toûours sérieusement. Ce n'est point moi qui vous ai donné des épitettes, & vous s avez bien qui c'est qui vous a appellé Salpetria & le Marquis de la petite Maisonnerie. Nous serons tout-à-fait broüillés si vous ne m'envoyez les Vers que vous avez pour moi ; c'est une mauvaise raison de dire, que c'est parce qu'ils sont Latins que vous ne me les voulez pas faire voir : vous venez de m'en envoyer qui le sont, & je les ferai expliquer par M. du Maine ou par quelqu'autre connoisseur. Adieu, M. le Chanoine Régulier, je prie

Dieu que vous vous cassiez la tête en faisant la culbute, & que l'on rebarboüille votre portrait.

Autre Lettre.

A Versailles, ce 19. Janvier 1697.

JE vous ai attrapé en vous prenant au mot. Où est donc cet Ouvrage pour lequel, oubliant la part que j'y ai, vous m'avez donné tant de curiosité. Vous ne deviez pas émouvoir en moi cette passion, ou la satisfaire plûtôt; quoi, *Apollo subridens*, vous a-t-il averti de quelque faute, où vous a-t-il tiré par l'oreille pour vous développer quelque sens refusé à la connoissance des mortels? Enfin quoiqu'il en soit, réveillez-vous de votre assoupissement, mais que ce ne soit pas de maniere à me faire repentir de vous avoir tiré de cet état léthargique.

L. A. DE BOURBON.

Autre Lettre.

A Marly, ce 18. Avril 1697.

C'Est la faute de Madame la Duchesse du Maine, si vous n'avez pas plûtôt reçu ma lettre, & je ne sens rien à me reprocher sur votre chapitre; mais tâtez-vous

&

& voyez s'il eſt bien honnête de prendre un chat pour ſecretaire, comme vous avez fait pour me mander des douceurs, & d'avoir emprunté une main d'homme pour me faire des reproches.

L. A. DE BOURBON.

Lettre du Pere de la Ruë.

Ce 19. Décembre 1696.

IL faut, Monſieur, mon cher Confrere, que vous ayez par-devers vous un grand fond de modeſtie, pour eſtimer l'amitié des gens faits comme nous, ayant, comme vous l'avez, le cœur des Princes & des Princeſſes : ce n'eſt pas ce dernier avantage que je vous envie, car je ſuis mauvais courtiſan ; mais l'objet de mon envie eſt cette grandeur d'ame qui vous rend capable des petits ſoins, & des amitiés communes & populaires au milieu de tant de faveurs des premieres têtes du Royaume. Il faut que la vôtre ſoit bonne pour ne point tourner à un vent ſi violent, de réputation & de faveur. J'en ai toute la joye qu'un véritable, ancien & ſincere ami peut reſſentir de la fortune d'une perſonne tendrement & rudement aimée. Je vous rends mille graces de votre libéralité, j'en ferai le meilleur uſage qu'il ſera poſſible, & le pavé n'en ſera point gâ-

té, car il n'en tombera rien à terre. Je vous renvoye les deux billets de M. le Duc du Maine, auſſi bien que la grande Lettre que vous m'avez déja confiée. Vous avez trouvé le moyen de faire goûter les délices de Muſes à la Cour, d'où elles reviennent bannies ſans votre crédit. Je ſuis tout à vous de tout mon cœur, qui eſt auſſi plein de feu pour vous, que ma chemiſe eſt glacée, auſſi bien que mes déſirs qui refuſent à ma plume empreſſée de vous écrire un plus long Billet.

De la Rue.

Lettre du Pere Bourdaloüe.

A Bâville, ce 10. Septembre.

D'Un cœur auſſi bon & auſſi grand que le vôtre, il n'y a rien qu'on ne doive attendre. Si cela eſt, Monſieur, oubliez toutes mes fautes, & pour m'en donner une marque certaine, ne vous contentez pas de m'envoyer ici les mots que vous me faites eſpérer. Venez les apporter vous-mêmes, & ſoyez ſûr que vous y ſerez encore mieux reçû que vos Ouvrages. C'eſt pourtant beaucoup dire; car quelle eſtime n'y a-t-on pas, pour tout ce qui vient de vous? Vous n'y trouverez pas comme à Chantilly des Princeſſes du Sang, ni des Alteſſes Séréniſſimes qui vous faſſent leur cour; mais on me

me charge de vous dire que vous y ſerez écouté comme un Oracle, & qu'on le tiendra d'autant plus obligé de la bonté que vous aurez de vous abaiſſer juſqu'à nous. Je me réſerve donc, Monſieur, à vous faire alors une réparation ſolemnelle de tout ce que vous avez à me reprocher, & cependant je vous ſupplie de croire que je ſuis l'homme du monde qui vous honore plus ſincérement & plus cordialement, & ſans exception,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,

BOURDALOUE.

Lettre de Monſieur du Mai.

COmme je me ſuis chargé de voir M. d'Eſtrées, touchant l'Inſcription pour mettre au bas de votre Portrait gravé, je ſuis bien aiſe de vous dire que celle qui a été faite & que vous ſçavez, n'eſt pas goûtée par les connoiſſeurs. On dit qu'elle eſt obſcurcie, & n'eſt pas aſſez ſimple & naturelle, telle que celles que les Eloquens ont faits au ſujet d'Auguſte. Un inconnu a fait celle-ci.

Hic ille eſt docto cecinit qui carmine Divos
SANTOLIUS, *Pindi gloria prima ſacri.*

Que votre modestie ne vous empêche pas d'en dire votre sentiment, ce sont des interessés. Tout à vous.

D'U MAR

Lettre de Monsieur l'Abbé Fenelon Archevêque de Cambray.

JE n'ai jamais été plus touché que je le suis, Monsieur, de votre Muse & des présens qu'elle me fait; mais vous devez excuser un silence qui ne vient que de mes embarras. Il y a six semaines que j'ai fait banqueroute au Parnasse pour n'entendre parler que d'Avocats & de Banquiers. Jugez par-là, Monsieur, combien Apollon a de graces pour moi dans le recueil de vos Vers, je vais m'y délasser après avoir lû tout ce qu'il y a de plus dégoûtant dans le stile de procédure. Les louanges que vous me donnez m'enseignent ce que je dois faire, & je les reçois avec reconnoissance sur le pied d'instructions. Personne n'est, Monsieur, plus véritablement que moi, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L'ABBE' FENELON.

Lettre

Lettre de M. Pirot Docteur de Sorbonne.

A Paris, ce 16. Septembre 1696.

VOus ne faites rien qui ne ſoit digne de vous, Monſieur, votre Religion paroît autant dans ces derniers Ouvrages que vous me faites l'honneur de m'adreſſer, que votre incomparable facilité à vous exprimer noblement, élégamment & nettement en Poëſie ; j'ai toûjours été de vos admirateurs, mais je ſerai toûjours avec cela plus reſpectueuſement & plus ſincérement que perſonne, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, PIROT.

Lettre de Monſieur l'Abbé de Cordemoi.

Ce 17. Septembre 1691.

VOtre derniere Piéce, Monſieur, eſt ſi belle, que je vous prie inſtamment de me l'envoyer. Je la lirai plus d'une fois aſſurément ; car j'y trouve bien de la poëſie, & un tour qui me charme. Vous égalez par vos Vers héroïques & par vos Odes, Virgile & Horace ; & l'on peut vous dire ſans vous flatter,

Carmina quid Flacci legerem, quid ſcripta Maronis ?
Tu mihi nunc Flaccus, tu Maro ſolus eris.

Faites-

Faites-moi la grace de me croire tout à vous,

L'ABBE' DE CORDEMON.

Autre Lettre de M. l'Abbé de Fenelon.

A Versailles, ce 18. Avril.

QUoique je sois fort des amis de votre Pomone, je suis ravi, Monsieur, que vous en ayez fait amande honorable; car ce dernier Ouvrage est très-beau. Vous y parlez du Verbe divin avec magnificence. Le Poëte est Théologien; c'est le véritable Vâtes; c'est un homme qui parle comme inspiré sur les choses divines. D'ailleurs, vous peignez parfaitement la Poesie sublime de l'Ecriture. Faites donc des Pomones tant qu'il vous plaira, pourvû que vous en fassiez ensuite autant d'amandes honorables, ce sera double profit pour nous, la faute & la réparation: mais vous n'avez point envoyé l'amande honorable à Monsieur Pelletier. Il aime vos Ouvrages, & votre Muse mal payée a besoin de ses bons offices: pour moi je vous remercie de tout mon cœur de ce que vous me faites part de vos travaux, que j'estime d'un grand prix, & je suis sincérement, Monsieur, votre très-obéissant serviteur,

L'ABBE' DE FENELON.

Lettre

Lettre écrite à M. de Santeüil.

J'Ai reçû, Monſieur, avec bien de la joye & de reconnoiſſance le beau préſent que vous m'avez fait. Je me ſuis hâté de lire l'Epître dédicatoire, & j'y ai trouvé un Eloge de M. Pelletier, qui m'a paru très-fin & très-délicatement traité. Je reverrai avec plaiſir dans ce racourci & dans cet ouvrage abregé, toute la beauté de l'ancienne poëſie des Virgiles & des Horaces, &c. dont j'ai quitté la lecture il y a long tems. Et ce me ſera une ſatisfaction de voir, que vous faſſiez revivre ces anciens Poëtes, pour les obliger en quelque ſorte de faire l'éloge des Héros de notre ſiécle, d'une maniere moins éloignée de la vérité de notre Religion. Il eſt vrai, Monſieur, que je n'aime pas les fables, & qu'étant nourri depuis beaucoup d'années de l'Ecriture ſainte, qui eſt le tréſor de la vérité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'eſprit humain, & dans ces productions de ſa vanité. Mais lorſqu'on eſt convenu de s'en ſervir comme un langage figuré pour exprimer d'une maniere en quelque façon plus vive, ce que l'on veut faire entendre, ſur-tout aux perſonnes accoûtumées à ce langage, on ſe ſent forcé de faire grace au Poëte Chrétien, qui n'en uſe ainſi que par une eſpece de néceſſité. Ne

craignez

craignez donc point, Monſieur, que je vous faſſe un procès ſur votre Livre, je n'ai au contraire que des actions de grace à vous rendre. Et ſçachant que vous avez dans le fond autant d'eſtime pour la vérité, que de mépris pour les fables en elles-mêmes, j'oſe dire que vous ne regardez non plus que moi toutes ces expreſſions tirées de l'ancienne Poëſie, que comme le coloris du tableau, & que vous enviſagez principalement le deſſein & les penſées de l'ouvrage, qui en ſont comme la vérité, & ce qu'il y a de plus ſolide. Je ſuis, Monſieur,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, BOSSUET, Evêque de Meaux.

Lettres de différens Auteurs.

EST il poſſible qu'il y ait des perſonnes qui condamnent la derniere Piéce de Monſieur de Santeüil, & qui la ſoûtiennent indigne de lui, comme s'il n'étoit pas permis à un grand Poëte, après des piéces de longue haleine, de ſe délaſſer quelquefois à des ouvrages moins ſérieux. Homere autrefois après avoir achevé ſon incomparable Iliade, voulut bien faire ſa *Batrachomy omachia*, ou le Combat des rats & des grenoüilles, & Virgile le *Culex* ou la mort & l'épigraphe

taphe du moucheron ; mais ſans aller chercher plus loin *Sannazar*, après ſon Poëme *de partu Virginis*, qui eſt l'admiration de tous les Sçavans, fit ſes Eclogues qui lui acquis tant de réputation ; & Vida après ſa *Chriſtiade*, *les Sacchia*, ou le jeu des Echets. Pour moi je tiens cette derniere piéce très-parfaite en ſon genre & crois que l'on ne peut rien faire de plus achevé, l'élocution en eſt très-pure & le tour des vers très-heureux & digne de Cothurne des anciens ; & Monſieur de Santeüil peut hardiment la faire imprimer, quoique diſent ſes adverſaires ; bien loin de donner atteinte à ſa gloire, elle augmentera de beaucoup ; c'eſt mon ſentiment. Fait ce dix-ſept Mai 1690.

PERLAN.

Autre Lettre.

MOnſieur de Santeüil ne ſçauroit trop renouveller ſon ſerment. Il ne fait que repéter ici en abregé ce qu'il y a déja exprimé plus au long dans ſon premier Poëme, & il faut que tout le monde avouë qu'un petit comme un grand, il eſt par tout & toujours admirable, par tout eſt toujours univerſel. Ce 29 Mai 1690.

REVERT.

Autre

Autre Lettre.

CEux qui contredisent le dessein de mettre cette derniere piéce en lumiere, veulent aparemment se divertir : qu'ils se divertissent tant qu'il leur plaira, mais que ce ne soit point aux dépens du public.

REVERT.

Autre Lettre.

QUoique je n'aye pas, ni assez d'esprit, ni assez de jugement pour juger d'une aussi belle piéce que celle de Monsieur de Santeüil, néanmoins je puis assûrer qu'il faut ou n'avoir point de goût, ou être entierement satirique, pour n'être pas content d'un aussi bel ouvrage que celui qu'il veut donner au Public. DE FERRIERE.

Lettre de M. l'Abbé Fenelon.

JE n'eus pas le tems, Monsieur, de vous remercier par votre envoyé des derniers Vers que vous avez faits ; mais ils méritent trop un remerciement, pour n'en avoir pas un dès le moment où je suis libre. La douleur de votre Damon est peinte d'une maniere tendre & gratieuse, tout y est pur & Virgilien, comme Virgile ; vous enflez vos cha-

chalumaux, *agrestem tenui meditaris arundine musam.* Monsieur l'Abbé Fleuri, dont vous craignez *censortam gravitatem*, vous passe sans scrupule vos nayades & vos saluades; je suis toujours, Monsieur, parfaitement votre très-humble & très-obéissant serviteur, L'Abbé DE FENELON.

Lettre de M. Bossuet Evêque de Meaux.

J'Ai reçû les trois exemplaires de vos merveilleux ïambes, deux avant-hier, dont il y en a un pour mon neveu, & un aujourd'hui, je n'en sçaurois trop avoir; au reste mes déplorables sollicitations me privérent du Sermon & de la joye de vous voir; je n'osai entrer à S. Victor après avoir manqué ce beau discours & j'en allai apprendre les merveilles au Jardin Royal, de la bouche des plus éloquens hommes de notre siécle qui les avoit oüies. Faut-il, illustre Santeüil, vous inviter chez moi? qui a plus de droit d'y entrer; qui peut y être mieux reçû que vous? Ne parlons plus de l'amande honorable, que pour exalter les Vers qui l'ont celebrée & ceux dont elle a été suivie.

Lettre de Monsieur Nicole.

JE n'ai jamais été assez fin, Monsieur, pour chercher des raisons de ne pas approuver

prouver des piéces que l'on lit avec plaisir, comme votre Poëme de Pomone & votre penitence, & il me semble que toutes les raisons qu'on peut inventer pour montrer qu'on a tort de trouver bon ce qu'on trouve bon par un sentiment intérieur qui prévient la raison, ne sçauroient être que fausses. Je crois au contraire que c'est un très-grand défaut dans une piece, que d'avoir besoin pour plaire d'un amas d'argumens qui vont approuver qu'on a tort de n'y pas prendre plaisir quand le dégoût est formé, on ne le détruit pas par raisonnement C'est donc y rendre à ces piéces un témoignage très-avantageux, que de dire si-tôt que je les ai luës, quoique j'eusse entre les mains certains écrits qui m'attiroient beaucoup, je ne pûs m'empêcher d'en réitérer la lecture, & que ce ne sera pas la derniere fois. Le reste n'est que de Philologie, qui a aussi peu de fin que ces généalogies dont parle S. Paul; ce qu'il appelle *Genealogias interminatas*. Ainsi il y a long-tems que j'ai fait résolution de ne m'en mêler jamais. En un mot, Monsieur, je ne suis point du tout Philologue, ni du nombre de ceux qui prennent parti sur les piéces d'éloquence ou de Poësie, mais je me contente d'être de ceux qui sentent les belles choses, comme celle que vous donnez au Public, & qui les estime sincérement, quoiqu'il ne mérite pas d'être nommé entre les approbateurs.

NICOLE

Lettre de Monsieur Bouhours.

JE suis touché sensiblement mon pauvre Santeüil de tout ce que vous me mandez, & je ne manquerois de vous aller voir si vous ne me le défendiez. Mais rien ne m'édifie plus que la maniere dont vous prenez votre mal, & croyez-moi mon cher Monsieur, cela vaut mieux que la santé. Il faut souffrir, il faut faire penitence pour être sauvé : je vas prier de tout mon cœur le grand Saint Xavier pour vous, afin qu'il vous obtienne la patience & la force dont vous avez besoin dans vos douleurs, je suis à vous entiérement.

BOUHOURS.

Lettre de Monsieur Fleury.

A Versailles le 3 Juillet 1690.

VOus ne devinez pas, Monseigneur, la raison de mon silence. Je n'ose plus vous écrire depuis que vous faites imprimer mes Lettres. Quelle sûreté y a-t-il dans le commerce de l'amitié, s'il est permis de donner ainsi au Public ce que l'on s'écrit sans façon ? Car qui ne croira que j'ai écrit ces Lettres de mon mieux avant que de vous les envoyer, & que je vous ai même prié de

les publier ? Vous voyez que je vous écris en François, esperant que vous ferez moins de cas d'une lettre si vulgaire. Vous êtes bien-heureux que c'est au ourd'hui un jour de joye & de triomphe, l'heureuse nouvelle de ce matin me fait tomber les armes des mains, malgré vos sermens je vous promets de nommer encore Mars & Bellone pour célébrer cette victoire ; mais vous trouverez assez de matiere en nommant seulement le Dieu des armées. Je veux donc bien m'apaiser, à la charge que vous ne me ferez plus tant d'honneur malgré moi, & que quand vous aurez de si gros paquets à m'envoyer, vous ne les ferez point mettre à la poste. Je sçai que vos Vers ne se peuvent assez payer, mais il est facile de me les faire tenir par d'autres voyes aussi sûres. Il n'y a qu'à les envoyer chez Monsieur Aubouin Libraire, sur le Quai des Augustins, avec qui je suis en commerce continuel, à cause de mon impression. Quoique je ne vous fasse pas trop bien ma cour, je fais pourtant bien la vôtre à Monseigneur le Duc de Bourgogne, & il n'y a guére d'Auteur moderne qu'il connoisse plus que vous sans vous avoir encore vû : il aura du goût pour la Poësie, & sans déja la cadence des Vers Latins sans les entendre tout-à-fait : *Vale & nos ama non possum ab his oculis mihi temperare.*

FLEURY.

Mon-

Monsieur l'Abbé de Fenelon m'a chargé de vous faire ses complimens. Il a remarqué que vous voulez être privé de Bacchus, si jamais vous parlez des Divinitez fabuleuses.

Lettre du Révérend Pere Tarenton, de la Compagnie de Jesus.

EH ! le moyen de ne pas trouver vos Vers excellens & incomparables, Monsieur, peut-on juger autrement après d'aussi bons garands qu'une pension du Roi, & une belle Lettre d'un des plus accomplis Prélats du Royaume ? je ne trouve point pour vous de panégirique plus éloquent, plus achevé que cela ; croyez-moi, tenez-vous-y, aussi-bien toute autre louange en comparaison de celle-là, devient fade & insipide ; & je m'étonne comment vous qui avez le goût si raffiné, pouvez-vous réduire à exiger de moi une Lettre qui ne seroit qu'une redite de ce que je vous ai déja si ingénuëment marqué, lorsque vous voulûtes bien me faire la lecture de cette rare piéce avant qu'elle parut imprimée. Je suis, Monsieur, avec bien du respect tout à vous.

H. TARENTON,
de la Compagnie
de Jesus.

LETTRE DE MONSIEUR DE LA BRUYERE.

Ce Jendi matin à Paris.

VOulez-vous que je vous dise la vérité, mon cher Monsieur, je vous ai fort bien défini la premiere fois, vous avez le plus beau génie du monde, & la plus fertile imagination qui soit possible de concevoir mais pour les mœurs & les manieres vous êtes un enfant de douze ans & demi. A quoi pensez-vous de fonder sur une méprise, ou sur un oubli, ou peut-être encore sous un mal en tendu, des soupçons injustes & qui ne convenoient point aux personnes de qui vous les avez contez, que M. le Prince & Madame la Princesse sont très-contens de vous, qui sont très-incapables d'écouter les moindres rapports; qu'on ne leur en a point fait, qu'on a point dû leur en faire sur votre sujet, puisque vous n'en avez point fourni de prétexte, que la premiere chose qu'ils auroient faits, auroit été de comdamner les rapporteurs: Voilà leur conduite, que tout le monde est fort content de vous, vous louë, vous estime, vous admire: & vous reconnoîtrez que je vous dis vrai; la circonstance du

du pâté est foible contre les assûrances que vous donne avec plaisir & avec une estime infinie,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DE LA BRUIERE.

Lettre de Monsieur l'Abbé de Fenelon.

A Versailles ce 18 d'Octobre 1696.

JE vous suis fort obligé, M. des beaux Vers dont vous m'avez fait part. Peu s'en faut que je ne sçache bon gré à Monsieur l'Abbé Aubry de nous avoir procuré cette ouvrage, par le changement que vous lui reprochez. M. de Meaux ne peut plus se plaindre sur le mélange des fausses divinitez, à moins qu'il ne s'avise encore de dire que vous faites parler votre sainte, comme Virgile fait parler Junon. Pour moi j'ai trouvé, Monsieur, que vos Vers ont une politesse qui ne devroit point craindre celle que vous dites qui est à Versailles: je les ai lûs avec avidité, & la pente étoit si roide, qua je n'ai pû m'arrêter depuis le commencement jusqu'à la fin. Quand vous ne faites rien de nouveau, on est tenté de

dire

dire *cur pendet tacita fistula cum lyra, spiritum Phœbus, tibi phœbus artem carminis, nomenque dedit Poëtæ.*

Après ce Latin il ne me reste plus, Mr, qu'à revenir au François pour vous assurer que je suis votre très-humble & très-obéissant serviteur,

L'ABBE' DE FENELON.

Lettre de Mr de la Monnoye, Maître des Comptes de Dijon.

A Dijon le 27 Février 1670.

JE suis honteux, Monsieur, d'être réduit à ne pouvoir vous écrire que quatre méchantes lignes qui vous coûteront quatre bon sols. Convenons désormais entre nous d'affranchir reciproquement les paquets que nous aurons à nous envoyer. J'attens le vôtre sur ce pied-là · autrement dispensez-moi, s'il vous plaît, de recevoir cet honneur. Obligé comme je suis à fournir de l'argent de tous côtez aux partisans qui m'obsédent, j'ai besoin d'épargner jusqu'à une maille. Je trouve l'Epitaphe de Lulli fort bonne, mais je la trouverois encore meilleure, s'il ne m'en avoit rien coûté pour la lire. J'aurai un jour pour trente sols toutes vos piéces en un volume, au lieu qu'à me les distiler comme vous me faites, cette somme ne suffiroit que pour payer une demi douzaine

zaine d'Epigrammmes. Si j'avois un peu de loiſir j'en oppoſerois une à celle que vous avez faite pour Lulli, en diſant que la mort ne l'a point enlevé, parce quelle eſt ſourde; mais plutôt, parce qu'ayant oüi les beaux airs de ce Muſicien, elle a compté pour rien Amphion, Orphée, Arion, &c. qu'en elle poſſedoit déja ſi elle n'y ajoûtoit Lulli. Adieu.

12 Novembre 1690.

VOtre paquet datté de Chantilly me fut rendu hier au ſoir, Monſieur, à mon retour de la Campagne, où j'ai été long-tems avec Monſieur le Procureur Général. Vous voyez par-là combien le Meſſager que vous en aviez chargé a été infidéle. On m'aſſûre pourtant que le paquet a été à Meaux, & que c'eſt de là qu'on me le renvoye. Il me paroît même qu'il a été ouvert, & cela me fait croire que l'Illuſtre Prélat aura lû votre excellent Ouvrage & la lettre que vous m'écriviez. Je ne doute pas qu'il ne vous ait admiré dans l'un & blâmé dans l'autre; car ſi les plaintes de ſainte Hunegonde vous font admirer, la querelle que vous me faites, mérite bien que l'on vous blâme. Vous vous plaignez de ce que je n'ai pas lû votre piéce à Monſieur de Meaux en m'en retournant avec lui; & la pouvois-je lire

lire sans l'avoir ? Comment avez-vous pû sitôt oublier avec quel empressement je voulus vous la faire lire chez M. le Prince ? Ne vous priai-je pas plus d'une fois de m'en donner une copie, & ne me répondites vous pas toujours que vous n'en aviez qu'une que vous aviez destinée à Mr de la Bruyere ? N'importe ; me voilà perdu dans votre esprit ; votre colere s'allume, les malédictions suivent de près ; vous vous figurez que je n'estime, ni les Poëtes, ni la Poësie, non-seulement vous vous le figurez, mais vous me l'écrivez avec dureté, vous allez même jusqu'à renouveller vos plaintes sur une affaire où c'étoit à moi à me plaindre de vous. Maintenant que vous avez vû dans mon discours imprimé que la vérité vous condamne & me justifie, vous prétendez que je n'ai pas renoncé ce qui est écrit ; ceux qui vous inspirent de tels sentimens veulent se réjoüir de votre colere, ou m'ôter votre amitié. Je connois des gens qui se disent mes amis, & qui ne cessent de faire des critiques malignes de tout ce qui vient de moi : mais ces sortes de critiques ne font blâmer pour l'ordinaire que ceux qui les font, & ceux qui les croyent ; & je m'étonne fort que vous M. qui avez l'esprit si pénétrant & si juste, vous vous y laissiez tromper deux fois de suite. Je vois bien que uous ne connoissez guére qu'elle est ma candeur, & combien je suis

droit

droit dans le commerce de la vie, je ſçai que mon approbation n'eſt de nul poids, & qu'elle ne mérite d'être contée avec celle de tant de perſonnes illuſtres qui vous louent; mais il faut enfin vous dire pour une bonne fois que j'ai toujours aimé la Poëſie, que j'honore & eſtime les bons Poëtes, & que je n'en connois point de ſi bon que vous : j'ajoûte que j'aime votre perſonne, & qu'il ne tiendra jamais à moi que vous n'en ſoyez perſuadé. Après cela, Monſieur, criez, peſtez, plaignez-vous de moi; je déplorerai mon injuſtice & mon malheur, & je prierai Dieu pour vous.

ANSELME.

Lettre de Monſieur Perrault.

Ce 7. Juin.

J'Ai donné votre Paraphraſe à Madame Deshouliers, qui m'a prié de vous en remercier de ſa part. Elle a fait ſemblant de n'y rien entendre : mais on dit que c'eſt pure malice, & comme j'en étois averti je n'ai pas donné dans le panneau en m'ingérant de la lui expliquer. Elle m'a auſſi donné ſon Epître pour vous l'envoyer. Elle ſe plaint que dans l'extrait que vous en avez fait, vous avez mis *que ni difficulté, ni péril ne rebute*, au lieu qu'il y a dans ſon Epî-

que ni difficulté, ni travail ne rebute. Elle vous prie de corriger cet endroit dans les exemplaires que vous n'avez pas encore distribués, & en effet ce n'est pas l'affaire de Monsieur de *** d'aller aux périls, ni de les surmonter, mais bien d'entreprendre des travaux & d'en venir à bout. Je suis tout à vous,

PERRAULT.

Lettre de Monsieur Bignon.

JE me suis chargé bien volontiers, Monsieur, de votre Ordonnance de six cens livres, & je l'ai même demandée pour vous la faire tenir plus promptement ; il n'y a plus d'autre cérémonie que d'aller au Trésor Royal & vous la recevrez tout comptant. Je me trouvai hier au soir present à l'expédition, je n'y ai aucune part ; ne courez point si-tôt au remerciment : pour moi je n'ai pas besoin d'une conversation si nue qu'est la vôtre, étant comme un mort entre les vivans, bien éloigné de *inter mortuos vivens contentus* ; pourvû que je sçache que vous m'aimez, je serai toujours le même à votre égard, tandis qu'il restera de la vie dans mon cœur.

BIGNON.

Lettre

Lettre de Monsieur Bignon.

J'Etois dans une extrême inquiétude de votre belle Lettre, jusqu'à ce qu'ayant tout remué & feuilleté, je sçavois combien elle vous étoit précieuse ; elle mérite d'être imprimée avec les autres des grands Hommes, qui vous ont été écrites sur vos ouvrages, par l'admiration qu'ils en conçoivent sans interêt personnel. Me voilà déchargé d'une terrible peine, mon cher Santeüil, en vous renvoyant votre Lettre ; je ne vous prie point de ne pas montrer ce mauvais billet : car vous le recevrez, s'il vous plaît, comme un témoignage, du regret que j'ai de ne vous avoir fait la restitution aussi promptement, que je le devois, & de la passion avec laquelle je suis tout à vous, mon cher Santeüil,

BIGNON.

Lettre de Monsieur le Pelletier.

A Versailles ce 11 Juin 1691.

JE vous remercie très-humblement, Monsieur, de vos beaux Vers que Monsieur Daligre m'a donné de votre part, ils sont dignes de vous & de celui pour qui vous les avez faits.

Monsieur de Pont-chartrain, qui fait souvent distribuer par ordre du Roy des Chaînes & des Médailles d'or aux Officiers de la Marine & aux Armateurs qui ont fait quelque belle action, ou rendu quelque service sur Mer, voudroit faire frapper une Médaille particuliere pour servir en ces occasions ; vous jugez bien que la tête du Roi en sera le principal ornement ; il faudroit un revers qui eût rapport à la Marine: trouvez-nous-en un ? Monsieur, qui me donne occasion de faire votre cour à Monsieur de Pont-chartrain : Je suis de tout mon cœur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

LE PELLETIER.

Lettre de Monsieur le Pelletier.

A Versailles le 6. Janvier 1667.

JE vous remercie, Monsieur, de votre Lettre, j'eusse voulu recevoir de vous pour mes extraits la piéce dont vous me parlez, plûtôt que de l'attendre de Monsieur du Maine & de l'Imprimerie du Lovre. J'ai ordonné aux Dames de l'Hôtel d'Effiat de vous envoyer visiter, afin que vous ne m'oublyiez pas: Je suis cette année comme j'ai été les précédentes, & serai toujours, Monsieur, entierement à vous.

Sou-

Souhaitez, je vous prie, de m'a part, à Monsieur le President le Bailleul, une bonne & heureuse année.

LE PELLETIER.

Lettre de Monsieur l'Abbé Bignon.

A Paris le 2. Avril 1697.

JE vous ſuis fort obligé de la part que vous m'avez fait de vos belles Piéces, & je puis vous aſſûrer que le plaiſir particulier que j'ai pris à les lire & relire; a parfaitement répondu à celui que vous m'avez fait de me les envoyer. Je me charge volontiers de preſenter le livre que vous deſtinez pour Monſieur de Pont-chartrain, & ſuis perſuadé par avance, qu'il le recevra avec plaiſir, & qu'il en ſera fort content. Je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,
L'ABBE' BIGNON.

Pardon ſi je me ſers d'une main étrangere, je ſuis accablé pour la préparation pour Vendredy, je vous embraſſe de tout mon cœur.

Autre Lettre suivante.

A Dijon ce 28. Juillet.

VOus avez ici un ami qui se plaint que vous le négligez fort, mon cher Santeüil; je lui ai fait recit des derniers Vers que vous avez faits, & vous ne les lui avez pas envoyez, cependant il a assez de goût pour que vous fassiez cas de son suffrage, & c'est lui qui a la Jurisdiction sur le vin de Beaune. Envoyez-moi donc pour lui incessamment le *Santolius Pœnitens* avec la traduction Françoise qu'on attribue à Racine; il faut le Latin & le François de cette Piece, envoyez aussi ce que vous avez fait en dernier lieu pour le Chanoine de S. Quentin, ce sont les plus beaux Vers & les plus murs qui ayent sorti de ta plume, & qui te feront plus d'honneur chez les sçavans; tu vois, mon ami, qu'en tout tems & en tout pays on se souvient volontiers de Santeüil & de ses ouvrages' ne nous oublie pas & ne t'avise pas de nous mépriser, parce que tu es un des plus beaux genie du siécle. Adieu, la datte de ma Lettre te dira qui je suis, mais elle ne t'apprendra pas combien véritablement je suis ton serviteur & ton ami.

Lettre

Lettre au sujet de la disgrace de Monsieur de Santeüil.

J'Avoüe, Monsieur, que vous avez sujet de vous plaindre de moi : j'aurois mauvaise grace de m'en défendre les grandes qualités qui vous distinguent devoient m'obliger sans doute à suspendre mon jugement sur la querelle qui vous a été suscitée avec les Députés, au sujet de l'Epitaphe que vous avez faite sur le cœur de Monsieur Arnauld, transporté à Port-Royal. Je ne l'ai pas fait, Monsieur, j'en suis très-fâché; je vous proteste que j'ai lû avec trop de crédulité l'écrit où l'on fait l'histoire de cette querelle, & je ne doute point que cette crédulité ne m'ait attiré les reproches de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens à Paris & dans les Provinces. C'est une punition que je mérite, & je mériterois même toute votre indignation, si vous n'étiez aussi bon que vous êtes; j'ai crû de bonne foi, soyez-en persuadé, je vous en conjure, que l'histoire qu'on avoit publiée de votre querelle étoit véritable, & comme malheureusement on vous y fait dire que ces paroles *ejectus & exul* regardent uniquement là le Roi d'Angleterre, qui n'a jamais pensé à chasser, ni à exiler Monsieur Arnauld, lequel il estimoit beaucoup je

vous assure que le zele que j'ai pour la réputation de ce grand Prince, m'oblige à faire des réflexions que je souhaiterois n'avoir jamais faites; je vous parle sincerement. Faites-moi la grace de croire que je ne doute nullement que l'Auteur dont vous me parlez ne vous ait calomnié, & que son Histoire ne soit un Roman. J'en toucherai quelque chose dans mon premier Mercure, & si ce que j'en dirai ne vous satisfait point vous n'avez qu'à me marquer ce que vous voulez que j'en dise, je le ferai aveuglement; c'est la moindre réparation que je vous dois, après vous avoir si sensiblement offensé,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-obéïssant serviteur,

Vers

Vers Latins composés par Monsieur de Santeüil, sur la mort de M. ARNAULD.

*AD Sanctas rediit sedes ejectus & exul
Hoste triumphato. Tot tempestatibus actus,
Hoc portu in placido, hac sacra tellure quiescit.
ARNALDUS, Veri Defensor, & Arbiter Æqui.
Illius ossa memor sibi vindicet extera tellus:
Huc cœlestis amor rapidis Cor transtulit alis,
Cor nunquam avulsum, nec amatis sedibus absens.*

*TRADUCTION
de la précédente Epitaphe.*

DAns ce Port paisible & tranquille,
Mon cœur jouit d'un doux repos,
Les Etrangers n'ont que mes os:
Ici mon Cœur a son asile.
Ce Cœur, qui pour la Verité,
Brûla d'une flâme si pure,
Avoit de tout tems souhaité,
D'avoir ici sa Sepulture.
Mais comme j'étois mort en Païs étranger,
On

On lui refusa sa demande,
En disant que mon Cœur étoit de contrebande,
Qu'on ne pouvoit en France l'apporter sans danger.
Lorsqu'un celeste amour sur ses aîles rapides.
Malgré les défenses rigides,
Le porta dans ce sacré Port,
(D'où jamais l'exil, ni la force,
N'avoient pû l'arracher par le moindre divorce)
Et lui donna son Passeport.

Autre Traduction.

ENfin après un long orage
ARNAULD revient en ces Saints lieux
Il est au Port malgré les envieux,
Qui croyoient qu'il feroit naufrage.
Ce Martyr de la Verité,
Fut banni, fut persécuté,
Et mourut en Terre étrangere,
Heureuse de son Corps d'être dépositaire.
Mais son Cœur toujours ferme & toujours innocent
Fut porté par l'amour à qui tout est possible
Dans cette retraite paisible,
D'où jamais il ne fut absent.

EPITA-

EPITAPHE

Sur le Corps de M. ARNAULD.

HIC jacet ARNALDUS,
Lucem cui Gallia ; portum
Flandria, Roma fidem, præbuit astra Deus.

Traduction de la précédente Epitaphe.

CY gît ARNAULD, à qui la France
Donna le jour & la naissance ;
La Flandre un Port, Rome la Foi,
Et Dieu le Ciel, comme je croi.

AUTRE EPITAPHE

Sur le Cœur de M. ARNAULD.

INVENI PORTUM. Spes, &
Fortuna valete.

TRADUCTION.

GRaces au Ciel, je suis au PORT.
Adieu Grandeurs ; Adieu Fortune :
Passant n'en demande à Dieu qu'une,
C'est d'avoir un semblable sort.

Sur

Sur la mort de Monsieur ARNAULD.

CHéri des uns : haï des autres,
Admiré de tout l'Univers ,
Et plus digne de vivre au ſiécle des Apôtres
Que dans un ſiécle ſi pervers ,
ARNAULD vient de finir ſa carriere pénible.
Les mœurs n'eurent jamais de plus grave Cenſeur ,
L'erreur d'ennemi plus terrible ,
L'Egliſe de plus ferme & plus grand Défenſeur.

Sur Monſieur Arnault.

IMmenſe en ſon ſçavoir , en ſa foi magnanime ,
Il terraſſa l'erreur , il dévoila le crime ,
Sur le point où tous deux ſe voyoient couronnez ,
France , du grand ARNAULD , je veux taire la gloire ,
Car en liſant un jour ſon ſort dans ton hiſtoire ,
Que penſeroient de toi les ſiécles étonnez.

AV

AUTRES LETTRES.

Du 28. Novembre 1696.

Jesus Maria.

NOus n'avons point résolu, Monsieur, de rompre tout commerce avec vous, & nous avons souvent à vous en donner des marques en vous écrivant, mais en verité le tems nous manque plus que la bonne volonté pour vous. Je vous dirai donc, Mr , avec la simplicité de la colombe, que vous voïant porté si fidellement pour les Saints, je ne desespere pas de vous le voir devenir un jour, & que vous commencerez sous la conduite de la grace de Jesus-Christ, par éviter toute grace profane, & s'il est possible toute conversation, & même jusqu'aux pensées. Si vous pouviez sérieusement réfléchir quelquefois sur les engagemens d'un Chrétien par le Baptême & d'un Religieux par ses Vœux : Ah, Monsieur, que cela vous feroit du bien ! Car enfin nous serons jugez chacun sur nos obligations, & certainement notre derniere heure approche. Songez Mr, je vous en conjure, que le Seigneur viendra comme un voleur, Eh ! qu'aurez-vous, hélas, à lui dire ? J'ai admiré, Seigneur, la sain-

sainteté dans ceux que vous avez élevé par votre grace, je les ai louez autant magnifiquement qu'il m'a été possible, & toute l'Eglise a retenti des Cantiques qui les exaltent, & de votre divine misericorde qui les a sanctifiez; mais, mon Dieu, les ai-je imitez! Cependant rien n'entre dans le Ciel qui ne soit saint, & il faut que la foi animée de la charité nous y convie, avec ferveur & en verité: *Non mortui laudabunt te Domine, sed nos qui vivimus, benedicimus ex hoc nunc & usque in sæculum.* Votre sœur de la misericorde qui prend un sensible intérêt à votre salut éternel.

De Port Royal des Champs.

Gloire à Jesus au Très-Saint Sacrement.

NOus avons reçû, Monsieur, la lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire & votre supplique, laquelle après avoir lû à notre ancienne Mere, afin qu'elle prie pour vous, nous l'avons ensuite exposée au Chœur, afin que les Sœurs y entrant plusieurs fois le jour, ayent soin de vous offrir à Dieu, & de lui demander les graces que vous desirez d'obtenir de lui. La Communauté, Monsieur, a été très-édifiée & touchée en lisant votre billet. Nous avons aussi une grande compassion des douleurs

leurs que vous ſouffrez. Nous demanderons à Dieu qui vous les a envoyez, pour vous purifier, qu'il lui plaiſe de les diminuer, ſi c'eſt ſa ſainte volonté. Nous eſperons d'obtenir ſes graces par l'interceſſion des Saints, dont vous avez publié les louanges & les vertus.

Notre ancienne Mere, Monſieur, vous ſaluë très-humblement, elle eſt preſque toujours dans la ſouffrance & remplie de vertu, laquelle ſouhaiteroit de ſçavoir ce qu'a fait Me de S. Loup; nous n'avons point ſçû qu'elle aye fait d'imprudence depuis peu: ſi vous jugez à propos, Monſieur, qu'on le ſçache ici, je vous ſupplie d'avoir la bonté de nous le mander; je ſuis avec beaucoup de reſpect,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obëiſſante ſervante,

SOEUR AGNE'S DE STE THECLE
Religieuſe indigne.

Lettre

Lettre de Monseigneur l'Evêque de Carcassonne.

A Carcassonne le 28. Octobre 1693.

RIen ne justifie mieux, Monsieur, votre application à la Poësie, que l'usage que vous en faites depuis plusieurs années; tout le monde connoît & admire vos Ouvrages, ils ont mérité l'approbation de tous les sçavans & vous ont acquis une réputation qui ne finira qu'avec le bon goût. Mais ce que l'on admire encore davantage ce sont vos Hymnes, qui seront des preuves immortelles de votre esprit & de votre piété; j'espere que vous ne trouverez pas mauvais que je m'adresse à vous, pour vous prier de faire pour mon Eglise, ce que vous avez fait pour tant d'autres, je suis ravi de profiter de cette occasion, pour renouveller notre ancienne connoissance, la mémoire de Grignon & de feu Monsieur de Belliévre vous sera toujours précieuse, & j'ai lieu de croire, que vous serez bien-aise que je vous en rappelle les idées. Ces heureux tems sont passez, mais celui où vous pouvez me faire un fort grand plaisir dure encore. S. Nazaire & S. Celse, sont les Patrons de ma Cathédrale : tout ce qu'on y chante en leur honneur sent la rudesse & l'ignorance des siécles passez, & tout ce que

que vous faites feroit l'honneur du ſiécle d'Auguſte. L'eſtime particuliere que je fais de votre mérite, & de tout ce qui part de de votre main, augmente le deſir que j'ai d'avoir des Hymnes de votre façon. Je ſuis très-perſuadé que la maniere dont vous vous en acquiterez juſtifiera mon empreſſement. Souvenez-vous, je vous prie, Monſieur, que les perſonnes comme vous qui travaillent pour tous les tems, doivent autant qu'il leur eſt poſſible travailler pour tous les Païs, & ne pas borner leurs ſoins au lieu de leur demeure : leur faveur doit s'étendre auſſi loin que leur réputation. Si pour les mériter il ſuffit d'en connoître le prix, je puis vous dire que la Garonne n'eſt ni moins curieuſe de vos ouvrages, ni moins touchée de votre mérite que la Seine. Dans le fond de nos Provinces, il ſe trouve des gens charmez de la beauté de vos Vers, qui nous ſçavent bon gré d'avoir tiré la Poëſie latine du tombeau, & de l'avoir fait renaître avec les mêmes graces qu'elle avoit dans les ſiécles les plus polis. Vous trouverez dans la vie de Saint Ambroiſe écrite par le Prêtre Paulin, & dans les annotations du Cardinal Baronius ſur le Martyrologe au 28. Juillet, dequoi vous inſtruire ſur la vie de nos Saints. Je vous envoye les Hymnes que je veux réformer, afin que vous preniez la peine d'en

d'en composer sur la même mesure : je serai bien-aise de conserver le même chant dans mon Eglise, pour éviter l'embarras d'une notte nouvelle. Je vous assure que je serai très sensible au plaisir que vous me ferez, & que je tâcherai de trouver les occasions de vous en témoigner ma reconnoissance : je vous prie d'en être bien persuadé, & de croire que je suis, Monsieur, avec toute l'estime possible, entierement à vous,

GRIGNAN, Evêque de Carcassonne.

Lettre de M. de Meaux à M. de Santeüil, sur l'excuse dudit Sieur de Santeuil, accusé de ce qu'il avoit composé un Poëme, appellé Pomone, *à l'honneur des Jardins de Versailles.*

A Versailles, ce 15 Avril 1690.

VOilà, Monsieur, ce que c'est de s'humilier. L'ombre d'une faute contre la Religion vous a fait peur ; vous vous êtes abaissé & la Religion elle-même vous a inspiré les plus beaux Vers les plus élégans, les plus sublimes que vous ayez jamais faits. Voilà ce que c'est encore un coup de s'humilier.

J'attends l'Hymne de S. Bruno ; & j'espere

pere qu'elle ſera digne d'être approuvée par le Pape & d'être chantée dans ces déſerts, dont il eſt écrit qu'ils ſont réjoüis de la gloire de Dieu. Mais comment eſt-ce que le Pape vous a commandé cet Hymne ? Je vous en prie, dites-nous en la mémorable hiſtoire.

Auſſi tôt que Monſieur Pelletier ſera de retour ici, je parlerai avec plaiſir de vos penſions.

J'ai vû, Monſieur, un petit Poëme ſur votre Pomone, il commence ainſi, c'eſt la Religion qu parſe.

En iterum Pomona meas malè verberat aures,
Santolide ceſſit quo tibi cura mei ?
Ten mea templa canent fallacia ſacra canentem.

Je ne me ſouviens pas du Pentametre, mais il étoit violent & finiſſoit en répétant

Ten mea templa canent ? opprobrium vatum ten mea templa canent.

Le Poete reprenoit ainſi

Ergone cœleſtes hauſtus duxiſſe juvabit,
Ut ſonet infandos vox mihi nota deos.

Recherchant la cauſe de l'erreur, il remarque que ce Poëte évite encore leurs

 noms

noms d'Apôtres & de Martyrs, comme tous les autres qu'il ne trouve pas dans Virgile & dans Horace, & il conclut que celui qui craint d'employer les mots consacrez par la piété chrétienne, mérite d'avoir par la bouche les fables & les faux Dieux.

Martyrii pudet infantum, vox Barbara Petrus.
Aut Simon, refugit nomen apostolicum;
Sanctorumque choris pulsus, Confessor *abibit*
Non Maro non flaccus talia quippe ferant.
Credo equidem & Jesum plus horreat atque Mariam
Et quod cœlitibus Christianisque pium est
Cui sacra vocabula sordent
Huic placeant veteres numina falsa Dii.
Ille Jovem, veneremque & Divum crimina narret
Jam repetant vatem sacra nefanda suum.

J'ai empêché la publication du Poëme, il est vigoureux; l'auteur l'auroit pû rendre parfait en prenant la peine de le châtier; mais il n'y travaillera plus.

Adieu, mon cher Santeüil, je m'en vais préparer les voyes à notre illustre Boileau.

BENIGNE, *Evêque de Meaux.*

Lettre

Lettre du Révérend Pere Dom Prieur de la grande Chartreuse.

Ce 14 Juillet 1691.

J'Ai reçû la production de votre esprit & votre pieté envers S. Bruno, avec tant d'estime & de satisfaction, que je donne volontiers mon suffrage pour vous placer entre les Prudences & les autres Poëtes sacrez de la vénérable antiquité. Vous çavez conformer bien des choses en peu de Vers, où l'élegance, la netteté, & la facilité d'en faire entendre le sens se trouvent jointes ensemble. Je vous rends mes très humbles actions de graces du bon office que vous nous avez rendu; en nous fournissant dequoi embellir notre Bréviere de ces Hymnes; à la premiere impression qui s'en fera, tous les Saints que vous avez honoré par vos belles Hymnes ont trop d'interêt pour votre sanctification, pour avoir besoin d'intercession auprès d'eux. Mais si la priere des pauvres pécheurs comme nous, trouve quelque crédit auprès d'eux, mais sur tout auprès du Saint des Saints, il vous comblera de saintes prosperités en cette vie & de felicité dans l'autre. J'envoyerai à Monsieur votre frere à Grenoble un exemplaire des imprimez que vous me faites la faveur de m'en-

m'envoyer, & je ne perdrai point d'occasion de vous témoigner par mes services, que je suis avec beaucoup d'estime & de reconnoissance,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant serviteur,

F. INN. Général des Chartreux, Prieur de la Chartreuse.

Lettre de Monsieur l'Abbé de la Trappe, écrite à Monsieur de Santeüil.

Ce 5 Novembre 1692.

IL est vrai, mon Révérend Pere, comme vous me le mandez, que bien des gens sont entrez en mauvaise humeur contre moi, sans que je leur en aye donné aucun sujet véritable, ils croyent me faire beaucoup de mal, mais ils me font du bien, & je puis dire sur ce sujet les paroles du Prophête dans le sens de saint Augustin, *tanquam novacula acuta fecisti dolum.* En un mot j'ai le plaisir & l'avantage tout ensemble de leur pardonner l'injure qu'ils ont crû me faire, d'en effacer toute mémoire dans mon cœur, & de leur vouloir avec sincerité

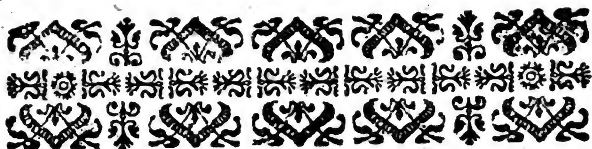
cerité autant de bonheur & de bénédictions, qu'il paroît, par tout ce qu'ils ont dit contre moi, qu'ils ont envie de me haïr. Voilà ma dépoſition dans la diſpoſition & dans la circonſtance préſente : Il ne manque qu'à ſçavoir le nom de l'Auteur, pour l'en aſſûrer moi-même. Je n'ai pas beſoin de vous dire, comme quoi j'ai reçû tout ce que vous m'écriviez. Vous avez ſans doute trop bonne opinion de moi, pour croire que je l'aye pris autrement que comme vous le ſouhaitez. Pour vos Hymnes de S. Bernard, elles ſont les plus belles du monde, elles ſont nobles, expreſſives, & dévotes tout enſemble, vous ſçavez que nous ne ſommes pas les maîtres abſolus. Nous ſommes dans une obſervance de laquelle nous dépendons en beaucoup de choſes. Pour moi je voudrois que tout l'Ordre le chantât. Croyez, je vous en conjure qu'on ne ſçauroit être avec plus de ſincerité que je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très humble & très-obëiſſant ſerviteur,

FR. ARMAND,
Abbé de la Trappe.

HYMNES



HYMNES SACRE'ES

Pour Saint Bruno, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, le 6. Octobre.

I.

Magnarum strepitu qui Procul urbium,

Tirons par nos concerts un Saint de son silence,
Un Saint de qui le cœur ne fut jamais séduit ;
Qui chercha les deserts pour faire pénitence,
Eloigné des plaisirs, des Villes & du bruit.

Bruno craint le courroux du Monarque suprême
Et se trouve saisi d'une si sainte horreur,
Qu'il résout en secret de se quitter soi-même,
Pour éviter les traits de sa juste fureur.

Il laisse tous ses biens pour s'ouvrir une voye ;
Aux celestes tresors inconnus ici-bas,
Et dans l'esprit du bien qui fait toute sa joye,
La gloire des Sçavans n'a plus pour lui d'appas.

Ah ! quel est ce transport dont ton ame est ravie,
Qui te fait au desert aller finir ton sort ;
Tu veux n'avoir que Dieu pour témoin de ta vie.
Tu veux n'avoir que Dieu pour témoin de ta mort,

Tu

Tu ne fuiras pas ſeul, cours où le Ciel t'appelle,
Six de tes compagnons vont te ſuivre en ces lieux:
Tel qu'en ſonge la nuit un Prélat plein de zéle,
Vit ſept Aſtres nouveaux s'élever à ſes yeux.

Favorable préſage! aux Monts inhabitables,
Hugues qui les reçoit, donne des habitans:
Il fixe ſur ces Monts, ces Aſtres admirables,
Qu'on y verra briller juſqu'à la fin des tems.

Toi qu'on vit au ſortir de tes forêts obſcures,
Te lever en triomphe à la Céleſte Cour:
Protéges tes enfans, rends leurs ames ſi pures,
Qu'en ſuivant tes conſeils ils y régnent un jour.

Louange au Créateur, à toi Pere adorable,
Gloire au Fils Eternel qui nous a rachetés,
Même honneur, même gloire à l'Amour inéfable,
Qui grave dans nos cœurs les ſaintes Vérités.

II.

Vos inaccessi, loca sola, montes.

INacceſſibles lieux, ſolitaires montagnes,
Et vous rochers couverts de neige en tout tems,
Voici Bruno, ceſſez d'envier aux campagnes,
Leurs nombreux Habitans.

On pourra ſans horreur entrer dans vos tanieres,
Vos rochers recevront ſans peine un joug heureux:
Tout ſe réjouira de voir tant de lumieres
Dans ces déſerts affreux.

Des pleurs des pénitens votre terre engraiſſée:
Docile à leurs labeurs produira de bons fruits,
Les ſtérils buiſſons dont elle eſt hériſſée,

Seront par eux détruits.

La voix des vains mortels ne vient point se répandre
Dans ces sombres déserts devenus si charmans :
On n'entend que Dieu seul, Dieu seul y peut entendre
Les saints gémissemens.

Des fameux pénitens la nourrice pieuse.
L'austére Thébaïde y trouve son tableau,
Et pense voir les Pauls de cette terre heureuse ;
Renaître de nouveau.

La renommée alors, pour te faire connoître ;
Des Alpes malgré toi va pénétrer les Monts,
Le Pontife l'entend & rapelle son Maître,
Pour suivre ses leçons.

Combien de fois Bruno, vers les rochers qu'il aime,
Retourne-t'il ses yeux de ses larmes couverts :
Il marche cependant, & dans les Villes mêmes ;
Il porte ses déserts.

Au milieu des Prélats il n'a point l'ame émuë,
Par l'éclat de la pourpre ou des vaines grandeurs,
Il redoute la Mître, & s'étonne à la vûë
Des suprêmes honneurs.

Dieu seul de ses vertus fut l'ample récompense,
Pour chanter son triomphe, unissons tous nos voix,
Bénissons à jamais la souveraine Essence ;
Essence unique en Trois.

Fama

Fama præruptas tua scandit Alpes.

I I I.

BRuno lassé de Rome & des attraits du monde
L'abandonne & cherche un désert ;
La Calabre n'a point pour le mettre à couvert,
De solitude assez profonde :
Et pour lui les Forêts sont un plus doux séjour,
Que celui d'une sainte Cour.

Tu te caches en vain. Une meute attirée,
Par l'appas de ta bonne odeur,
Trompe ta prévoyance & conduit un Chasseur ;
Dans l'impénétrable contrée.
Roger te fait sa proye, & dans cet heureux jour
Il devient la tienne à son tour.

O merveille ! par-là ce Prince & son armée
Evitent un trépas fatal ;
Ton image l'éveille & ce grand Général,
Rassemble sa troupe allarmée.
Comme un Moyse alors tu fais au Ciel des vœux,
Et le Seigneur combat pour eux.

A l'heure de ta mort, plein d'un amour extrême,
Tu demandes le Sacrement :
Et ta foi par ta voix déclare hautement,
Que c'est le Corps de CHRIST lui-même,
Tes Freres affligés ont les larmes aux yeux,
Tandis que tu voles aux Cieux.

La terre de ses Os enfin dépositaire,
Conserve encore sa sainteté,
Il sort de son Tombeau rempli de pureté,
Une fontaine salutaire ?

Et comme à la Piscine on guérissoit jadis,
Les malades y sont guéris.

Fessus aulâ turbulentâ

JESUS, accorde-nous par ta grace féconde,
De mourir si bien aux plaisirs,
Qu'on ne puisse jamais corrompre nos désirs,
Par l'air contagieux du monde;
Et fais que notre Pere animant tous nos cœurs,
Vive en nous par de saintes mœurs.

Au Pere sans principe, à l'Essence inéfable,
Rendons des honneurs éternels,
Que nos loüanges soient en tous tems solemnels;
Pour le Fils son Verbe adorable:
Qu'en terre comme au Ciel on serve nuit & jour:
Le nœud très-saint de leur amour.

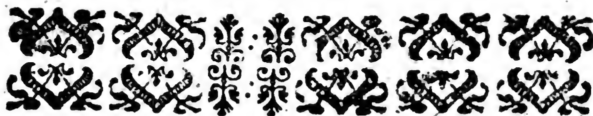
Lettre de Monsieur l'Evêque d'Orléans.

MONSIEUR,

JE ne sçai de quelles paroles je puis me servir, pour vous remercier des belles Hymnes que vous m'avez envoyées. Il faut avouer qu'il n'y a que vous seul qui soyez capable d'en faire d'aussi belles Vous avez fait un alliage admirable de nos deux Fêtes. Nous les chanterons avec plaisir dans peu de tems, s'il plaît à Dieu, & votre ancien condisciple se tiendra fort heureux, s'il peut vous faire connoître qu'il a toute la reconnoissance possible, & qu'il est très-véritablement, MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéissant serviteur,
L'EVESQUE D'ORLEANS.

HYM-



HYMNES SACRE'ES

POUR L'INVENTION DE LA SAINTE Croix, le troisiéme May.

I.

Tellus tot annos, quid tegis?

POurquoi nous caches-tu dans ton ſein trop avare,
Le gage de notre bonheur?
On cherche ce dépôt ſi précieux, ſi rare,
Sans nous faire languir, Terre ouvre-nous ton cœur.

A la main d'un mortel ne céde point la gloire
De nous montrer le ſacré bois,
Par qui nous remportons ſur l'enfer la victoire;
Fais paroître à nos yeux cette adorable Croix.

Le Ciel a fait trouver la perle précieuſe,
Qu'on cherchoit depuis ſi long tems.
Ce tréſor découvert par une main ſoigneuſe,
Nous eſt enfin donné pour nous rendre contens.

Par l'eſprit du Seigneur une Reine inſpirée,
Cherche & trouve cet heureux bois.
Des grandeurs de la Cour ſaintement ſéparée,
Elle quitte auſſi-tôt ſon ſceptre pour la Croix.

Quelle est, ô sacré Bois! la puissance sublime
Que tu tiens du Corps du Sauveur?
Un cadavre te touche & soudain se ranime;
Un mort voit, marche, entend & parle en ta faveur.

Frappé de ta splendeur, l'enfer est en allarme,
Et les Démons te sont soûmis:
Dans nos combats divers, ayant ton bois pour arme,
Nous vaincrons les efforts de tous nos ennemis.

Dieu qui nous a sauvés par un si haut Mystére,
Soit beni dans l'Eternité:
Qu'on adore en tout tems l'Esprit, le Fils, le Pere,
Essence unique en Trois, très-sainte Trinité.

I I.

Signum novi Crux fœderis.

O Croix! signe nouveau de la sainte Alliance,
Qui nous promet un heureux sort:
Croix, Arche du salut, dans notre défaillance,
Quand nous allons périr, tu nous conduits au port.

Tu désarmes la main du vengeur redoutable,
Du Juge irrité contre nous,
Tu sçais lui faire prendre un regard favorable,
Et dès que tu parois, il n'a plus de courroux.

Si du Serpent d'Enfer la fatale morsure,
Porte dans nos cœurs son poison;
Nous n'avons qu'à te voir, & de notre blessure,
Nous trouvons aussi-tôt la prompte guérison.

Sur cet Autel sacré la divine Victime.

S'im-

S'immole à la Divinité,
Sur ce ſiége le Fils notre Avocat ſublime,
Appaiſe le courroux de ſon Pere irrité.

O croix ! ô Sainte Croix ! des Fidéles chérie,
Croix teinte du Sang du Sauveur,
Fais que trouvant dans toi la ſource de la vie,
Nous trouvions dans ce Sang la ſource du bonheur.

Dieu qui nous a ſauvés par un ſi haut Myſtere,
Soit béni dans l'Eternité,
Qu'on adore en tout tems l'Eſprit, le Fils, le Pere,
Eſſence unique en Trois, très-ſainte Trinité.

III.

Crux ſola languorum Dei.

D'Un Dieu mourant pour nous confidente diſcréte.
Apprends-nous les vives douleurs :
O Croix ! raconte-nous de la peine ſecréte
Les accens, les friſſons, les ſoupirs, les langueurs.

Il attend le trépas, dans cette triſte attente,
Privé de tous ſecours humains,
En repoſant ſur toi ſa tête languiſſante,
On le voit attaché par les pieds & les mains.

Sur le point d'expirer, Jeſus à l'agonie,
Pour accomplir tous ſes déſirs,
Dépoſant dans ton ſein une ſi belle vie,
Te donne & ſon eſprit & ſes derniers ſoupirs.

C'eſt en toi que ce Dieu nous enfante la grace,
Il montre par toi ſon amour :

C'est par toi qu'il confond des criminels l'audace,
Et tu lui serviras de Tribunal un jour.

Dieu qui nous a sauvés par un si haut Mystere,
Soit beni dans l'Eternité,
Qu'on adore en tout tems l'Esprit; le Fils, le Pere,
Essence unique en Trois, très sainte Trinité.

EPIGRAMMES.

Sur Monsieur de Santeüil.

SAnteüil ne s'est pas mal acquité de ses vœux,
Il a donné ses soins & son étude
A célébrer des Saints les travaux glorieux;
Pourroient-ils sans ingratitude,
Lui fermer la porte des Cieux?

AUTRE

De Monsieur Despreaux, sur Mr. de Santeüil.

A Voir de quel air effroyable,
Roulant les yeux, tordant les mains,
Santeüil nous lit les Hymnes vains,
Diroit-on pas que c'est le Diable,
Que Dieu force à louer ses Saints?

Lettre

Lettre de M. l'Abbé de la Trappe à J. B. de Santeüil de S. Victor.

Le 14. Octobre 1689.

IL eſt vrai que je ſuis ſurpris, lorſque Mr le P. G. de la Cour des Aydes me dit que que vous aviez penſé à moi dans les Hymnes que vous avez composés des Saints Moines ; car il y a des diſtances ſi infinies entr'eux & nous, que je ne me ſerois pas imaginé que vous euſſiez pû nous avoir devant les yeux, en exprimant des choſes ſi fort au-deſſus de celles que nous pratiquons. Il eſt vrai que nous voudrions bien leur reſſembler, & tracer dans nos vies des actions qui les ont rendus l'édification des hommes & la joye des Anges ; mais avec tous nos efforts, à peine ſommes-nous les ombres de ces corps d'une beauté & d'une clarté ſi grande. Vous parlez d'une maniere ſi noble & ſi ſainte, des vertus de ces grands hommes, & vous les mettez tellement dans leur jour, que ceux qui ont un zéle véritable pour leur gloire, ou plûtôt pour celle de Jeſus-Chriſt, qui n'a fait que leur communiquer la ſienne, en conſerveront une éternelle mémoire : Dieu ne manquera pas de récompenſer votre piété, il n'y a rien que

que vous ne deviez attendre auprès de cette multitude innombrable de ſaints Interceſſeurs, à la louange deſquels vous avez ſi heureuſement conſacré votre tems, votre plume & votre étude. Nous lui demanderons avec toute l'inſtance poſſible, qu'après vous avoir donné la grace de nous repréſenter avec des couleurs ſi choiſies & ſi vives, il vous donne celle de les imiter: c'eſt le ſouhait de

F. ARMAND, Abbé
de la Trappe

Autre Lettre de M. l'Abbé de la Trappe.

Ce 2. Juillet 1690.

TOut ce qui part de vos mains, Monſieur, a tant de pureté & tant d'eſprit, qu'il ne ſe peut que ceux qui s'entendent en Vers n'y donnent leur approbation: cependant je trouve que votre Poëſie ſainte l'emporte comme il y a plus de nobleſſe pour le ſujet, plus d'excellence dans la matiere, le feu en eſt plus beau, plus vif & plus éclatant; toutes les fois que je lis le Livre de vos Hymnes, je remarque des choſes qui me touchent, & des expreſſions qui me paroiſſent toutes nouvelles.

Les Hymnes de D. Soûprieur ne valent pas

pas la peine d'être vûës par des yeux auſſi diſcernans que les vôtres, ſupportables à la ruſticité de Mr Deſert, ne le ſeroit pas ailleurs, ne doutez point qu'il ne conſerve toute la connoiſſance qu'il vous doit, des marques que vous lui avez données de votre amitié, & qu'il ne s'en ſouvienne devant Dieu, & ſoyez perſuadé que l'on noublie pas les gens faits comme vous.

F. ARMAND, Abbé
de la Trappe.

Autre Lettre dudit Sieur Abbé de la Trappe.

Ce 6 Février 1691.

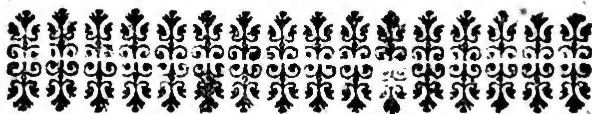
J'Ai reçû, mon Révérend Pere, la Lettre que vous prîtes la peine de m'écrire il y a quelque tems de vos Hymnes tout enſemble; avec toute la reconnoiſſance que je devois à la grace que vous me faiſiez de vous ſouvenir de moi, & avec toute l'eſtime que mérite ce qui part de votre main: je vous avouë que je n'ai point eu de ſanté depuis ce tems-là, que j'avois toujours différé à vous répondre, & vous dire que tout m'a paru beau & touchant dans ces divins Cantiques, je les appelle ainſi; les expreſſions en ſont pures, nobles, pleines de piété: & il ſe peut dire qu'ils ſont ce que vous aviez

aviez envie qu'ils fissent, j'entends qu'ils donnassent de grandes idées de ceux dont vous faites l'Eloge, & qu'ils excitassent à les imiter.

Les Hymnes de saint Corneille & de S. Cyprien, n'ont pas eu dans mon sens un moindre succès, & je ne vois pas ce qui peut vous dégoûter de la continuation d'un travail à qui Dieu donne bénédiction; vous voudriez être comme ceux que vous louez, & vous avez raison; mais c'est déja beaucoup de le désirer avec ardeur, comme je m'assure que vous le faites; & sans vous flâter, on peut vous dire que vous leur ressemblez dans une disposition principale, qui est celle d'endurer; puisqu'il n'y a rien de plus douloureux que d'entreprendre des travaux si considérables, comme ceux que vous m'avez envoyés, ausquels j'ai mis tout mon esprit en les considérant, & les ayant trouvés remplis de sentimens très-pieux: Je vous prie de continuer toûjours en pareilles entreprises, vous assûrant que je suis avec un respect très-particulier,

MONSIEUR,

Votre très-obéïssant serviteur,
F. ARMAND, Abbé
de la Trappe.



DEMÊLÉ

DE M. DE SANTEUIL avec les Jesuites.

C'Est le destin de ceux qui ont causé de grands troubles durant leur vie d'en causer encore après leur mort. Celle d'Alexandre n'éteignit pas la Guerre dans l'Asie, elle la ralluma au contraire avec plus de fureur, par l'ambition de ses Lieutenans qui se disputerent long-tems la Couronne.

Il est arrivé quelque chose de pareil à M. Arnauld, s'il est permis de comparer un Docteur à un Conquerant. Sa mort qui sembloit devoir terminer tous les troubles qu'il avoit causez durant sa vie, en a au contraire excité de nouveaux. Chacun sçait la maniere indigne dont les Jesuites se sont déchaînés contre un saint Abbé, pour s'être expliqué trop clairement dans cette occasion, en disant, au sujet du grand chef de parti qui venoit de tomber dans la personne de M. Arnauld, *heureux qui n'en a point d'autres*

que

que celui de Jesus Christ. Voilà ce que produisit la premiere nouvelle de la mort de Mr Arnauld. Mais son cœur ayant été depuis rapporté en France, il ne pût y rentrer sans y répandre encore des semences de division, par le demêlé qu'il a fait naître entre M. de Santeüil & les Jesuites.

L'histoire qui a déja paru sur ce sujet a pu en donner quelque connoissance; mais comme on n'avoit pas encore toutes les lumieres qu'on a eu depuis, il est échapé quelques traits assez considérables, pour n'être pas négligez. Ainsi j'ai cru que je ferois plaisir au Public de lui donner une relation plus exacte & plus ample de l'origine, du progrès & des divers incidens de ce demêlé, dont je suis d'autant mieux instruit, qu'aïant passé à Paris une partie du tems qu'il a duré, j'ai eu habitude avec les principaux Auteurs de part & d'autre, & que j'ai trouvé en Province des Mémoires encore plus curieux; je veux dire des Lettres de Mr Santeüil écrites à un Jesuite qui a eu part à cette affaire, & qui a été obligé de les rendre comme publiques, pour satisfaire la curiosité de plusieurs personnes de consideration qui les lui demandoient à mesure qu'il les recevoit. N'étant donc venuës jusqu'à moi, que par cette voye, j'ai cru être en droit de m'en servir & de profiter les lumieres qu'elles m'ont fournies. J'ai tiré aussi plu-

sieurs

ſieurs choſes de l'hiſtoire qu'on a déja donné au Public ſur cette matiere, & j'en ai tranſcrit des morceaux entiers, que j'ai jugez d'aſſez bon goût, pour être preſentez une ſeconde fois à ceux qui auront la curioſité de s'inſtruire plainement de ce grand démêlé, dont voici l'origine.

Monſieur Arnauld étant mort aſſez paiſiblement après une vie fort agitée & fort inquiéte, les Dames de Port-Royal des Champs auſſi zelées pour ſa mémoire après ſa mort, qu'elles l'avoient été pour ſa perſonne durant ſa vie, ſouhaitérent d'avoir ſon Cœur dans leur Egliſe; conſolation qu'on ne ſongea pas à leur refuſer. Elles le reçurent avec les tranſports qu'on peut s'imaginer, & le placerent dans le lieu le plus honorable qu'il leur fut poſſible.

Le cœur étant placé, il fut queſtion d'une Epitaphe. On crut ne pouvoir mieux s'adreſſer pour cela qu'à M. de Santeüil, ſur la poſſeſſion où il eſt aujourd'hui de faire toutes les Epitaphes du monde, & qui eſt ſi bien établie, que le même homme qui va commander une bierre chez l'ouvrier, va en même-tems commander une Epitaphe chez M. Santeüil: comme l'affaire étoit délicate, les Religieuſes crurent devoir prendre M. Santeüil à leur avantage. Pour cela elles l'invitérent à venir paſſer quelques jours à Port-Royal, avec un de ſes Confreres q i en

en étoit Supérieur ; & durant le séjour qu'il y fit il se trouva si fortement prévenu de la Grace efficace, qu'il ne put se défendre d'en suivre l'impression, & de faire pour M. Arnauld l'Epitaphe qu'on lui demandoit.

Elle ne fut pas imprimée d'abord mais étant tombée entre les mains de M. de la Fémas fils du feu Lieutenant Civil, il la traduisit en Vers François & peu de t ms après l'une & l'autre furent imprimées ensemble & se répandirent dans le monde : mais ce ne fut pas impunément, ayant été relevées tout aussi-tôt par une Critique manuscrite de M. l'Abbé Faïdit. Il y blâmoit fort aigrement ces termes de M. Santeüil : *Ejectus & exul. Hoste triumphato Veri defensor & Arbiter Æqui* ; & encore plus ceux-ci de M. de la Fémas.

Ce Martir de la Verité,
Fut banni, fut persecuté,
Il est au Port malgré les envieux,
Qui croyoient qu'il feroit naufrage.

Enfin il censuroit ces deux Piéces comme également injurieuses au Roi & aux RR. PP. Jesuites.

Ceux-ci se contenterent d'abord de faire faire des reproches à M. Santeüil sur son procedé & se plaignirent de ce qu'ayant fait jusqu'ici profession ouverte d'être leur ami il s'en étoit si peu souvenu dans cette occasion : mais sur-tout ils lui firent entendre

dre qu'il lui étoit encore moins pardonnable d'avoir si fort manqué au respect & à la reconnoissance qu'il devoit au Roi, qui l'avoit comblé de ses bienfaits, & dont il avoit une pension de huit cens livres, que d'appeller *Arbitre de la verité* un homme exilé de son Royaume comme chef de parti, comme Heresiarque reconnu tel par l'Eglise & par la France & mort dans l'obstination de toutes les erreurs condamnées.

M. Santeüil n'ayant rien de bon à répondre à tout cela, faisoit la sourde oreille, se flâtant que tous les murmures qui s'élevoient alors se dissiperoient d'eux-mêmes insensiblement, lorsqu'il vit fondre sur lui une Piéce envoyée de Province, qui commença à le faire parler, & qui le détermina enfin à prendre les voyes de satisfaction. Cette Piéce étoit intitulée : *Santolius vindicatus*, c'est-à-dire, *Santeüil vengé*. Pour entendre ce titre, il faut sçavoir que l'Auteur, qu'on dit être le Pere du Cerceau, jeune Jesuite, qui régente à Roüen, s'étoit malheureusement attiré le courroux de M. Santeüil, pour avoir dit dans une occasion qu'il ne sçavoit pas le Latin : mais quoique dans le titre de la Piéce il ne fasse mention que de cet article, il tombe vers le milieu si rudement sur l'Epitaphe en question, qu'il en fait son principal, & que le reste n'est qu'un prétexte pour avoir occasion de manier plus

agréablement Monsieur Santeüil.

Les Jesuites eurent la modération de ne point faire imprimer cette Piéce ; ils se contentérent de l'envoyer manuscrite à M. Santeüil pour lui faire entendre que si on l'avoit laissé jusques là si paisible, ce n'étoit pas qu'on ne put le battre par ses propres armes, mais qu'on étoit bien-aise de lui donner le tems de se reconnoître & de réparer sa faute.

Cette Piéce fut la premiere attaque que reçût M. Santeüil, comme il le dit lui-même en écrivant à son Auteur, à qui il reproche d'avoir été *le premier Jesuite qui ait levé le masque contre lui.* Elle eut tout l'effet qu'on s'en étoit promis il en fut frappé comme d'un coup de foudre, & accoûrut aussi-tôt au College des Jesuites, demandant miséricorde avec les termes du monde les plus-humbles & les plus touchans, conjurant tous ceux qu'il rencontroit de ne le point perdre ; qu'il avoit toûjours été ami de la Societé, & que l'Epitaphe en question n'étoit point de lui, mais qu'elle avoit été supposée par ses ennemis pour le broüiller avec les Jesuites. On lui dit qu'on souhaitoit que ce qu'il avançoit fut vrai, mais que ce desaveu simple ne suffisoit pas, & qu'il falloit détromper le Public par un desaveu authentique qu'on lui demandoit pour gage de sa sincerité.

Il

Il promit tout ce qu'on voulut, mais l'embarras fut d'effectuer sa promesse. Il se raccommodoit à la verité par-là avec les Jesuites, mais il se mettoit à dos tous les Jansenistes, avec qui il avoit des raisons de se ménager, de sorte que la situation où il se trouvoit, étoit tout à-fait fâcheuse, & la conjoncture des plus délicate. Cependant il crût avoir trouvé un biais pour s'en tirer au contentement des deux partis, en jettant de la poussiere aux yeux des Jesuites, par un Panégirique imposant & flâteur qu'il fit de leur compagnie, il y mêloit seulement quelques injures Poëtiques contre celui qui avoit eû l'indiscrétion de publier sous son nom l'Epitaphe qu'il ne desavoüoit pas absolument.

L'encens de Mr. Santeüil ne donna point si fort dans la tête des Jesuites, qu'ils ne s'apperçûssent bien du tour de souplesse dont il s'étoit servi pour exquiver la difficulté; ils le traiterent d'homme double & de mauvaise foi; il se vit en moins de rien innondé d'Epigrammes; qui venoient fondre sur lui de tous côtez, & où les jeunes Jesuites du College qu'il appelle dans un endroit *pubes Jesuitica sagittaria*, avoient bonne part. Les Jansenistes de leur côté n'étoient pas moins choquez de sa lâcheté, que les Jesuites l'étoient de sa duplicité, & ils lui en donnerent des marques par une Piéce

en Vers Burlesques qu'ils firent courir contre lui, & qui commence par,

Santeüil ce renommé Poëte, &c.

Ainsi il se trouva bien loin de son compte, & il vit qu'en voulant ménager tout le monde, il n'avoit contenté personne. Cependant il falloit prendre son parti & les raisons d'intérêt l'emportant sur les mouvemens d'inclination, M. Santeüil conclut, tout bien pesé, que huit cens livres de rentes valoient encore mieux que l'amitié des Jansenistes, qu'il résolut de se sacrifier aux Jesuites, pour mettre à couvert sa pension, à qui il craignoit qu'ils ne donnassent quelque atteinte. Il commença donc par une humble confession qu'il fit de sa faute, mais par Lettre, pour s'épargner la confusion de la faire de vive voix. Il disoit » qu'il étoit » l'Auteur de l'Epitaphe ; qu'il l'avoit faite malgré lui, & à contre-cœur ; qu'elle » lui avoit été extorquée par une Dame voisine de Port-Royal, & une Dame d'une » naissance & d'une beauté à ne lui rien refuser J'ai nié d'abord l'Epitaphe, ajoûtoit-il, par les mauvais sens qu'on y donnoit : mais dans l'examen de ma conscience, j'ai cru devoir à mon innocence l'aveu que je fais. Je ne suis point du parti » de M. Arnauld, je suis tout Jesuite, il » n'y

n'y a que la robbe qui me manque ; ces « Vers me ſont échapez par l'importunité « d'une femme, c'eſt une dévote qui me les « a demandez, comment la refuſer, elle « m'auroit étranglé ? » Une femme, quel moyen ? Et ſur ce qu'on lui récrivit qu'il ne falloit pas être ſi ſenſible, ni pouſſer ſi loin la complaiſance pour les Dames : » Je ne « ſçaurois, répondit-il, rien refuſer de tout « ce qu'on me demande, & je ferois l'éloge « des cornes du Diable, ſi l'on m'en prioit, « *Laudarem cornua Diaboli rogatus*. Enfin pour partager la faute, il en jettoit une partie ſur le Traducteur de l'Epitaphe, qu'il accuſoit d'avoir outré le ſens du Latin, & s'étant mis dans la tête que la Traduction étoit de la façon de M. l'Abbé Faïdit il le prit à partie, & voulut décharger ſur lui une partie de ſon chagrin ; & comme cet Abbé venoit de perdre par Jugement de M. le Premier Préſident de Paris un Prieuré de deux ou trois mille livres, il lui écrivit une Lettre fort bruſque, en lui envoyant des Vers ſur le Vin de Beaune. Le deſſus de la Lettre portoit ;

A Monſieur l'Abbé Faïdit,
Qui n'a pû par tout ſon crédit ;
Ni par ſes Vers charmer Achille,
Il n'a fait qu'irriter ſa bile :
Mais moi je charme tous les Dieux,
Et

Et leur vôle un Vin près eux ,
(Le Vin de Beaune) sur la table ,
Tandis qu'Harlay l'envoye au diable.

Celui-ci (j'entens l'Abbé , & non pas le diable) qui n'avoit garde de se défier qu'on dût lui attribuer des Vers , dont il avoit la critique , ne comprit rien à la saillie de M. Santeüil ; mais prenant la chose en galant homme , & en homme qui entend raillerie , il lui répondit sur le champ en ces termes :

Vous dites que vos Vers ont sçû charmer les Dieux ,
Et vôler sur leur table un nectar précieux ,
Et que les miens n'ont pû me rendre Harlay propice
N'en soyez pas surpris , les Dieux sont gracieux ,
Il n'en est pas ainsi du chef de la Justice ,
Puisque vos Vers par qui les Dieux sont enchantez ,
Sont à son jugement des inutilitez.

Le compte de trois inutilitez de Mr. Santeüil est trop connu pour que cela ait besoin de Commentaire ; Cependant M Santeüil & l'Abbé Faidit se raccommoderent , s'envoyérent mutuellement de leurs ouvrages en signe de reconciliation ; ce dernier lui

luí envoya même une petite Lettre en Vers latins assez obligeante ; Santeüil se contenta d'y répondre par ce Billet. *Vous m'avez fait un tour cruel, à moi qui suis votre ami, & qui repandroit tout mon sang pour vous. Vous m'ôtez huit cens livres de rente.* Tuus S. V.

Vous dites que je ne fais des vers que pour des Saints & des Patrons de Village, & que je les vends bien cher aux Curez des lieux, & que selon qu'ils me payent, ils ont de belles ou de méchantes Hymnes de ma façon J'entends raillerie, je vous le pardonne. Tuus S. V.

L'Abbé Faïdit voyant qu'il ne s'agissoit que de la Lettre qu'un Jesuite lui avoit écrite, & non pas qu'on soupçonnât d'avoir fait une affaire à M. Santeüil sur l'affaire de Mr. Arnauld, n'en fit que rire & ne se mit pas fort en peine de se disculper auprès de lui.

Cette espece de diversion qu'avoit faite Mr. de Santeüil, ou plûtôt cet incident qui étoit survenu à la cause, ne le dispensoit pas de la rétractation qui étoit le principal, & sur laquelle on le pressoit tous les jours par Epigrammes sur Epigrammes qu'il recevoit continuellement, & qui ne lui donnoient point de repos. Il étoit dans des transes mortelles ; écrivant à tous les Jesuites de ses amis, pour leur demander quartier ;

tier, il croyoit voir par tout le *Santolius vindicatus*, imprimé & le moindre Jesuite qu'il rencontroit, il l'abordoit brusquement, & le reconduisant d'un bout de Paris jusqu'au College, il lui faisoit ses doleances avec le ton, l'air & les gestes que ceux qui ont l'avantage de le connoître peuvent s'imaginer; & criant à pleine tête, il récitoit par cœur l'Apologie qu'il venoit de donner au Public, appuyant sur tous ces endroits qu'il répetoit plusieurs fois.

Veri sanctissima custos,
Docta cohors ....
.... Puris hac pura canalibus unda.
Unde mihi nomen decus unde & gloria venit
Et pietas & Religio virtusque fidesque,
Et probitas morum, sancti quoque regula veri.

Quoi, *Monsieur*, disoit-il, *ce n'est pas là dire que les Jansenistes ont tort, que les Lettres Provinciales sont des impostures?*

Enfin, il falloit l'écouter, bon gré, malgré, & fut-ce le Frere Cuisinier des Jesuites rien ne lui servoit de n'entendre pas le Latin; de sorte que le chemin n'étoit pas libre dans Paris à tout homme qui portoit l'habit de Jesuite; Santeüil les attendoit au passage & se jettant à la traverse les poursuivoit son Apologie à la main, jusqu'à la porte du College exclusivement, car je ne sçai

ſçai quelle terreur panique l'empêchoit de paſſer outre. Enfin ; comme il craignoit ſur-tout pour ſa penſion, & qu'on le ménaçoit de l'indignation du R. P. de la Chaiſe qu'on diſoit fort irrité contre lui, il lui écrivit une grande Lettre, où il proteſtoit que par *Hoſte triumphato, il n'avoit jamais prétendu parler des Jeſuites, ni dire que M. Arnauld les eût vaincus, ni encore moins les attacher comme d'illuſtres eſclaves au char de triomphe de ce Docteur ; que c'étoit lui au contraire que les Jeſuites avoient battu à dos & à ventre : mais que c'étoit uniquement des Miniſtres Claude & Jurieu, dont il avoit parlé.*

Le R. P. de la Chaiſe lui fit réponſe, *qu'il n'avoit que faire de ſe tant tourmenter pour l'explication du mot* hoſte triomphato, *que perſonne n'avoit entendu des Jeſuites ; que de celui de* Veri defenſor *lui paroiſſoit plus inſupportable, étant dit d'un homme qui étoit mort chef d'un parti condamné, dont tous les Livres avoient été mis dans* l'Index *à Rome, & dont l'Ouvrage même de la Perpétuité n'étoit pas exempt d'erreur : Mais après tout, comment pourriez vous*, lui ajoûtoit-il, *excuſer le mot de* Sanctus Arnaldus ?

Cette Lettre conçûe de la ſorte jetta M. Santeüil dans de merveilleuſes inquiétudes. Il accourut à la Maiſon Profeſſe, pour ſe juſtifier en perſonne au R. P. de

la Chaiſe, ſe retranchant fort ſur l'innocence de ſon intention ; & comme il rompoit la tête à chaque Jeſuite qu'il trouvoit dans la Maiſon, & qu'il revenoit toûjours à ſon Apologie : *Tout cela ſeroit fort beau*, lui diſoit-on, *ſi vous ne l'aviez pas retracté par votre Epitaphe* ; *Ah ! Monſieur*, répondit-il, *vous me faites pleurer* ; *je ſuis un malheureux*, *mais je n'ai jamais prétendu faire mal.* Le R. P. Bourdalouë qu'il fut voir auſſi pour implorer ſon aſſiſtance, prit la choſe en riant, & lui dit qu'il avoit fait comme le Sacriſtain qui change de paremens ſelon les Fêtes. M. Santeüil prit cela pour argent comptant, & écrivant à l'Auteur du *Santolius vindicatus* avec qui il s'étoit raccommodé, il ſe congratuloit du tour agréable que le Pere Bourdalouë avoit donné à ſa faute; mais ayant reçu pour réponſe qu'il demandât à ce Pere ce qu'il penſoit d'un pareil Sacriſtain ; il conçût que la comparaiſon ne lui étoit pas ſi avantageuſe qu'il ſe l'étoit imaginé. C'eſt ſur cela qu'il écrivit au Pere Bourdalouë » de ſe bien donner » de garde de croire qu'il fut ſemblable au » Frere Sacriſtain de ſaint Louis, qui ſelon la qualité des Saints, changeoit les » paremens de l'Autel, & mettoit un jour » du rouge & l'autre du blanc, & puis du » noir, & enſuite du violet ; & qu'il n'étoit » pas Janſeniſte à Port-Royal, lorſqu'on lui » faiſoit

» faiſoit bonne chere ; & puis Moliniſte
» chez les Jeſuites, lorſqu'ils lui procu-
» roient des penſions ; mais que ſur-tout il
» le prioit de déſabuſer le Pere de la Ruë
» & ſes Confreres du College, qu'on lui
» avoit dit être fort indignez.

Le Pere Bourdalouë lui répondit fort obligeamment » qu'il avoit lû ſa juſtification » avec plaiſir, & qu'il étoit fort aiſe de re- » cevoir de ſes Lettres, parce qu'elles étoient » pleines d'eſprit & réjouiſſantes ; & que » ſans avoir recours au parement d'Autel il » travailleroit préſentement, & qu'il étoit » libre & quitte de ſon Avent de S. André, » à le juſtifier auprès des Peres de la Com- » pagnie ; qu'il y avoit déja travaillé avec » ſuccès, & que le Pere de la Ruë étoit tout- » à-fait converti ; & qu'il iroit au premier » jour au College pour convertir les autres.

Tout cela donna de bonnes eſpérances à M. Santeüil, & le détermina à donner une ſeconde Apologie au Public. Le Pere Jou-vency l'en preſſoit tous les jours par ſes Lettres, où il lui mandoit » qu'il étoit » excommunié s'il ne ſe retractoit, & qu'il » falloit néceſſairement dire Anathême à » M. Arnauld, & ſur-tout deſavoüer ces » mots d'*Arbiter æqui*, & de *Defenſori ve-* » *ri.... Ejectus & exul*, &c. «

De dire Anathême à M. Arnauld, c'eût été ſe mettre tout le parti ſur les bras, & il

voyoit bien ce qu'il devoit en attendre ; après les lardons que la premiere Apologie lui avoit attirés. D'un autre côté les Jesuites qui ne voyoient pas qu'il y eût de sûreté à ses paroles, à moins qu'il ne parlât d'une maniere si claire, qu'il ne s'en pût dédire par aucun faux-fuyant, ne vouloient rien relâcher de ce qu'ils avoient exigé.

Cependant M. Santeüil crût pouvoir se tirer d'affaire en embrassant la neutralité, & en disant : » Si M. Arnauld a été con-» damné ou non ; s'il a écrit contre le Roi ; » si la Grace est efficace par elle-même, je » n'en sçai rien. Jesuites & Jansenistes battez-vous tant que vous voudrez là-dessus, ce n'est pas à moi à le décider. Pourquoi donc vous êtes-vous ingeré de le faire, disoit-on ? Il n'est plus tems de parler de neutralité, & vous êtes trop avant dans la mêlée pour pouvoir vous en tirer que les armes à la main. A tout cela, M. Santeüil ne répondoit autre chose, sinon qu'il croyoit tout ce que croyoit l'Eglise, & condamnoit tout ce qu'elle condamnoit.

Debeo tibi Mater fidem
Divina Mater : quidquid admitti pius
Adoro, certa quidquid ejuras, pius
Execror.

L'endroit le plus délicat, & sur quoi rouloit toute la difficulté ; étoit celui où il disoit de M. Arnauld.

Ictus

Ictus illo fulmine (Vaticano)
Trabeate Doctor , jam mihi non ampliùs
Arnalde saperes.

C'est-à-dire,si vous aviez été frappé de la foudre du Vatican , je vous renoncerois absolument : Or c'étoit ne rien dire. Les Jesuites vouloient qu'il mit *sapies* au lieu de *saperes.* (Car tout ceci se passoit sur l'épreuve avant que les Copies fussent tirées.) De mettre *sapies* , c'eût été déclarer M. Arnauld excommunié & condamné. Un de ses amis à qui il en parla,lui donna une ouverture pour trouver un milieu entre *saperes &* *sapies* , c'étoit de mettre *sapias* , qui pouvoit se prendre également dans les deux sens divers des deux autres mots , mais il sentoit bien qu'il ne pouvoit abandonner le *saperes* sans choquer les Jansenistes. Enfin après de longues délibérations,il prit le parti de servir chacun à peu près selon son goût. Il fit donc tirer deux sortes de Copies ; les unes où il y avoit *sapias*, pour les Jesuites , en leur disant de vive voix qu'il prenoit dans le sens du *sapies* , & les autres où il laissoit le *saperes* pour faire sa Cour aux Jansenistes. A cela il joignit une interprétation de l'Epitaphe de M. Arnauld , où il dit qu'on a dû mettre un point après *Ejectus* & *exul* ; qu'il n'a pas prétendu faire rapporter à *Hoste triumphato*;que *Sanctus Arnaldus* est le trait

 d'un

d'un fripon, qui a mis *Sanctus* pour lui faire des affaires. Qu'il a entendu l'*Hoste triumphato* des Ministres Claude & Jurieu, que le *Defensor veri* est pour le Livre de la Perpetuité de la Foi. Et à l'égard d'*Arbiter aequi*, il a recours à la licence Poëtique, avoüant que la beauté de la cadence avoit prévalu sur la vérité. Mais les Jesuites n'étoient pas d'humeur à admettre de pareilles licences, qu'ils nioient d'avoir jamais enseigné à M. Santeüil leur ancien écolier, non plus que plusieurs autres, où il s'émancipoit dans l'occasion.

La Piéce étant disposée de la sorte, M. Santeüil ne doutoit point qu'elle ne le remit tout-à fait en grace, jugeant de la satisfaction que les Jesuites en devoient avoir, par la violence qu'il s'étoit faite pour en tant dire. » Voilà de quoi est le triomphe, » dit-il, dans une Lettre qu'il écrivit à l'Au» teur du *Santolius vindicatus*, en lui envoyant » cette seconde Apologie. Je n'ai jamais eu » dessein d'offenser ni le Pape, ni le Roi, » ni votre Compagnie. Et peu après il ajoû» te, vous m'avez fait faire une Confession » publique, & vous avez chassé le Diable » d'orgüeil par votre Satyre. Ainsi il croyoit s'être assez humilié pour que les Jesuites le reçussent à pénitence; mais il se trompa beaucoup, ils ne voulurent plus entendre parler de lui, ni avoir aucun commerce avec un

un homme de si mauvaise foi. La Piéce ne fut pas mieux reçuë des Jansenistes, & ne servit qu'à produire le *Santolius pœnitens*, avec un avertissement à la tête, par lequel on donnoit avis au Public qu'on l'avoit surprise en cachette, & qu'on ne doutoit pas que M. Santeüil » voyant paroître ces » Vers sans son consentement, & peut-être » contre son intention, ne les désavoüât » hardiment, comme il avoit fait d'abord » la fameuse Epigramme qui lui avoit attiré » tant de reproches; qu'au reste cette pré- » miere faute qu'il avoit déja commencé de » réparer par des Vers ïambes, où il s'a- » voüoit Auteur de l'Epigramme, étoit as- » sez pardonnable à un Poëte comme lui, » susceptible de vaines terreurs, après les » Lettres foudroyantes qu'il avoit reçuës » de plusieurs Jesuites & des plus considé- » rables; qu'on l'y menaçoit de la colere du » Roi; prête à éclater sur lui & à l'écraser, » s'il ne donnoit au plûtôt cette satisfaction » à la Societé, qu'il n'avoit pû résister à de » telles menaces, mais qu'il n'avoit pû ré- » sister non plus aux remords de sa conscien- » ce, qu'ainsi la premiere retractation avoit » été l'effet de sa crainte, & celle-ci l'effet » de sa Religion.

Voilà le nouveau personnage qu'on fait joüer au pauvre M. Santeüil, qui en étoit fort innocent. Cependant, la plûpart du

monde y fut pris d'abord, & crût que la Piéce étoit de lui ; je sçai même encore bien des gens qui ne veulent pas s'en desabuser, mais ce ne sont pas gens fort capables d'en juger ; car, quoique l'Auteur de cette Piéce ait affecté le stile emphatique de M. Santeüil, & que l'apparition de M. Arnauld soit tirée d'après celle de saint Magloire, d'après plusieurs autres fort fréquentes dans les Ouvrages de ce Poëte, qui sur toutes les figures de la Rhétorique, aime la Prosopopée ; cependant pour peu qu'on ait d'usage de ces matieres, il est aisé de voir à l'ordonnance de la Piéce, & à la différence de la latinité, qu'elle n'est point sortie de la plume. Les beaux esprits de Caën croyent y reconnoître celle de M. l'Abbé Fraguier, sorti depuis un an de chez les Jesuites, & on lui attribuë aussi la traduction. Pour M. Santeüil, loin d'y avoir eu part, il s'en est tenu fort offensé, & a regardé cela comme un effet du ressentiment des ennemis des Jesuites contre lui. » Le diable, dit-il, dans » une de ses Lettres, a présidé à cette Pié- » ce. On me fait Pénitent d'un crime que je » n'ai jamais commis. Voyez où va la ra- » ge, je n'ai point chanté de Palinodie, » mais bien fut une exposition, un éclair- » cissement, dont tout le monde est con- » tent & vous aussi, dit-il, en parlant à l'Auteur du *Santolius vindicatus*, à qui il avoit

avoit envoyé une Copie où étoit le *Sapias*, & qui avoit donné bonnement dans le Panneau. » Les Janſeniſtes, ajoûte-t il, diſent » qu'il ne falloit pas ôter tous les ſens qu'on » pouvoit donner à l'Epitaphe, en les dé- » terminant à Jurieu & à M. Claude, & » laiſſer l'*Arbiter æqui* dans toute ſon éten- » duë. Ils appellent cela Palinodie, c'eſt » pourquoi ils m'ont joué le tour, ils me » font repentant & je ne ſçai pourquoi; car » j'ai toûjours tenu la balance égale, com- » me je ne veux point entrer dans des queſ- » tions qui diviſent tous les Docteurs.

Nam quis ego ut poſſim tantas componere lites?

Quis ſuis je, pour décider ſur de ſi grands différens? *de côté & d'autre j'aurois été écraſé, je ſuis gauffre.*

Il y a, dit-il, peu après, une difficulté ſur *Saperes ictus illo fulmine non amplius Saperes.* Cela n'eſt point contraire à M. Arnauld Ceux qui croyent qu'il a été excommunié, le prennent pour excommunié; les autres aſſurent qu'il ne l'a jamais été, le ſauvent: *Ni nego, nil aſſero, ſto neuter.* Il a fallu ſortir d'un mauvais pas; car on m'a pris à la gorge, & deux puiſſans chefs d'opinion contraire, m'obligeoient à me déclarer; pour peu que je penche d'un côté, l'autre s'éleve *More bilancis.*

L'embarras où ſe trouvoit M. Santeüil eſt aſſez

assez vivement représenté dans cette Lettre sur la seconde Apologie, dont il prétendoit que les Jansenistes ne devoient point être scandalisez, & que les Jesuites devoient être contens. » Voilà bien du bruit, écrivoit-il, à » l'Auteur du *Santolius vindicatus*, à qui il » en faisoit ses complaintes. Voilà bien du » bruit pour six méchans Vers que j'ai faits » en badinant sur le bord d'un Etang.

Per blanda musa rusticantis otia,

Rogatus non semel, victus precibus extudi ex cerebro; à force de coups de marteau; *clam dedi, reluctam, improbe petenti* (c'est-à-dire; après plusieurs priéres réitérées; vaincu enfin, j'ai arraché de mon cerveau ces Vers, je les ai donnez en cachette, avec peine, cédant à l'importunité d'une femme qui me les demandoit) » cela ne devoit-il » pas appaiser vos Confreres qui sont les » miens? un fripon les fait imprimer sans » mon aveu, & il y ajoûte une Traduc- » tion séditieuse.

Ce Martyr de la Vérité,
Fut banni, fut persecuté.

Il faut que je sois la Victime de tous les interprêtes reveillez contre moi. Je vous prodigue des loüanges; cependant le Pere Jouvency à qui je sacrifie toute ma gloire Poëtique, & qui fait tous mes Vers comme vous l'avez si bien chanté, & que je confirme par un écrit public que j'atteste-

ra

rai par devant des Tabellions & deux Notaires Royaux & Apostoliques ; je me fais un enfant délaissé par sa nourrice, tout cela ne désiste pas de m'appeller : *Sacrilegus Poëta, Præco, buccinator, fautor, Hæresis* (c'est-à-dire, Poëte sacrilége, Heraut, Trompette, fauteur d'Hérésie) il n'est pas content de ma derniere Piéce, ni de la premiere, casse-museau des Jansenistes & des petites Lettres.

Veri sanctissima custos
Docta cohors, &c.

Tout cela ne fait que l'irriter contre moi.

Genuit te caucasus horrens.
Hircanæque admorunt ubera Tigres ?
Num fletu ingemuit nostro ?

Ma premiere Apologie, dit-il, dans une autre Lettre, ruine les petites Lettres Provinciales. Tous mes Vers sont autant de coups de foudre contre M. Arnauld, quand je dis :

Unde mihi nomen, decus, unde & gloria venit,
Et pietas & Relligio, virtusque & fidesque ;
Et probitas morum, sancti quoque regula veri.

Je vous appelle, dit-il, en écrivant au Jesuite, Auteur du *Santolius vindicatus*, je vous appelle.

Præcones verbi æterni, &c.

Jamais Poëte n'a fait plus de soumission à la Compagnie. Ce Poëme que vous n'avez

n'avez jamais loué, est un chef-d'œuvre pour l'Apologie des Jesuites, qui m'a attiré tous les Jansenistes enragez contre ces Vers.

Veri sanctissima custos?

Et l'on me dit maintenant : êtes vous bien payé de vos flâteries, de vos bassesses, & de votre Apologie? sont-ils maintenant.

Veri sanctissima custos?

Si cela est, vous êtes, M. Santeüil, un grand fripon.

Enfin M. Santeüil en revenoit toûjours à cette Traduction séditieuse, disoit il, de M. de la Fémas; celui-ci soutenoit avoir traduit fidélement les Vers de M. Santeüil, & que les Vers François ne disoient rien de plus que les Latins; que ces termes à la vérité étoient condamnables, mais qu'il falloit s'en prendre aux Latins qu'ils ne faisoient que rendre, & dont l'Auteur étoit seul responsable; qu'il falloit que ce Poëte eût perdu l'esprit (comme l'observoit trèsbien l'Auteur de la Critique,) de dire dans des Vers imprimez & gravez, sur un tombeau, que sous un Roi aussi Chrétien, aussi pieux & aussi zélé pour la vérité & la justice, qu'est l'incomparable Prince, sous lequel nous avons eû le bonheur de vivre, on exilât, on chassât, on persecutât, *ejectus & exul*, dans un Royaume Chrétien, celui qui est par antonomase le prétendu Défen-

seur

ſeur de la verité & l'Arbitre de la juſtice : *Veri defenſor & arbiter æqui.*

On ne ſe ſeroit jamais aviſé de la défaite dont ſe ſervit M. Santeüil, pour parer à une botte ſi franche ; & l'on n'eût jamais crû qu'un auſſi bon François qui avoit juſques-là paru l'être, dût avoir recours au Prince d'Orange pour ſe tirer d'affaire. Il répondit donc de vive voix, lorſqu'on lui raconta la choſe, qu'il n'avoit pas entendu parler du Roi, & qu'il aimeroit mieux être mort, que de dire, ni de penſer que ce grand Roi ait chaſſé de ſon Royaume, & perſecuté les Défenſeurs de la verité & de la juſtice, ni qu'il ait jamais fait des Martyrs ; & qu'il étoit faux que M. Arnauld eût jamais été exilé & chaſſé hors du Royaume par le Roi : Et qui entendez-vous donc diſoit-on, dans votre Epigramme, *ejectus & exul*, par qui ? par le Prince d'Orange, répondit-il hardiment, à qui M. Arnauld s'étoit rendu odieux par la défenſe qu'il avoit embraſſée du Roi légitime d'Angleterre, & par le ſçavant Ecrit qu'il avoit publié en Hollande, contre cet uſurpateur où il avoit fait voir invinciblement, que c'étoit un nouvel Abſalon, un nouvel Herode, un nouveau Neron, & un nouveau Cromwel, & qu'effectivement M. Arnauld auroit été la victime du Prince d'Orange, s'il n'étoit ſorti d'Hollande, & ne

s'étoit tenu clos & couvert dans une retraite inconnue à tous les hommes, dans un petit Village à trois lieues de Liege, & que cela lui avoit procuré la qualité de *Martyr*, & celle de *Veri defensor*, *& ejectus & exul*, & que c'étoit ainsi que l'avoit entendu un de nos Poëtes François, qui dans une Epitaphe de M. Arnauld, parle ainsi de ce grand Docteur:

Qui du bruit de son nom remplit toute la terre,
Qui convertit Turenne & le Roi d'Angleterre,
Et confondit Nassau, lors qu'au mépris des Loix,
Il renversa le Thrône & l'Esprit des Anglois,

Et sur ce qu'on lui avoit dit qu'il avoit fait une premiere Epigramme avant celle-ci qui étoit encore pire, puisqu'il avoit osé y avancer que la Religion, la Foi, la Verité, la Tradition, & les Regles inviolables de la Morale, sont redevables à M. Arnauld, de ce qu'elles n'ont point été renversées. *Per quem religio stetit inconcussa*, &c. Il répondit en homme qui ne manque point de replique, qu'il avoit fait cette Epigramme sur feu M. l'Evêque de Castorie & non pas sur M. Arnauld, Après cela il faut convenir que

que M. Santeüil est le premier homme du monde pour faire des écarts; on ne se seroit jamais attendu à ceux-ci: cependant il avoit beau se plaindre de la dureté des Jesuites, qui étoient insensibles à tout ce qu'il avoit pû faire pour les appaiser, tout cela ne servoit de rien. Ainsi voyant que les Jansenistes ne lui étoient pas plus favorables, & qu'on lui faisoit également la guerre des deux côtez, il lui vint en pensée de se faire un mérite auprès des uns du ressentiment des autres, & de s'en servir pour se racommoder en même-tems avec les deux partis. Ainsi il disoit aux Jansenistes : *Je n'ai point abandonné M. Arnauld, je n'ai point chanté de Palinodie.* Vous le voyez bien par la maniere dont les Jesuites se déchaînent contre moi, j'ai toûjours tenu bon pour lui. Aux Jesuites il leur disoit, j'ai toûjours été votre ami, & je le suis encore. Vous êtes mes Maîtres, tout ce que je sçais, je le tiens de vous.

Decus unde & gloria venit.

Je me suis fait martyr pour votre Compagnie, vous le voyez bien par les Piéces qu'ont fait courir contre moi les Jansenistes, que je vous ai sacrifiez, & sur tout par le *Santolius pœnitens*. Malheur à celui qui a fait cette Piéce, je ne me repens point des louanges que je vous ai données, & je suis très-aise d'avoir fait la faute de l'Epitaphe, pour

vous

vous montrer mon amour & mon respect. Qui peut me disputer le bon cœur que j'ai toûjours eû, & que j'ai encore pour mes maîtres ?

Les Jesuites (bonnes gens) se laissoient attendrir à ces paroles, & ouvroient déja les bras à M. Santeüil, de sorte que toute la dispute s'en alloit terminée, parties d'accord, hors de Cour & de Procès : lorsque le Diable qui ne dort point, poussa un malin jeune Jesuite à se travestir en Janseniste, pour découvrir s'il y avoit autant de sincerité dans le cœur de M. Santeüil, qu'il en paroissoit dans ses paroles. Pour cela il écrivit une fausse Lettre, sous le nom de Mr. Marcel Curé de S. Jacques du Hautpas, au Fauxbourg S. Jacques, & qu'on sçait avoir été fort des amis de Mr Arnauld. Il lui demandoit qu'il étoit honteux & scandaleux à un homme comme lui ; que feu Mr Arnauld avoit honoré de son estime & de son amitié pendant sa vie, de le décrier après sa mort; pour faire sa Cour à des gens, qui dans l'ame se moquoient de lui & ne lui en sçavoient aucun gré ; & désavouer une Epigramme, innocence qu'il avoit faite à sa louange, après avoir publié en divers endroits qu'il en étoit l'Auteur. Celui-ci ayant donné d'abord dans le piége, & crut de bonne foi que la Lettre étoit véritablement de Mr le Curé de S. Jacques du Hautpas ;

il lui fit réponse sur le champ, qu'il n'avoit jamais desavoué son Epigramme ; qu'il honoroit M. Arnauld plus que personne du monde, & qu'il portoit toûjours sur lui, comme une Relique, une Lettre que cet incomparable Docteur lui avoit autrefois fait l'honneur de lui écrire. Cette réponse fut portée aussi-tôt, non au Curé de Saint Jacques, qui ne sçavoit rien de ce ménage, mais aux Jesuites, qui apprirent par-là quel état ils devoient faire des protestations de la prétendue innocence de M. Santeüil sur l'Epigramme, & de la sincerité de son procedé dans ses Apologies, & dans tout le reste. Ce fut alors que le Pere Commire qui avoit épargné Mr Santeüil jusques-là, & qui étoit demeuré sans combattre, comme le corps de réserve, parût enfin dans le champ de Bataille ; & pour terminer une dispute qui ne finissoit point, & empêcher Mr Santeüil de dire tant de fois le pour & le contre, il vint tomber sur lui, & lui passa dans la bouche un baillon qui l'a toûjours fort incommodé depuis. Je parle du *Linguarium* que tous les Sçavans attribuent à ce grand Poëte, que feu Mr Menage regardoit comme le plus bel esprit & le plus poli Ecrivain de son siécle, & que tous les connoisseurs regardent comme le premier Poëte Latin que nous ayons aujourd'hui, & pour juger quelle playe cette Piéce fit

dans le cœur du pauvre M. Santeüil, il ne faut que lire ce qu'il en écrit à un Jesuite de ses amis dans plusieurs Lettres : » il dit » en parlant du Pere Commire, que c'est » un gros chien que les Jesuites ont lâché » sur lui ; il le traite de Diable sorti de l'A- » cheron : Et ajoûte qu'il l'attend au jour » de la mort, & que quand il le verra éten- » du dans la Bierre au milieu du Chœur, » il ira lui arracher son Calice des mains, » & lui mettre en la place son Ode diabo- » lique du Baillon. Ces saillies, quoiqu'un peu fortes, sont pardonnables à un Poëte du caractere de Mr Santeüil, & elles ne scandaliseront personne de ceux qui connoissent son génie, & quelle est sa sensibilité sur tout ce qui touche sa réputation de Poëte. « Enfin il se plaignit à tous les Je- » suites de la cruauté du Pere Commire, d'a- » voir réveillé toute la querelle appaisée » par des interprétations qui avoient allar- » mé Port Royal. Falloit-il disoit-il, » prouver sa prééminence sur le Parnasse aux » dépens de sa Religion : Malheur à celui » qui n'a de l'esprit que pour nuire, un » champignon a ce privilége, & tue en le » mangeant. Quoi ! je suis traité d'ignorant » après avoir fait toutes les Hymnes des » Breviaires de France : Je vous envoyerai » dit-il, à l'Auteur du *Santolius vindicatus*, » à qui il écrit trois Traductions du *Lin-*

» *guarium*

» *guarium* & qui vous feront dreſſer les che-
» veux à la tête malgré vos préoccupations
» pour lui & contre moi, & vous l'aprou-
» vez : Les Janſeniſtes battent des mains
» ſur le *Linguarium*. C'eſt une mortifica-
» tion que Dieu m'a envoyée, après celle
» que vous m'avez donnée. » Telles étoient les plaintes de Mr Santeüil, qui n'oſoit ſe défendre avec d'autres armes contre un ennemi tel que celui là. » Il laiſſe aboyer les pe-
» tits chiens comme nous, écrit-il au Jeſui-
» te dont j'ai parlé : Il va ſon chemin com-
» me un gros dogue d'Angleterre, il ne
„ daigne pas regarder en arriere, un coup
„ de dent le vengera. „ Ainſi il n'y avoit pas d'aparence qu'il voulut ſe meſurer avec lui. Le parti qu'il prit donc, fut de demander quartier, comme il le fait dans l'Elegie intitulée, *Ad amicum Anonymum ſed ſtilo notum & nimis linguacem*; où après avoir fait des reproches au Pere Commire de la maniere impitoyable, dont il l'avoit traité en le baillonnant, & après avoir appellé les furies à ſon ſecours pour le venger, il rabbat enfin ſur les pardons des ennemis d'une maniere tout à-fait Chrétienne & édifiante, *Pereunt vates & carmina vatum*, dit-il, dans ſa Piéce ; il renonce deſormais au Parnaſſe profane, & va ſe réduire uniquement à entonner ou à faire des Hymnes, qui par-là vont devenir à fort bon marché.

Il étoit tems que la Piéce finit, & il y avoit assez long-tems qu'elle occupoit la Scéne. Il ne manquoit qu'un dénouement. L'Auteur du *Santolius pendens*, (c'est-à-dire, Santeüil au Gibet) y a pourvû. Le Titre est un peu fort & la Piéce aussi. Tant pis pour l'Auteur à qui pareils Ouvrages ne sçauroient jamais faire honneur. Quoique ces sorte de differens entre Auteurs permettent certaines libertez, cependant cela ne doit aller que jusqu'à un certain point, & le Poëte ne doit point prescrire contre l'honnête homme. Il se trouvera encore bien des gens qui prétendroient que ceux mêmes qui ne poussent pas les choses dans ces excès, le poussent encore trop loin, & qu'il n'y a pas un Evangile à part pour les Auteurs; pour moi qui n'étant que simple Historien, ne suis garant que de la verité des faits que je raporte, je laisse aux Casuistes à prononcer sur leur bonté ou leur malice. Mais pourtant, s'il m'est permis de dire ce que je pense, il me semble que ces sortes de démêlez, s'ils ne sont point outrez, peuvent être d'une très-grande utilité; & ce qu'on dit ordinairement qu'une trop longue Paix énerve un Etat, est encore plus vrai à l'égard des Lettres qui tombent & languissent, si elles ne sont réveillées de tems en tems par quelques petits differens innocens, qui surviennent

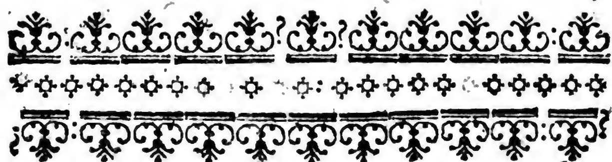
entre

entre les Auteurs. Ainsi, autant que la Guerre est à craindre & à éviter entre les Princes, par les tristes effets qu'elle a coûtume de produire, & les grands dommages qu'elle cause toûjours à l'un & à l'autre parti, autant à mon avis est-elle à desirer entre les gens de Lettres par les fruits agréables qu'elle produit; pourvû cependant que l'homme ait assez d'empire sur l'Auteur pour le contenir dans de justes limites & l'y ramener, s'il arrivoit que la chaleur les lui fit franchir quelquefois. Il ne faut pas cependant exiger d'un Poëte qui dispute avec un flegme, qui ne se trouve pas même dans les Philosophes d'aujourd'hui, & qui n'est gueres trouvé davantage dans ceux d'autrefois. Lui ôter son feu, c'est lui ôter son agrément. Je veux qu'il soit vif, animé, sensible, boüillant, impétueux, & qu'il lui échape même quelque trait qu'il puisse condamner dans un sens rassis; le Parnasse fait un monde à part, & tout ce qui s'y passe ne doit point porter de consequence; s'il en porte, c'est une foiblesse. Quand on peut s'attaquer en galant homme, rien n'est plus agréable & même plus utile; l'esprit plus animé alors acquiert de nouvelles sources, & produit mille choses, dont hors de-là il ne seroit pas capable. De toutes les Piéces qu'a jamais faites Mr Santeüil, celles qu'il vient
de

de faire à l'occasion de ce differend, ne sont pas à mon gré les moins belles ; & la plûpart de celles qu'on a faites contre lui ont été fort bien reçûes. Voilà tout ce qui reste de ce long démêlé : Cependant malheur à ceux qui s'aviseront de mourir dorénavant ; ils se passeront, s'il leur plaît, d'Epitaphe, ou bien ils s'en pourvoiront ailleurs que chez Mr Santeüil ; car pour lui le mauvais succès de la derniere, a la mine de lui en avoir fait perdre tout-à-fait le goût.

Fin du Mélange de Littératures.

VERS



VERS COUPEZ,

QUI furent faits durant le Procès de l'Université de Paris avec les Jesuites. En ne lisant que la moitié de ces Vers, l'on en trouvera de petits de quatre & six syllabes qui se riment au milieu du Vers, qui le plus souvent contiennent le contraire de ce qui est exprimé au Vers entier.

Soit du Pape maudit-Qui haït les Jesuites.

Celui qui en eux croit-Soit mis en Paradis;

A tous les Diables soit-Qui brûle leurs Ecrits

Qui leur science suit --- Acquiert de grands mérites,

En Enfer soit conduit - Qui les nomme hypocrites,

Qu

Qui pour Saint les reçoit - Ses péchez ſoient remis ,
Soit châtié du foüet - Qui ne ſuit leurs avis
Qui ſages ne le fait --- Sont ames bien conduites ,
Soit lié d'un licol --- Qui les nomme meurtriers ,
Soit pendu par le col --- Qui dit qu'ils ſont ſorciers :
Qui adhére à leurs vœux - Ce ſont Ames damnées ,
Qui les honore tous --- O qu'il eſt bien inſtruit !
Qui veut fuir leur coup --- Que c'eſt un bel eſprit ,
O qu'il eſt malheureux --- Qui ne ſuit leur doctrine.

Le Seigneur de Accords.

HISTOIRE

HISTOIRE
DU DIFFEREND
ENTRE
LES JESUITES
ET
M. DE SANTEUIL;
AU SUJET
DE L'EPIGRAMME
DE CE POETE,
POUR
M. ARNAULD:
CONTENANT

Des Lettres de plusieurs Jesuites, & des Vers faits de part & d'autre,

Avec quelques Lettres de M. de Santeüil à M. Arnauld.

AU LECTEUR.

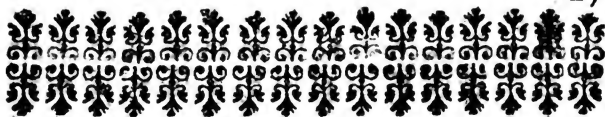
JE vous donne, mon cher Lecteur, un Recüeil qui ne vous ſera pas deſagréable. Tous les perſonnages qui y paroiſſent ſont d'une ſi grande réputation, que cela ſeul le rend digne de votre curioſité. C'eſt un fruit de la mort du Poëte SANTEUIL, arrivée au commencement du mois d'Août 1697. à Dijon. Ce n'étoit pas-là qu'il ſeroit mort, s'il avoit été ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe de renoncer à la Poëſie profane, & de ne s'occuper que de choſes convenables à ſon état. Il n'a pas laiſſé d'édifier beaucoup ceux qui ont été té-

moins de ſa mort. Il y fait paroître, dit-on, une grande foi & une vive eſpérance en la miſéricorde de Dieu. Il y reçut le ſaint Viatique avec une piété exemplaire, après avoir fait en préſence de tout le monde une eſpéce d'amende honorable. C'étoit un homme d'un caractére fort ſingulier; mais d'ailleurs il avoit un très-bon fonds, & de tems-en-tems ſa foi lui faiſoit prendre de bonnes réſolutions. Il avoit paſſé cette année à Port-Royal des Champs l'Octave de la Fête du Saint Sacrement, & cinq ou ſix ſemaines avant ſa mort, il avoit été paſſer quelque tems à la Trappe, où peu s'en fallut qu'on ne lui donnât l'habit. Il avoit deſ-
ſein

ſein d'y retourner, & de la maniere qu'il en parloit à ſes amis de Saint Victor, il paroiſſoit avoir envie d'y demeurer. J'ai cru devoir faire part au public de ces circonſtances édifiantes, en lui donnant une petite hiſtoire qui ne l'eſt pas tant, & qui peut néanmoins avoir ſon utilité. Les Billets qui y ſont inſerés ſont curieux, les Vers qui les ſuivent ſont de bon goût, & les Lettres de M. de Santeüil à M. Arnauld qu'on y a jointes, avoient trop de liaiſon avec l'Hiſtoire, pour n'être pas données en même tems au Public avec les deux Billets de cet illuſtre Docteur. On y verra un caractére de ſimplicité, de droiture, de candeur, de piété, qu'on

a peine à découvrir dans ceux du Rhétoricien des Jesuites. Leurs calomnies contre la foi de M. Arnauld lui sont devenuës si honorables, qu'on ne peut plus s'en plaindre. Et quant à ce qui est dit (pag. 12.) du Livre *de la Perpétuité*, &c. *Qu'il n'est pas tout à-fait exempt d'hérésie*, ce n'est pas sur lui que cela tombe. Car ce Livre étant approuvé par plus de vingt Docteurs de Sorbonne & par vingt-sept Evêques, dont trois sont les Eminentissimes Cardinaux d'Estrée, le Camus, & de Fourbin-Janson, aussi bien que M. l'Archevêque Duc de Reims & MM. les Evêques d'Agde, de S. Pons & de Meaux, c'est à ces lumiéres de l'Eglise de France d'en répondre.

LET-



LETTRES DES JESUITES

E'CRITES A MONSIEUR DE SANTEUIL, DE S. VICTOR,

Au sujet de l'Epigramme sur Monsieur Arnauld.

LA mort de M. de Santeüil ayant levé l'obstacle qui empêchoit de faire imprimer de son vivant les Lettres que lui ont écrites les principaux des Jesuites au sujet de sa fameuse Epigramme sur M. Arnauld, on a cru ne devoir plus differer de les faire paroître au jour, & de confier ce dépôt à la foi du Public, pendant que ceux qui les ont luës, en ont encore la mémoire rescente, & peuvent servir de témoins irréprochables de la vérite de ce fait. On ne

croit pas que les Jesuites s'avisent de s'inscrire en faux contre ces Lettres. Cependant si cela arrivoit, le public en sera garand, aussi-bien que de l'histoire des boulets & des poudres de Namur. On a joint à ces Lettres quelques réflexions pour en faciliter l'intelligence, & pour donner quelque liaison au récit de cette petite Histoire, qui sans doute ne méritoit point par elle-même d'être relevée, si elle ne servoit merveilleusement à faire connoître le génie de la Societé, qui ne fait réussir la plûpart de ses entreprises, que par des intrigues sourdes & des ressorts cachés, dont on a grand soin de dérober la connoissance au Public. On trouvera aussi après ces Lettres un Recueil des meilleures Piéces de Vers qui ont été faites à l'occasion de cette dispute.

Tout le monde sçait que Monsieur Arnauld est mort dans un pays étranger, & que son Cœur ayant été porté à Port-Royal des Champs, M. de Santeüil lui fit pour Epitaphe les Vers suivans :

AD SANCTAS REDIIT SEDES EJECTUS ET EXUL
HOSTE TRIUMPHATO. TOT TEMPESTATIBUS ACTUS,
HOC PORTU IN PLACIDO, HAC SACRA TELLURE QUIESCIT
ARNALDUS, VERI DEFENSOR, ET AR-

ARBITER ÆQUI.
ILLIUS OSSA MEMOR SIBI VENDICET EXTERA TELLUS:
HUC CŒLESTIS AMOR RAPIDIS COR TRANSTULIT ALIS,
COR NUNQUAM AVULSUM, NEC AMATIS SEDIBUS ABSENS.

En voici la Traduction.

ARNAULD, cet illustre Défenseur de la Vérité & de la saine Morale, qui après avoir triomphé de ses ennemis, s'étoit lui même condamné à un exil volontaire, est enfin revenu dans ces saints lieux. N'avoit-il pas essuyé assez d'orages pour trouver ici, du moins après sa mort, un port & un asile assuré? Qu'une terre étrangere se vante de posseder ses précieuses dépoüilles, la France a dequoi se consoler. *L'amour divin, dont il brûla toûjours pendant sa vie a pris soin lui-même de transporter ici comme sur des aîles rapides, le Cœur de ce grand Homme, ce Cœur qui ne fut jamais absent, & ne put jamais être arraché de cette chere & sacrée demeure.*

On ne pouvoit rien dire, ce semble, ni de

de plus modeste pour un aussi grand homme que Monsieur Arnauld, ni qui dût moins choquer les Jesuites : & l'on ne conçoit pas comment ils ont pû se troubler & s'allarmer pour une simple Epigramme.

Cependant ce vaste corps se remua, s'agita, employa l'intrigue & les menaces pour tirer de M. de Santeüil un desaveu de cette Piéce. On chargea de cette commission le P. Jouvency, bon homme d'ailleurs, qui sçait du Grec & du Latin, mais horriblement entêté & prévenu contre ce qu'on appelle Jansénistes, & qui ne cesse de crier dans sa classe contre les Lettres Provinciales, les Ouvrages de M. Nicole, & le Nouveau Testament de Châlons. Il écrivit donc à M. de Santeüil la Lettre suivante.

I. LETTRE DU P. JOUVENCY.

On m'a dit que vous aviez fait une Epigramme à la louange de M. Arnauld. Je vous ai défendu autant que j'ai pû. J'ai dit qu'il n'y avoit point d'apparence que M. de Santeüil, sçachant bien que M. Arnauld est mort chef d'un parti déclaré contre l'Eglise, étant lui-même Ecclésiastique, & d'un Ordre dont la doctrine a toûjours été sans reproche, eût voulu louer & pré-

conifer

coniſer un héréſiarque, reconnu par l'Egliſe & la France pour tel; & que ſi le Roi ſçavoit cela, il y auroit autre choſe à craindre pour l'Auteur de l'Eloge. Comme je diſois bien des choſes là-deſſus, on m'a montré votre nom à la tête de cette Epigramme. Je vous avouë que ç'a été pour moi un coup de foudre. On a ajoûté que vous deviez paſſer pour un Excommunié, avec qui on ne pouvoit avoir en conſcience aucun commerce, ſi vous ne retractiez publiquement cette Epigramme. J'attens cela de votre piété.

JOUVENCY.

M. de Santeüil ſaiſi de crainte & d'horreur à la lecture d'une Lettre remplie de menaces ſi terribles, & d'emportemens ſi exceſſifs, deſavoüa ſur le champ les Vers en queſtion. Mais le P. Jouvency n'étoit pas content d'un deſaveu verbal. Il en vouloit un par écrit, & en bonne forme. C'eſt à quoi il l'exhorte dans les deux Lettres ſuivantes.

II. LET-

II. LETTRE DU P. JOUVENCY.

Quod Epigramma illud abjures, vehementer lætor. Verùm necesse est ut contrario Scripto id præstes publicè, ac labem inustam nomini tuo deleas. Hoc à te probi omnes & amici tui expectant. Id si feceris, à me laudem, quam mereris; & responsum expecta. Maturato est opus. Vereor ne quid ex illo Epigrammate gravioris mali tibi nec opinanti accidat. Non frustra loquor.

TRADUCTION.

J'Ai bien de la joye de voir que vous ayez pris le parti de desavouer l'Epigramme ; mais il faut que vous rendiez ce desaveu public par un écrit contraire, si vous voulez entiérement rétablir votre réputation. Tous vos amis, & tous les gens de bien attendent de vous cette démarche. Si vous la faites, comptez que je ne manquerai pas d vous faire la réponse que vous souha z, & de vous donner les louanges vous aurez méritées. Au reste il n'y

point

a point de tems à perdre. J'apréhende pour vous les ſuites de cette Epigramme, qui ſeront d'autant plus fâcheuſes, que vous vous y attendrez le moins. Je ne vous dis pas ceci en l'air.

III. LETTRE DU P. JOUVENCY.

Quam promiſi fidem præſtabo, ſed tuam expecto. Promiſiſti Verſus illos, quibus te purgares, & ſignificares palàm excidiſſe tibi funeſtos Verſus, pomum diſcordiæ, & eos te velle infectos & indictos. An hæc promiſſa fides eſt? Vale Amice, & bonis omnibus vide ut facias ſatis. Tuæ famæ conſulo.

TRADUCTION.

JE vous tiendrai la parole que je vous ai donnée; mais j'attens que vous vous acquittiez de la vôtre. Vous m'avez promis que vous feriez des Vers pour vous diſculper, & dans leſquels vous déclareriez publiquement que cette funeſte Epigramme, qui fait tant de bruit & qu'on peut regarder comme une pomme de diſcorde,

corde, vous est malheureusement échappée, & que vous souhaiteriez ne l'avoir point faite & n'y avoir jamais songé. N'est-ce pas-là la parole que vous m'aviez donnée ? Adieu cher ami : songez à donner à tous les gens de bien la satisfaction qu'ils attendent de vous. Je parle pour vos intérêts & pour votre réputation.

M. de Santeüil après avoir nié l'Epigramme pendant deux jours entiers, comme il le reconnoît lui-même dans un mémoire qu'il a laissé sur cette dispute, & dont on a en main l'original, revint de sa peur, & les remords de sa conscience l'obligerent d'avoüer qu'il en étoit l'Auteur. Mais pour appaiser les Jesuites, qui paroissoient piqués au vif de cette Epigramme, & sur tout de l'endroit où il est dit, que M. Arnauld, après avoir triomphé de ses ennemis, s'étoit exilé lui-même : *Ejectus & exul Hoste triumphato* ; il adressa au P. Jouvency une piéce de vers à la louange de leur Societé, dans laquelle, soit par ironie ou autrement, il dit que les Jesuites sont les dépositaires de la Verité & de la bonne Morale ; qu'ils sont destinés à prêcher au monde entier l'Evangile dans toute la pureté ; que c'est chez eux qu'on puise la saine Doctrine & les bons

bons ſentimens : *Doctrinæ pura fluenta, ſinceri & fontes, Rectique, Bonique, Piique, &c.*

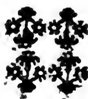
Le R. Pere DE LA CHAISE, à qui le Poëte envoya des Vers avec une Lettre, en parut très-content, & lui fit la Réponſe ſuivante, dont on laiſſe au Lecteur à faire le jugement.

LETTRE DU R. P. DE LA CHAISE.

IL n'eſt pas néceſſaire, Monſieur, que vous demandiez juſtice à perſonne, les Vers que vous me fîtes l'honneur de m'envoyer hier, vous la rendent parfaitement à l'égard des Jeſuites, qui vous doivent mettre au rang de leurs meilleurs amis, comme je fais en mon particulier, & qui par conſéquent ne ſçauroient prendre pour eux l'*Hoſte triumphato* de votre Epitaphe. Mais comment défendrez-vous le *Sanctus Arnaldus*, qui eſt mort dans toutes les obſtinations de toutes les erreurs condamnées par l'Egliſe ? *Defenſor veri*, contre les déciſions de cette même Egliſe, qui a blâmé, condamné ſa doctrine de fauſſeté, & même d'hereſie, dont le Livre *De la Perpétuité* n'eſt pas tout-à-fait exempt ; contre les Papes & le Tribunal de la Sa-

Sacrée Inquisition, qui ont censuré les Ouvrages & mis la plûpart de ses Livres dans l'Indice des Livres défendus; contre la Sorbonne, qui en blâmant sa doctrine l'a exclus de sa Societé; Je crains fort que pour vous rendre justice sur tout ces points, une palinodie ne soit nécessaire. Mais je m'aperçois que vous la faites en partie, en blâmant *l'Arbiter Æqui*. La liberté avec laquelle je vous dis sincérement mon sentiment, est une preuve de la parfaite sincérité avec laquelle je suis, Monsieur, vôtre très-humble & très-obéissant serviteur, DE LA CHAISE. 18. Décembre 1695.

Le Pere Jouvency fut aussi d'abord ébloüi du pompeux éloge de la Compagnie : il en marqua sa pensée à l'Auteur, & lui en fit ses remerciemens dans la Lettre suivante.



IV. LETTRE DU P. JOUVENCY.

NUmquam ſcripſiſti meliores verſus, ita me Deus amet : omnes tibi applaudunt. Quàm facilis vena, quàm copioſa & elegans tua ! Tam citò hæc tam bene ſcripſiſti miror. Malè ſit adverſariis.

TRADUCTION.

JAmais vous n'avez fait de meilleurs Vers ; j'en prends Dieu à témoin. Tout le monde les admire & vous applaudit. Quelle facilité ! quelle abondance ! quelle délicateſſe ! Je ſuis ſurpris que vous ayez fait une ſi excellente Piéce en ſi peu de tems. Que vos ennemis aprés cela oſent vous attaquer !

Mais bien-tôt aprés il revint de ſon éblouïſſement : il reconnut qu'il avoit pris le change ; qu'il ne s'agiſſoit pas ici des loüanges de la Societé ; qu'on ne reprochoit pas à Monſieur de Santeüil d'en avoir dit du mal, mais d'avoir dit du bien de Monſieur Arnauld. Il lui déclara donc

nettement que c'étoit là le point essentiel dont il s'agissoit, & le crime dont il devoit se purger. Voici comme il en parle.

V. LETTRE DU P. JOUVENCY.

TUos heri versus animo revolvebam. Hortor te, ut laudem Societatis nostræ, ob quam te amo plurimùm & amplector, omittas tamen; eâ enim de te non agitur, Istas voces impii, ut rectè vocas, Epigrammatis, Hoste triumphato; *nemo intelligit accipitque de nostrâ Societate; sed de Summo Pontifice, Ecclesia, & Clero Gallicano, de quo hic triumphasse Arnaldum sacrilegus ille Vates prædicat. Vellem te in eo, si lubet, immorari. Vale, & benè perge.*

TRADUCTION.

JE faisois hier réflexion sur vos Vers. L'églogue magnifique que vous y faites de notre Societé, me fait beaucoup de plaisir, & m'inspire pour vous une nouvelle tendresse. Cependant je

je vous conseille de laisser-là les louanges des Jesuites ; ce n'est pas-là dequoi il s'agit maintenant. Personne n'entend & n'interpréte de notre Societé ces paroles de l'Epigramme, que vous avez raison d'appeller impie, *après avoir triomphé de ses ennemis* ; mais on les applique au Pape, à l'Eglise, au Clergé de France, dont le Poëte sacrilége dit que M. Arnauld a triomphé. Voilà sur quoi il me semble que vous devez insister. Adieu ; continuez toujours de bien faire, comme vous avez commencé.

VI. LETTRE DU P. JOUVENCY.

NEmo te accusat quod de nobis malè quidquam scripseris, sed quod Arnaldum laudaveris. De hoc uno te purga. Vereor ego te quis è tuis versibus suspicetur aliquam inter ne nosque simultatem intercedere, quod est secus : itaque ne illos ede in lucem : nec legi, nec legam. Visne te purgem de Arnaldo ? Nisi id facis per te aut per alium, credemus à te ipso laudatum fuisse Arnaldum : & quidam hoc mihi affir-

marunt. Heu !

TRADUCTION.

PErsonne ne vous accuse d'avoir jamais rien écrit contre notre Societé, mais bien d'avoir eu la hardiesse de louer Monsieur Arnauld. C'est là le juste reproche dont vous avez à vous défendre. J'apprehende que vos Vers ne fassent croire qu'il y a quelque division entre vous & nous, ce qui n'est point du tout. C'est pourquoi je vous conseille de ne les pas faire imprimer. Je ne les ai lûs à personne, & ne les lirai point. Voulez-vous que je me charge du soin de vous justifier des reproches qu'on vous fait au sujet de Monsieur Arnauld? Si vous ne le faites pas vous-même, ou que vous n'empruntiez pour cela le secours d'une main étrangere; nous croirons que c'est vous-même qui avez loué Monsieur Arnauld: & quelques personnes me l'ont assûré bien positivement. Helas !

Quelques vives que fussent les exortations du Pere Jouvency, Santeüil tenoit

noit toujours bon, & ne pouvoit se rendre à ses remontrances. Ce bon Pere de son côté ne se rebuta point, & lui écrivit encore deux lettres. Dans la premiere il lui offre charitablement de composer en son nom la retraction des Vers en question, & de prononcer pour lui anathême contre Monsieur Arnauld : dans la seconde il paroît véritablement en colere, & tâche d'intimider ce pauvre Poëte.

VII. LETTRE DU PERE JOUVENCY.

E*Xpectant omnes probi dum illum sacrilegum Vatem publico refellas Carmine. Quid moraris ? An hærere labem hanc in tuo nomine patieris, teque fautorem, patronum hæresis, imo præconem & buccinatorem appellari? Noli de nostrâ Societate laudandâ esse sollicitus.* Hostis ille triumphatus est Rex, Papa, Sorbona, &c. *Ita omnes interpretantur. Vide quid agas Vis-ne ut id faciam tuo nomine ? Est hoc amici.* Sinon je le ferai moi-même. (*C'est la suite de la lettre, dont la fin est en François*) & je ne souffrirai pas qu'on fasse

passer

passer mon ami & un homme que j'estime autant que vous, pour un homme sans foi & sans conscience. Voilà comme je m'y prendrai.

Impius, immeritam vano cui Carmine laudem
Affingis, nisi falsa tuum malè chartula nomen
(Ut potiùs reor, & poscat tua gloria) præfer,
Dicetur Veri corruptor, proditor Æqui.

C'est-à-dire: l'Impie, à qui dans tes vers menteurs, tu donnes des louanges qu'il ne merite point, s'il est vrai que tu en sois l'auteur, & qu'on ne te les ait pas attribuez mal-à-propos, en y mettant le nom de Santeüil, comme j'aime mieux le croire pour l'intérêt de ta reputation; cet Impie, dis je, sera appellé l'ennemi de la Justice, & le corrupteur de la Verité.

TRA-

TRADUCTION

TOus les gens de bien attendent avec impatience que vous réfutiez par un écrit public ce Poëte sacrilége qui a fait des Vers à la louange de Monsieur Arnauld. Pourquoi tardez-vous si long-tems à le faire? Souffrirez-vous donc que votre nom soit ainsi deshonoré par une action si criminelle, & qu'on vous regarde comme le fauteur, le protecteur, la trompette de l'hérésie? Ne vous embarassez point des louanges de notre Société. *Cet ennemi dont Arnauld a triomphé*, c'est le Roi, le Pape, la Sorbonne, &c. C'est ainsi que tout le monde l'entend. Voyez ce que vous avez à faire. Voulez-vous que je vous en épargne la peine, & que je fasse cette retractation en votre nom? Ce seroit-là un coup d'ami.

VIII. LETTRE DU PERE JOUVENCY.

NIl propiùs factum est quàm ut Epistolam tuam tibi, ut erat obsignata remitterem. Vix adductus sum, eam

eam ut resignarem Piget me toties de istis funestis audire Versibus. Laudo tamen quod purgare te publico cogites scripto. Laudem ex eâ re non mediocrem consequeris, & labem elues inustam tibi Verùm fac ut accuratum sit Carmen illud: libenter videbo priusquam in lucem edatur. 5. Jan.

TRADUCTION.

PEu s'en est fallu que je ne vous aye renvoyé votre Lettre toute cachetée, & j'ai eu bien de la peine à me résoudre de la lire. Je suis las d'entendre parler si souvent de ces malheureux Vers. Je vous sçai pourtant bon gré de ce que vous songez à vous retracter par un Ecrit public. C'est l'unique moyen de rétablir votre réputation, & de vous faire honneur dans le monde. Mais ayez soin sur-tout dans cette Piéce que vous méditez, de vous expliquer nettement & positivement. Je ne serai pas fâché de la voir avant qu'elle voye le jour.

Santeüil enfin, ne pouvant résister à des sollicitations si pressantes, composa les iambes qui commencent ainsi: *Quid hoc Juvency, &c.* & les envoya au P. Jouvency avant que

que de les faire imprimer. Il en fut très-content. Il n'y eut que le nom de M. Arnauld, qui entroit dans le titre de cette Piéce, qui le choqua : il le fit donc effacer, comme s'il eût dit : *Eradamus eum de terra viventium, & nomen ejectus non moretur ampliùs. Jerem.*

11. Il lui dicta aussi presque mot à mot les remarques qu'on voit à la fin de cette Piéce, où Santeüil donne à quelques vers de son Epigramme des interprétations qui paroissent pour la plûpart aussi éloignées du bon sens, que de la vérité.

IX. LETTRE DU P. JOUVENCY.

Relegi iterum carmen tuum : miror illud, quò lego magis. Tamen hæc, quæso, nota. Nollem mentionem facere de Arnaldo. Tolle penitus ejus nomen è titulo, &c.

TRADUCTION.

J'Ai encore relû votre Piéce ; plus je la lis, plus je la trouve admirable. Cependant faites attention à ce que je vais vous marquer. Je ne voudrois faire aucune mention de M. Arnauld. Effacez entiérement son nom du titre, &c.

Ensuite il lui dicte les remarques dont on a parlé auparavant.

L'unique but des Jésuites dans cet intrigue, & dans tout le mouvement qu'ils se donnoient, étoit d'obliger Santeüil d'écrire quelque chose contre la mémoire de M. Arnauld, sans quoi on lui faisoit assez entendre qu'on ne seroit pas content de lui. Santeüil, qui vouloit en même-tems les satisfaire, & ne point blesser sa conscience & son honneur, employa pour tromper ses Maîtres un tour assez fin, & qu'il avoit peut-être appris dans leur école. A la fin des ïambes, dont on a déja parlé, après avoir marqué qu'il abhorre & déteste tout ce qui est condamné par le S. Siége, il ajoûte ces deux Vers en s'adressant à M. Arnauld:

Ictus illo fulmine,
Trabeate Doctor, jam mihi non ampliùs,
ARNALDE, *saperes.*

C'est-à-dire: *Si tu étois frappé de cette foudre*, ARNAULD, *quelque illustre que tu sois, je n'aurois plus d'estime pour toi.* Mais dans la copie qu'il avoit montrée aux Jésuites, au lieu *de saperes*, il avoit mis *sapias*, qui peut recevoir un sens bien différent du premier, & laisse entrevoir que Santeüil regarde M. Arnauld comme un homme condamné effectivement par le S. Siége, & frappé des foudres du Vatican.

Le

Le P. Jouvency voyoit avec un merveilleux contentement l'heureux succès de ses intrigues, & s'applaudissoit lui-même, sans doute, du service qu'il venoit de rendre à la Societé, en obligeant Santeüil de glisser dans ses Vers un mot qu'il croyoit devoir couvrir à jamais de honte Monsieur Arnauld, & le diffamer chez toute la postérité. Mais il fut bien surpris, quand au lieu de *sapias* il vit *saperes* dans la piéce de Vers qui fut donnée au public; & encore plus quand il sçut que Santeüil se vantoit publiquement d'avoir donné le change aux Jésuites.

Ce fut pour mieux connoître les véritables sentimens de ce Poëte, qu'on mit en œuvre un moyen qui auroit paru tout nouveau, si l'histoire du FAUX-ARNAULD, encore toute récente, n'avoit disposé le public à ne plus être surpris de ces sortes de fourberies. Un inconnu alla trouver Santeüil, comme de la part de M. le Curé de S. Jacques du Haut-pas, pour lui demandes les ïambes qu'il venoit de composer, & tira de lui adroitement une Lettre pour ce Curé, dans laquelle ce Poëte croyant écrire à un ami, & à une personne non suspecte, lui découvroit son cœur sans déguisement, & lui marquoit sa véritable disposition, à l'égard de M. Arnauld & des Jesuites. La Lettre fut aussi-tôt portée au

Collége de Clermont, où elle fit grand bruit. Santeüil en fut bien-tôt averti. Il alla trouver brusquement le Curé de S. Jacques, qui ne sçachant rien de toute l'histoire, fut fort surpris ; le Poëte encore davantage. Enfin on reconnut la fourberie, & l'on se douta bien d'où elle venoit. Les Jésuites fulminérent contre Santeüil, & lui firent écrire par le P. de la Beaune la Lettre suivante, qui se sent de la modération & du caractére de son Auteur.

LETTRE DU P. DE LA BEAUNE.

JE vous suis obligé, Monsieur, des Vers que vous m'avez fait la grace de m'envoyer. J'ai donné ceux que vous m'avez marqués, à qui il appartenoit. Au reste le P. Martine & moi avions vû *sapias* & *saperes*. Cela nous faisoit croire que la chose étoit de la meilleure foi du monde, & nous l'avons soutenu comme cela au P. Jouvency & autres. Mais le *saperes* resté seul, & plus encore une Lettre que vous avez écrite tout récemment, à ce qu'on dit, à M. le Curé de S. Jacques du Haut-pas, gâtent tout. *Vous lui rendez compte, à ce qu'on dit, de la maniere dont vous vous êtes tiré d'intrigue d'avec les Jésuites ; que vous en avez été quitte pour donner quelque inter-*

prétation

prétation à vos Vers : mais que vous avez tenu bon, & que vous n'avez point chanté la palinodie. Voilà ce qu'on dit. Pour moi je ne le puis croire: mais si cela étoit, comme on l'assure, nous répéterions tous deux votre Vers, *Execror, detestor, horreo.* Du reste les Vers sont les plus jolis du monde. Je suis, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DE LA BAUNE. Ce 20. Janvier.

Santeüil irrité de la conduite des Jésuites, résolut de rompre entiérement avec eux. En effet il leur renvoya sur le champ tous les Livres qu'ils lui avoient prêtés, leur fit dire qu'il ne vouloit plus avoir aucun commerce avec des personnes capables d'une telle friponnerie. C'est ainsi qu'il appelloit le tour qu'on venoit de lui jouer, & il brûla en présence de son Prieur sept à huit cens exemplaires qui lui restoient des ïambes qu'il avoit faits par complaisance pour la Societé. Les Jesuites prirent à ce coup une véritable allarme. Ils craignirent que ce Poëte ne portât plus loin son ressentiment, & employérent l'éloquence douce & insinuante du P. Bourdalouë, pour l'appaiser.

LETTRE DU P. BOURDALOUE.

SOyez en repos, le Rancunier est déja converti (*il parle du P. de la Ruë*) & c'est lui-même qui me charge de vous en assurer. Vos Vers lui ont paru très-beaux, & ils le sont en effet. Il n'y a point de rancune qui puisse tenir contre la Poësie, j'entens contre la vôtre. Je serai ravi de voir l'Hymne de S. André. Plût à Dieu que toutes celles du Bréviere Romain fussent de votre façon! Car il y en a qui ne sont pas soûtenables, quoiqu'elles ayent le mérite de l'antiquité. Je suis, Monsieur, plus que personne du monde très-parfaitement & très-sincérement à vous. BOURDALOUE. Le 20. Janvier.

Le P. Bourdalouë avoit pris le Poëte par son foible: les louanges flâteuses qu'il lui donnoit, raccommodérent tout. Santeüil aussi-tôt parut rendre son amitié & son estime aux Jésuites.

Ils joüissoient donc en paix de part & d'autre, du fruit de cette reconciliation, lorsqu'un coup imprévû, & qui partoît d'une main inconnuë, vint troubler leur repos. On vit paroître une Piéce intitulée, SANTOLIUS PŒNITENS, qui se répandit en peu

peu de tems dans tout Paris, & y fit beaucoup de bruit. Les Jésuites déconcertés par ces Vers, qui renfermoient un éloge magnifique quoique modeste de M. Arnauld, & portoient de rudes coups à la Societé, gardérent un morne silence, & dévorérent en secret leur chagrin. Santeüil d'un autre côté se tourmentoit comme un furieux, jurant qu'il n'en étoit point l'Auteur; ce qu'on n'eut pas de peine à croire.

Peu de jours après parut une traduction de cette Piéce en vers François, qui fut trouvée fort belle.

Santeüil se vit accablé en même-tems d'une grêle de Vers & Latins & François, comme *Santolius pendens*, &c. mais il ne faisoit plus qu'en rire. Les Jésuites n'étoient point contens de Santeüil, soit peut-être qu'ils le crussent Auteur du *Santolius Pœnitens*, ou plûtôt parce qu'il montroit leurs Lettres à tout le monde. Leur mécontentement éclata par la Piéce sanglante que fit contre lui le P. COMMIRE, & qui a pour titre LINGUARIUM, c'est-à-dire, *le Baillon*, où après lui avoir reproché son inconstance & sa légéreté, qui lui faisoit dire le pour & le contre presque en même-tems, il lui conseille, s'il est sage, de se tenir en repos, & de se taire.

Santeüil fut piqué jusqu'au vif de cette Piéce: il y répondit par une Elegie assez

 foible,

foible, où prenant les choses sur un ton sérieux, il s'avise mal-à-propos de moraliser. C'est ce qui donna lieu à une petite piéce, qui est fort dans le goût de l'antiquité, & qui a pour titre: *Ad Santolium miserabiles Elegos decantantem, ïambi*, sur la fin de laquelle on lui conseille de tenir fermées sous cent clefs les Lettres des Jesuites.

Santeüil avoit grand besoin de ce conseil. En effet le P. Jouvency qui reconnut, mais trop tard, la faute qu'il avoit faite de confier cette honteuse intrigue à la discrétion d'un Poëte tel que Santeüil, tâcha de retirer d'entre ses mains les Lettres qu'il lui avoit écrites. Voici comme il s'y prit.

X. ET DERNIERE LETTRE DU P. JOUVENCY.

MONSIEUR,

J'ai lû dans un petit Livre couvert de papier bleu, qui court, à ce qu'on dit, dans tout Paris, deux Extraits de Lettres que l'on cite comme vous ayant été écrites & signées de ma main. Je ne me souviens point de vous avoir écrit tout ce que l'on y dit contre moi. C'est à la page trois où l'on me fait parler

ler de M. Arnauld, *comme d'un chef de parti, d'un héréſiarque (reconnu tel par l'Egliſe & par la France, comme un homme mort dans les obſtinations de toutes les erreurs condamnées par l'Egliſe)* ce qui eſt enfermé entre les crochets, ſe lit dans l'Errata à la fin du Livre, *& d'un excommunié que le Roi avoit fait chaſſer de ſon Royaume.* On me fait dire dans la page quatre, ces mots, *qu'il appréhendoit & prévoyoit pour lui des choſes fâcheuſes du côté de la Cour; & qu'il en étoit aſſuré.* Dans la page treize, *qu'il étoit excommunié, s'il ne ſe retractoit, & qu'il falloit nettement dire anathéme à M. Arnauld, & ſur-tout retracter ces mots* d'Arbiter æqui, *de* Veri defenſor, ejectus & exul.

Je vous prie, ſi vous avez peine à me montrer mes lettres, de m'envoyer une copie fidéle de ce que je vous ai écrit. Il me ſemble qu'on me fait bien dire des choſes auſquelles je n'ai jamais penſé.

Tuus in Chriſto, J. JUVENCIUS S. J.

Die 20. Feb. 1696.

On s'étonne que le P. Jouvency, qu'on sçait avoir en toute autre occasion une mémoire très-heureuse, l'ait perduë tout à-coup en celle-ci ; & que sa Lettre ne roule point sur quelque misérable équivoque, à la faveur de laquelle il ait cru en conscience pouvoir nier ce qui n'étoit que trop vrai. Il pourra reconnoître par la lecture de ses Lettres, dont il verra ici *une copie fidéle*, *si on lui a fait dire bien des choses ausquelles il n'ait jamais pensé.*

On avoit accusé M. de Santeüil d'avoir parlé d'une maniere desavantageuse de M. Arnauld, en présence du P. Bourdalouë, chez M. DE LAMOIGNON Avocat Général au Parlement de Paris. Cette calomnie lui fit beaucoup de peine, & il n'eut point de repos, qu'il n'eût tiré de M. de Lamoignon un témoignage du contraire, qu'on ne sera point fâché de voir ici.

ATTES-

ATTESTATION.

DE

M. L'AVOCAT GENERAL.

JE certifie à tous, à qui il appartiendra, qu'il n'eſt pas vrai que M. de Santeüil de S. Victor ait jamais parlé devant moi contre la mémoire de M. Arnauld. Il ſçait trop bien l'eſtime & la vénération que j'aurai toujours pour un auſſi grand homme, qui a été l'un des premiers ornemens de notre ſiécle, & dont l'amitié m'a toujours fait honneur pour en parler dans des termes différens de ceux du Public. Fait à Paris ce 9. Avril 1676.

DE LAMOIGNON.

Santeüil ne diſſimuloit pas à ſes amis, que tout ce qu'il avoit fait pour contenter les Jéſuites, n'étoit qu'un jeu. Il compoſa à ce ſujet une petite Fable aſſez jolie, où il feint qu'un homme attaqué d'une dangereuſe maladie, fit venir un Médecin, qui ne voyant aucune eſpérance de le guérir, crut pourtant le devoir ménager en lui faiſant eſperer une prompte gué-

guérison : mais malgré les belles promesses du Médecin, le malade expira peu de jours après. C'est ainsi que Santeüil se vantoit d'avoir amusé les Jésuites par de belles paroles. On trouvera cette Fable dans le Recueil placé en son rang.

Ainsi s'est terminée cette fameuse querelle, qui n'a servi qu'à relever la réputation de M. Arnauld, & à donner de l'indignation contre la Societé. C'est dans cette occasion qu'on pourroit bien adresser aux Jesuites ces belles paroles, dites au sujet du plus grand homme que la République Romaine ait jamais porté, lequel aussi-bien que M. Arnauld eut la douleur de mourir hors de la patrie, & dont on voulut aussi noircir la réputation après sa mort par des accusations injustes : » N'y a t'il donc » point de mérites qui puissent procurer » aux grands hommes une retraite assurée, » & comme un asile sacré & inviolable, » où leur vieillesse, si on ne peut se résou- » dre à la respecter, soit au moins à cou- » vert de toute insulte ? . . . . . N'étoit-ce » pas assez qu'on eût dérobé à Scipion l'A- » fricain les louanges qu'il devoit recevoir » après sa mort à la Tribune aux Haran- » gues ? falloit il encore qu'on allât jusqu'à » flétrir sa mémoire par une accusation ? » Le peuple de Carthage s'est contenté de » l'exil

» l'exil d'Annibal & la mort de P. Scipion
» ne suffira pas pour appaiser le peuple Ro-
» main, à moins qu'on ne trouble jusqu'à
» ses cendres, en déchirant sa réputation !
Nullis ne meritis suis unquam in arcem tutam & velut sanctam Clari Viri pervenient, ubi si non venerabilis, inviolata saltem eorum senectus confidat? ... Parum igitur fuisse non laudari pro Rostris L. Africanum post mortem, nisi etiam accusaretur? Carthaginenses exilio Annibalis contentos esse; populum Romanum ne morte quidem P. Scipionis exsatiari, nisi ipsius fama sepulti laceretur!

POESIES

FAITES SUR LE MESME SUJET:

AD JUVENCIUM

CENTO.

SANTOLIUM vexent alii, atque hunc versibus alter
Derisum vicos omnes & compita circum
Exagitet, trahat ut si Bacchanalia caudâ:
Verberet aut, quandoque ut iniquè mentis ascellum
Fuste iterumque iterumque dolat cerebrosus agaso
Sic meritum, mediâ seu frustrà territus hæsit
Sæpe viâ, stolidusve retro vestigia vertit.
Alter multa metu cunctantem; at multa volentem
Dicere,

Dicere, quò fando possit lenire dolorem;
Adjuvet atque illi lacrymosa poëmata dictet.
His ego quem moneam! tecum est mihi sermo;

JUVENCI.

Nec tamen est animus, te nunc incessere versu
Probroso, ne finge, senex. Edicere pauca
Te tantùm non pœniteat mihi vera roganti
Non tu corpus eras sine pectore. Sæpe notavi,
Concio mirata est cùm te Ambitiosa loquentem.
Temporaque ut nunc sunt, dicendi haud futilis author:
Tantumdem elingues cupiant præstare magistri.
Est multâ virtute tibi sententia dives;
Est animus risu solers diducere rictum;
Inque omnes verti facies tibi mobile corpus;
Mimica tantisper vox est, tamen illa sonora;
Est velox, procera manus, digitique micantes.
Sermo ferè est, qualis nostri hæc farrago Libelli;
Undique collectas trepidans componere voces,
Furtivisque nitens pannis, cornicula sicut
Purpureis ornata coloribus. Attamen ingens
Fama tibi, cumulat pietas quam magna, laborque
Insignis virtutis opus, quod jam rude dudum
Donatus, tamen usque (ô ferrea pectora) constans
Declamare doces, puerorumque ora figuras,
Auriculis voces memor instillare salubres.
Quin juvenum examen, dum flores undique quærit,
Pascua ne mentem lædant obscœna laboras.
Impietatis, & invidiæ corrector & iræ
Castigasque moras nil magnæ laudis egentum;
Et laudem meritis monstras contemnere honores,
Virtutemque sequi, vel si quis præmia tollat.
Quem tulit ad plausus ventoso gloria curru,
Ut Phaëton præceps datus olim fabula fiet.
Hæc præcepta dabas. Perge ô; sic itur ad astra;
Si modò præterea vitæ non discreper ordo.
Hoc quid sit tandem; paucis, adverte, docebo.

Non circumtectam Meliano in carmine fraudem
Huc revocem : nimiùm allexit tunc gloria si te,
Fænore & occulto tentasti quærere laudem,
Non insueta piæ tentasti crimina genti.
Deprensi tum haud bella fuit tua fama, JUVENCI.
At puduisse semel satis, est peccare tibi si
Ante satis fuerit, neque nunc majora retractes.
Abs te, fare igitur, num grandis epistola venit
SANTOLIO, iracunda, minax, & carmine pejor
Famoso, ARNALDI titulos cineresque revellens,
Pontificis veluti incestus discerpere vittas,
Eruere & patrias tentaverit impius aras?
Monstrum horrendum, ingens, scis ipse & scire fateris
Id sceleris. Cujus si quem quis nomine frustra
Terreat, aut etiam haud manifesto in lumine sontem,
Hunc species alias æqui, scelerisque tumultu
Permistas capere, ipse, puto ultrò fateberis. Atque
Seu calidus sanguis, seu rerum inscitia vexet,
Stultitiâ ne erret, nihilum distabit amirâ.
Judiciumque dabit Prætor, civilia jura,
Ut reus infelix cumque imploraverit, atque
Probra recantarit justâ formidine fustis
Delàtor testisque simul temerarius. Ergo
Te scribente ferox nata est si littera, sontem
Haud levis hìc sceleris facile est te agnoscere; dignum
Nec curasse satis quicquid sapiente bonoque est.
Jure adeò possis crudelis amicus haberi,
Ut te vel tacitè gemebunda Poëmata signant.
Quin etiam liceat violens habere, nigerque,
Lividus, atque malâ penitus loligine plenus.
Cur etenim memorem quam rectè senserit ille,
Quem Sorbona suum decus olim libera dixit?
Cur memorem ut læsæ fidei sine crimine notus
Vixe

Vixeritis, vixit qui Romano utilis Orbi,
Et patriæ charus, toties quem Gallia magnis
Extulit ad cœlum titulis rumore secundo,
Exoptans multos simili pietate nepotes
Esse sibi multos & doctrinâ optima mater?
Quem Roma hortata est scripto ut defendere sacra
Pergeret, insidians seu quis subvertere furtim
Tentaret, seu vi perrumpere mallet apertâ.
Invidiæ demum quem cuncta opprobria contra
Præstitit incolumen Romani tessera Patris.
Versim aliud tibi jam majus, tetrumque, JUVENCI,
Objicitur magis, & cunctis pia pectora turbat.
Eloquar, an sileam? magni post tristia fata
Diceris ARNALDI, Christo Patrique tremendo
Permultas manibus grates egisse supinis,
Aris sacra ferens, pictâque in veste Sacerdos,
Bellua jam templis quasi nempe inimica jaceret,
Paxque pio latè generi, tibi funere tanto
Parta videretur, totusque quiesceret Orbis.
Sanctane, dic age, tu Christi cum vina litares
Vina gigantæos etiam extinctura furores,
Pectore conceptum hoc scelus est, atque excidit ore!
Cur ita crediderim vehementiùs una movet res.
Tempore nam ex multo, dederit se copia quævis
Fundi, docta manu si fors quid scripserat olim,
Æquè quod lectum pueris, senioribus æquè
Profit, discipulos tu odisse hortaris, & asper
Exagitas? tantumque tuis Scriptoribus æquus,
Vexas externos, licet alma piacula dictent,
Quæ te ter lecto possent recreare libello,
Seu fors laudis amore tument tua pectora, seu fors
Præceptis odiis miser, invidiâque laboras.
Hoc moveor quantumvis, sacra nefanda litasse
Nec puto, nec credo, si diffitearis apertè.
Tum pereat, ficto si audax quis pectore sese
Dixerit excepisse tui narrantis ab ore.
Ac jactata tuum si nomen Epistola falsò

Præ-

Præferat, & cupidus pugnarum excuderit illam,
Artificique odii dexterâ conflaverit auctor,
(Cum genus hoc inter vitæ versemus, ubi acris
Invidia, atque vigent ubi crimina)(non ita pridem,
Haud ignota loquor, decepit Epistola FALSI
Mortales multos ARNALDI) Candidus ergo
Luce palam si audes illam eiurare, JUVENCI,
Ignibus utentur tabulæ, tu missis abibis:
Et perges virtute frui, studiisque secundis:
SANTOLIUMQUE unum jam tota agitabimus urbe
Stultitiâ ut captum nihilum metuenda timente.
Hæc tibi dictabam post fanum putre Vacunæ:
Hic te, rescribes aliquid si fortè, manebo.

AD SANTOLIUM

Miserabiles Elegos decantantem,

IAMBI.

QUid indecoris nos fatigas questibus?
O parce tandem, SANTOLI,
Senem Poëtam, qui tuum turpi procax
Frænavit os LINGUARIO,
Senem malignum parce vanis fletibus
Tenellus ulcisci ut puer.
Quin tu remordes hunc canem, qui morsibus
Te non lacessitus petit?
Quin hunc viarum nota per divortia,
Molossus ut non degener,
Per & patentes aure sublatâ domos
Agis paventem? Non Vides;
Formidolosus ut fugam turpem parat;
Ut aure demissâ tremens
Subjectat alvo debilem caudam metu?
O parce tandem, SANTOLI,
Laboriosis non virilem versibus,
Iners querelam texere.
Quin tu protervo perstrepis terram pede?

Quin astra tangis vertice
Superbus alto ? Te recantatis bonus
Absolvit ARNALDUS probris.
Ambit MOLINA, pensat, allicit, preces
Non audiendas accinit.
Te torvus ille, te timendus artifex
Epistolarum, jam timet
Agno vicissim mitior JUVENCIUS,
Nunc ille quàm reddi velit
Auro redemptas largiore litteras,
Quas felle tinctas livido
Dictabat audax, cum gravi pressam jugo
Frontem timebas tollere !
Quàm vellet ille scripta nunc retexere !
Tu, si quid in SANTOLIO
Inest virilis roboris, temnes preces
Usque obseratis auribus,
Cautusque centum clavibus posthac premes
Legenda quæ passim dabas.

IN EUNDEM
EPIGRAMMA.

Ergo & tuis non usque ludendos putas
Musæ dicacis artibus ?
Et imminentem, fraudis & doli artifex,
Speras procellam avertere ?
Interpretaris Carmen impium : at novas
Nil quærere ambages juvat.
Quam gloriaris nunc vafer palinodiam
Vitasse, si sapis, cane.

COMMIRIUS.

ÆGER ET MEDICUS
FABULA.

Æger jacebat fessus alto vulnere ;
Nec spes salutis tunc erat misero super

Medi-

Medius profundum vulnus explorat manu :
Nil inde ſperans , auſpicatus nil boni ,
Simulat , ſuâque fretus arte blandiens
Solatur ægrum ; ſana dicit omnia ;
Levem eſſe plagam , non colore livido
Pallere carnes ? ante non multos dies
Fiet cicatrix , vulnus & jamjam coït.
Hæc fraudulentur ; ne ſuo pejor malo
Agat furentem ſtulta deſperatio.
Dum ſævit intus ulceris cœcus , dolor.
Promiſſa Medici , ſpes & inter ſplendidas ,
Eheu ! dolore victus expirat miſer.
Quis blandientis exprobret Medici ſcelus ?

* *Dans l'Edition de Liége il y a pluſieurs piéces de Poëſies dans le* different entre les Jeſuites & M. de Santeüil : *mais comme elles ſe trouvent dans le Tome I. de cette nouvelle Edition , l'on a jugé à propos de ne les pas répéter ici , crainte de groſſir le Volume , & d'altérer par-là la bourſe des curieux ; & le lecteur aura recours aux renvois qui ſont ci-deſſous, afin de lui donner plus de facilité de les trouver*

I. Epiſtola.

Scilicet egregias qui me duxére per artes, &c. pag. 66. *du Tome premier.*

II. Epiſtola.

Quid hoc, Juvenci? magna de me fabula, &c. pag. 73.

Santolius Pœnitens & la Traduction.

Rumpite perjurum , ſuſpiria , rumpite pectus , &c. pag. 85 *& ſuiv.*

Santolius pendens.

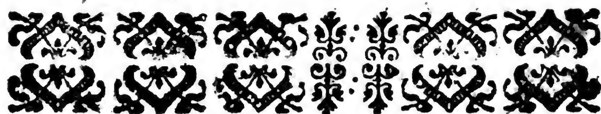
Flete oculi & largos lacrymarum effundite rivos , &c. pag. 77.

Sant. Vict. Linguarium.

Cur inficetis nos fatigas verſibus ? &c. pag. 50.

Ad amicum anonymum.

Quis furor ô docti Vates , pars magna duelli , &c. page 63.



LETTRES DE M. DE SANTEUIL A M. ARNAULD,

Avec deux Billets de M. ARNAULD, à M. de SANTEUIL.

BILLET.

Ecrit de la main de M. de Santeüil à la tête de l'exemplaire de ses Hymnes qu'il envoyoit en 1685. à M. Arnauld.

AU vrai Défenseur de la Vérité, pour qui je fais des vœux tous les jours de ma vie. Je lui demande pardon d'avoir osé louer les Saints, puisque m'a vie n'a été nullement conforme

forme à leurs vertus. Louer les Saints, c'eſt les imiter: & il falloit m'en tenir là. La vanité de faire de belles Hymnes l'a emporté ſur la piété, & le ſtile Poëtique a triomphé de la ſimplicité dûë à ces ſortes d'ouvrages. Priez Dieu pour le miſérable pécheur.

DE SANTEUIL.

LETTRE

DE M. DE SANTEUIL,

A M. ARNAULD,

En lui envoyant un Exemplaire de ſes Poëſies en 1694.

de S. Victor le 18 Mai.

VOus étant dévoué comme je ſuis; je vous envoye un Livre nouveau dont l'Imprimeur s'eſt rendu maître par diverſes Copies, qui ſe ſont échappées de mes mains. Après avoir fait les Hymnes de quel-

quelques Brévieres, & celles qui sont dans le Bréviere de Cluni, je ne pouvois me résoudre à faire imprimer des Fables & des Chansons, qui ne sont attenduës que sur le Parnasse, azile de toute erreur :

Non patent Apollini
Sacrata Christo pectora.

disoit S. Paulin à Ausone. J'ai été obligé de retoucher toutes ces Poësies qu'on alloit fagotter sans mon aveu.

Vous verrez les folies de ma jeunesse. Vous y verrez des sujets plus sérieux, à mesure que mon âge croissoit.

Vous vous y verrez vous-mêmes, page 418. Vous y verrez ce que vous avez cité autrefois pour la louange véritable & solide du Roi, REGEM INTER, &c. page 400. Enfin vous y verrez tout l'esprit, mais bien davantage le cœur de

Votre très-humble & très-invincible serviteur, DE SANTEUIL
Chan. R. de S. Victor.

LET-

LETTRE

DE MONSIEUR ARNAULD.

A M. DE SANTEUIL.

du 9. Juin 1694.

MONSIEUR,

J'ai hesité quelque-tems si je vous devois faire un remerciement en forme pour le present que vous m'avez fait de la nouvelle édition de vos Vers sur des matieres profanes ; parce que j'ai apprehendé qu'elle ne fut une tacite renonciation que vous aviez prise de n'en plus faire que pour chanter les louanges de Dieu & de ses Saints. C'est à vous à sonder le fond de votre cœur, pour sçavoir si vous êtes dans les sentimens qu'un serviteur de Dieu, * pour qui vous aviez de la vénération, vous avoit inspirés : car sans cela que vous

* *M. le Tourneux.*

vous serviroit de proposer aux autres les veritez chrétiennes dans les plus beaux Vers du monde, si vous-même ne les pratiquez pas; Je prie donc Dieu, Monsieur, qu'il vous en donne le desir & l'effet. Je suis très-sincérement
Votre très-obéissant Serviteur.

RÉPONSE

DE M. DE SANTEUIL,

A la Lettre précédente.

De S. Victor ce 19. Juin. 1694.

J'Arrive ici de Port-Royal, & en entrant on m'a donné votre Lettre. J'ai marché sur les Tombes de vos meilleurs amis & des miens, qui m'enseigent plus de leurs Tombeaux, que toute la Troupe des J..... dans leurs Chaires.

Je vous avouë qu'à chaque ligne de votre Lettre je rougissois, soit par les véritez que vous me disiez, soit

ſoit par la réflexion que j'ai prévû en vous donnant mon Livre, qu'il m'attireroit un tel compliment. J'avois toûjours réſiſté de vous faire ce préſent, dont M. Nicole m'a congratulé & M. du Foſſé. Je n'ai donné cet ouvrage au public, que parce qu'il alloit être imprimé à Lyon ſans ma participation, & on l'auroit fagotté d'une étrange maniere.

Je reçois cependant vos belles & chrétiennes remontrances, &c.

M. le Tourneur m'a mille fois ſollicité à ramaſſer mes Ouvrages diſperſez, & il les apprenoit par cœur, (car il n'y a rien contre les bonnes mœurs) & je n'y ai jamais conſenti, ne voulant pas monter ſur le Parnaſſe après en avoir deſcendu pour monter ſur le Calvaire: *Et hæc neſcis.* Vous êtes mon Maître & mon Juge, & je veux croire que c'eſt Dieu même qui parle par votre bouche. Vous avez raiſon de dire que je ne pratique pas ce que j'écris des Saints. Je ne ſuis pas celui dont je dis, & que l'Egliſe chante: (les ſaints Moines.)

Illi tota fuit gloria , despici :
Illi divitiæ , pauperim pati ,
Illi sola voluptas
Longo supplicio mori.

Il me falloit une Lettre comme la vôtre pour m'humilier & rabattre l'orguëil des flatteurs. Je vous en rends mille graces. Brûlez le Livre , & que le feu purifie ce qu'il y a de fabuleux. Dieu augmente vos années pour le bien de l'Eglise.

SECONDE REPONSE

DE MONSIEUR DE SANTEUIL ,

A M. ARNAULD.

Le 30. Juin 1694

MONSIEUR,

Permettez-moi de retracter la réponse que je vous ai faite trop brusquement. J'étois si accoutumé à recevoir des loüanges de mes Poësies que vous appellez profanes , que j'ai eu peine à digérer la pieuse

pieuse & sage remontrance contenuë dans votre Lettre. Mais après avoir fait quelque réflexion, j'ai reconnu que votre scrupule n'étoit pas mal fondé. Tous les Poëtes sont éperdûment amoureux de leurs productions, & l'on ne fait guéres de jugemens téméraires, quand on les accuse de vaine gloire. Je n'ai donc que des graces à vous rendre pour votre piété, qui s'est allarmée à mon sujet. C'est ainsi qu'un Pape écrivit à un Archevêque de Vienne en Dauphiné, qui préféra aux saintes fonctions de sa charge Pastorale, la lecture des Poëtes anciens, bien différent de Saint Augustin, qui faisoit ses chastes délices de l'Ecriture Sainte. Saint Paulin rompit tout commerce avec Ausone son Maître, comme il le dit :

Non patent Apollini
Sacrata Christi pectora.

C'est cette même charité qui vous a inspiré de me faire une si belle Lettre, & si pleine d'instructions. Vous avez appréhendé qu'une tacite renonciation à la promesse faite à un ami, pour qui j'avois de la vénération, n'eut corrompu mon cœur, & violé ma promesse. Non, Monsieur, cessez de craindre, je suis

descendu du Parnasse pour n'y jamais remonter. Les sermens des Poëtes se rompent ordinairement comme ceux des amans ; mais il n'en sera pas ainsi d'un chrétien qui aime Dieu & son Eglise. Si vous eussiez daigné jetter les yeux sur ma Préface, peut-être votre scrupule auroit été levé : vous eussiez vû que j'ai été forcé à revoir des ouvrages que j'avois condamné à un oubli éternel, depuis que l'Eglise a bien voulu adopter des Hymnes que le même ami * m'avoit inspiré de faire, & que je n'ai entrepris, que parce qu'il me conduisoit la main, & par sa science, & par sa vertu ; car qui suis-je pour loüer les Saints ? Les imiter, c'est leur plus beau panegyrique. Ces Ouvrages étoient il y a long-tems dans les mains de l'Université, par feüilles volantes & par morceaux ; on les avoit livrées aux Imprimeurs de Lyon à mon insçû. J'avois beau décrier mes Vers, & les appeller des Vers adulterins des véritez chrétiennes ; on les croyoit légitimes dans le pays Latin, & le Paganisme les reconnoissoit, avec autant de plaisir, que la vraye Religion les regardoit avec horreur. Ils alloient sans ordre, sans revision, être compilez & rendus publics. Mais je les revendiquai à la

* *M. le Tourneur.*

premiere

premiere nouvelle, ſoit pour ſupprimer ce qui pouvoit bleſſer les oreilles chaſtes, ſoit pour y châtier un ſtile trop diffus & trop fleuri, ſoit enfin pour y ajoûter des beautez, qu'un âge plus meûr, & que la pieté me dictoit. Je devins un ſecond pere de mes Poëſies; je les rendis ſupportables aux yeux des ennemis de la fabuleuſe antiquité, & aſſez pures pour plaire à ceux qui l'aiment encore. Ce ſont des dépoüilles de la vaine ſuperſtition, dont les chrétiens ne doivent jamais ſe revêtir, & encore moins s'en glorifier.

Voilà, Monſieur, mes ſentimens ſur l'édition de mon Livre que vous blâmez; les argumens ne ſont pas ſi profanes que vous croyez. Si votre modeſtie ne vous cachoit à vous-même, vous vous y verriez ſous le nom du fameux Docteur, qui eſt le boulevart de l'Egliſe, vous y verriez l'Epigramme pour le Roi, que vous avez honorée de votre citation. Mon amour propre voudroit ici me défendre par l'Exemple de Sidonius Apollinaris: tout ſaint qu'il étoit, il fit revivre tout le Paganiſme dans ſes Vers. Saint Gregoire de Nazianze, Le Pape Damaze, Jerôme Vida Evêque d'Albe, Urbain VIII. le Cardinal Sadolet, le Cardinal Bembus, n'ont

point cru offenser leurs caractéres par ce genre d'écrits.

Je croirois volontiers que celui qui m'a inspiré de vous envoyer mon Livre, vous a aussi inspiré de m'écrire ; je lui en sçai bon gré. A la vérité je sçavois que c'étoit une viande trop légere pour un homme nourri de la lecture solide des Saints Peres, & ma Poësie toute honteuse n'osoit paroître devant vous, couverte des haillons de l'antiquité superstitieuse; j'appréhendois un pareil jugement que vous en avez fait. Tout ce que j'ai fait n'est qu'un amusement, qui a usé mon feu de jeunesse. Ces Vers me tenoient lieu d'occupation, je les regardois comme les Moines d'Egypte regardoient leurs corbeilles d'osier, qu'ils brûloient après les avoir faites.

Au reste, je ne puis trop vous remercier de votre charité. Vous me souhaitez le désir d'imiter les Saints, avec l'effet. Hélas je me sens bien éloigné de ces divins originaux, de ces vases d'élection que la grace remplit, qui les a fait Saints. Nous pensons toûjours mieux de la vertu que nous ne la pratiquons. Toutes les strophes de mes Hymnes m'accusent, & les vains applaudissemens des hommes sont bien contrebalancez par les remords de ma conscience devant Dieu.

Illis

Illis totá fuit gloria despici,
Illis divitiæ, pauperiem pati,
Illis tota voluptas
Longo supplicio mori.

Voilà ma condamnation écrite de ma main, & l'éloge achevé de nos cheres Sœurs de Port-Royal, & des Moines de la Trappe. Je reviens de ces saints lieux, j'ai couché dans la chambre qui porte encore votre nom. J'ai vû, j'ai admiré ces victimes mourantes, qui n'ont de la voix que pour benir Dieu, & prier pour ceux qui ne les aiment point. Leur nombre diminuë de jour en jour aux yeux des hommes, mais il augmente aux yeux de Dieu les Citoyens de la sainte Patrie. Je le prie qu'il leur donne une sainte postérité, qui dans ce tems ici est presque désesperée; mais Cisteaux le fut ainsi, quand une colonie conduite par Saint Bernard le repeupla: & cette stérile fut plus feconde, que la plus florissante maison de Dieu. Qu'il vous conserve pour la défense de son Eglise, & qu'il grave dans mon cœur efficacement ce que j'ai écrit, peut-être par amour propre, & trop légérement sur

le papier. Je suis, Monsieur, de tout mon cœur, & très sincérement votre très-humble & très-obéissant Serviteur.

S. V.

SECONDE

SECONDE LETTRE DE MONSIEUR ARNAULD, A MONSIEUR DE SANTEUIL.

MONSIEUR,

J'ai peur que ce que je vous ai écrit pour vous remercier de votre présent ne vous ai fait de la peine, n'ayant pas bien pris ma pensée; car je vous assure que j'ai autant d'estime que vos autres amis des Poësies que vous venez de donner au public: & puisque vous n'avez pû empêcher que les Libraires ne les imprimassent à votre insçû & sans votre participation, je ne trouve point mauvais que vous les ayiez prévenus. Je suis de plus persuadé que la maison sainte d'où vous reveniez, quand vous avez reçû ma Lettre, a tout sujet de vous compter entre ses meilleurs amis. Ce n'a donc été que la charité que Dieu m'a donnée pour vous, qui m'a porté à vous faire souvenir des bons avis que vous a donné autrefois

autrefois le ſerviteur de Dieu * que vous aviez trouvé bon qui vous parlât en ami véritablement Chrétien, & je ne doute point que vous ne ſoyez encore dans le même ſentiment, & que vous n'ayez encore de la vénération pour ſa mémoire. Ainſi je me promets que ſi je vous ai conſtriſté, ce n'aura été que pour un moment, & que ce vous ſera un ſujet de m'en aimer davantage, de ce que vous aurez trouvé quelque choſe dans ma liberté de ſemblable, & qui aura rapport à celle que Dieu vous avoit fait reſpecter dans une autre.

* *M. Tourneur.*

AVIS.

L'ODE qui ſuit n'eſt point de M. de Santeüil, & on croira ſans peine qu'elle n'eſt pas non plus d'un Jeſuite. Mais ces bons Peres y ont donné lieu en faiſant retrancher du Livre de M. Perrault le Portrait & l'Eloge de M. Arnauld. On a ajoûté les quatre Vers faits pour le Portrait de M. Arnauld par M. de Santeüil, qui les cite lui-même dans ſes deux Lettres à cet illuſtre Docteur, ci-deſſus, Pag. 144. *&* 170.

ARNALDI

ARNALDI IMAGO.

Substituta in locum illius quam è centeno Illustrum Viro non numero substulit liver.

ARNALDE, nostris jam nimiùm diu,
(Ignosce Vati) carminibus cares;
Cui tota vix pax si sacratum
Gloria quantalibet Sororum.

Tuam futuris doctus Imaginem
Seclis habendam sculpserat artifex,
Illustrium lecto virorum
Grande choro decus addituram.

Tanti laboris non minor æmulus
Haud indecoros miscuerat gravis
Scriptor colores, maximarum
Parva tamen monimenta laudum.

Justos honores livor at impotens
Obliviosâ nocte premi jubet.
Hinc nostra qualicumque nisu
Effigiem tibi Musa reddit.

Quanquam ad remotos versibus inclitum
Nomen nepotes mittere quid juvat?
Vivace pennâ æternitatem
Tu meliùs tibi vindicasti.

Unam exarantem mille volumina
Hæc testis ætas obstupuit manum:
Vix tot triumphatos ad uno
Posteritas bene credat hostes,

Debere

Debere fassa est Relligio tibi
Perempta doctis multa laboribus
Portenta, quæ vel priscus error;
Vel novitas malè sana finxit;

Sed & repressit plura tui metus,
Conata luci se dare; quæ suis
Caput tenebris reddidere,
Et medio periere partu.

Per te vetustis lux data seculis:
Asserta per te dogmatibus fides:
Per te severis disciplina
Moribus intemerata mansit.

Sed ista laudis jam quota pars tuæ?
Pro vindicato Numine Te manet
Sors dura, Te longi viarum,
Exilique manent labores.

Opes, amicos, & patrium solum,
Dulcique vitâ quod preciosus,
Famam relinquis: Veritatem
Mille per aspera non relinquis.

Namque è latebris nescia vox tua
Latere, Vero militam, excipit
Divina quam plausu secundo
Relligio, sibique hanc adoptat.

Hinc illa victrix, vindicibus suis
Fatalis olim Gratia; quam crepant
Tot scripta Pauli, quam loquuntur
Tot veterum monimenta Patrum,

Jam nominari nil metuens scholas
Sacrosque cœtus personat: hoc tuis
Triumphat AUGUSTINUS armis,

Arma

Arma tibi sua dum ministra

Tibi inter Aulæ Romuleæ Patres
Decebat ostrô crescere gloriam:
Ni purpurâ sit majus omne
Purpureum meruisse honorem.

Mortale supra te genus extulit
Diversa virtus. Una tamen, tuas
Laudes tot inter, blanda morum
Simplicitas supereminebat.

Ferax triumphis usque recentibus
Mansit superbi mens tibi nescia
Fastûs; & immota invidorum
Horribiles toleravit iras.

Sed cùm poposcit te stimulos amor
Veri tuendi, victor aculeos
Duro, at salubri felle tinctos
Exeruit stilus in rebelles.

Onustum & annis & meritis tamen
Maturior te vis rapit: Ah novos
Quis alter errorum architectos
Jam paribus malè perdet armis?

Cœlo receptum te nihil optimet.
Non regnat istîc invidia, aut furor.
Sed scripta; sed famam hîc, sed ossa
Et cineres violare tentat.

Frustrà Sepultum publica vox magis
Magisque luget. Non timidus caput
En tollit Orator, Poëta,
Quidquid Apollineæque turbæ est.

Quin & remotis finibus abditos

Videre manes jam videor tuos
Sedes ad optatas reduci,
Pars ubi cara tui repoſta eſt.

Illic recepto vindice libera
Tandem ſepulchrum Relligio extruet,
Coletque, quas ærumna fecit
Relliquias precioſiores.

Byſantium ſic exilio gravi
Triſtique functum funere Præſulem *
Cervice regali revexit
In patriam pius Imperator:

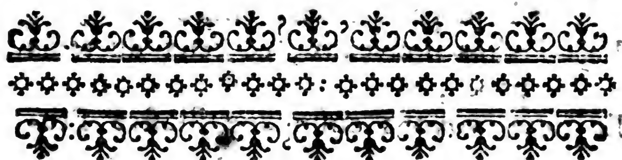
Kal. Jan, an. 1697.

* *S. Joannes Chryſoſt.*

Vers de M. de Santeüil, pour le Portait de M. Arnauld.

PEr quem Relligio ſtetit inconcuſſa, fideſque
Magnanima, & Pietas, & conſtans regula Veri,
Contemplate Virum: ſe totam agnoſcit in Illo,
Rugis pulchra ſuis, Patrum rediviva Vetuſtas.

PIECES



PIECES

POUR OU CONTRE

M. DE SANTEUIL.

MOnſieur du Perier rencontrant un jour le valet de M. de Santeüil, lui demanda comment ſe portoit ſon Maître? Ce Valet lui répondit froidement: Monſieur, il eſt indiſpoſé depuis cinq ou ſix jours, d'une fluxion qui lui eſt tombée ſur l'eſprit. ☞ Santeüil, le Théodas de la Bruiere, étoit un mélange de ſage & de fou. On a pendant qu'il étoit en Bourgogne, parlé là-deſſus pour ou contre. M. Moreau, Avocat Général à la Chambre des Comptes de Dijon, le maintenoit ſage, & fit ces vers pour le prouver.

Santeüil eſt un fou, ce dit-on,
On le dit à Paris, on le dit à Dijon.
Santeüil a cependant l'amitié d'un grand
Prince

Il a par ses vers effacé
Les Poëtes nouveaux, & ceux du tems passé,
Et nous voyons enfin une illustre Province,
D'argent, de vin, d'honneur le combler aujourd'hui:
Traite qui le voudra, de fou, ce personnage,
Ma foi c'est être sage
Qu'être fou comme lui.

On y fit cette réponse.

Santeüil est fou, ce dit-on,
Il ne l'est pas sur ma parole.
La Bourgogne à genoux le traitant d'Apollon.
Pour chaque demie vers lui compte une Pistole,
Non, Santeüil n'est pas un fou: non:
Mais la Province est une fole.

Ces derniers vers le mirent bien fort en colere, mais il fut aisé de le radoucir à la faveur de cette explication.

Oüi je l'ai dit de bonne foi,

La

La Bourgogne t'adore : elle en fait ſon
Idole ,
Mais lorſqu'elle eſt fole de toi ,
O qu'elle a raiſon d'être fole !

Les Piéces qui ſuivent Latines - Françoiſes , ſont encore pour ou contre lui , & à deux ou trois près , n'ont jamais été publiées.

Santeüil ſouffleté.

Santeüil n'étoit que Jodelet ,
Mais depuis le fameux ſoufflet
Dont l'a régalé ſon Alteſſe ,
Il augmente de qualité ,
Grace à Madame la Ducheſſe ,
Il eſt Jodelet ſouffleté.

Santeüil Confeſſeur.

Santeüil un jour au fond d'une Chapel-
le ,
Surplis au dos , à l'écart ſe plaça ,
Le voyant ſeul , une femme aſſez belle
Qui le crût Prêtre , à lui ſe confeſſa ,
Sans s'émouvoir le drôle lui laiſſa
Déduire au long toute la Kyrielle ,
Puis ſe levant : Madame , excuſez-moi ;

Prêtre, dit-il, ne ſuis, prêt à l'être,
Tu ne l'eſt pas s'ecria-t-elle, traître ?
Et pourquoi donc méchant homme, pourquoi,
Ne me l'avoir pas plûtôt fait connoître ?
Oh ton Prieur le ſçaura ſur ma foi !
Tu dois t'attendre à de griéves peines.
Bien, dit Santeüil, allez conter le cas
A mon Prieur. Moi, je vais de ce pas,
A votre Epoux relever vos fredaines.

Santeüil étant en Bourgogne s'aviſa de faire une promenade à Cîteaux, où étant arrivé, il demanda d'un air goguenard où étoit l'apartement de la Moleſſe ſi bien décrit dans le Lutrin ? La réponſe que lui fit là-deſſus un des Moines, eſt contenue dans ce Sizain.

Santeüil à Cîteaux

Santeüil cherchoit la Moleſſe à Cîteaux,
C'eſt, diſoit il, ſa maiſon ; Deſpreaux
Dans ſon Lutrin hautement le publie,
Oüi, répondit un Moine vieux matois,
Dame Moleſſe y logeoit autrefois,
Mais aujourd'hui, Monſieur, c'eſt la Folie.

Hos dum Santolius canit immortalibus Hymnos,
Una immortalis factus & ipſe quoque eſt

En

En François.

Santeüil qui loua tant les eaux
Ne but rien moins que de l'eau claire,
Et fit des cantiques fort beaux
Pour les Saints qu'il n'imita guéres.

Carolus Rollinus de eodem.

Quem Superi præconem, habuit quem sancta Poëtam,
Relligio : latet hoc marmore Santolius.
Ille etiam Heroas, fonteſque, & flumina, & hortos,
Dixerat : At cineres quid juvat iſte labor ?
Fama hominum merces ſit verſibus æqua profanis,
Mercedem poſcunt carmina ſacra Deum.

En François.

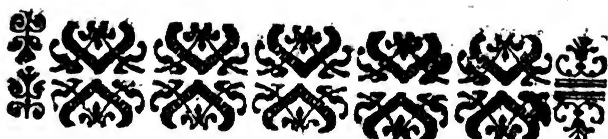
Ci gît que la France regrette
Du Parnaſſe Chrétien le célebre Poëte.
Santeüil, qui ſçut d'une autre voix
Chanter les fontaines, les bois,
Les Heros .... Mais que ce ſert travail à ſes Manes ?

L'eſtime des humains de ſon mérite épris
Peut ſuffire à ſes vers profanes :
Dieu de ſes vers ſacrez ſeul eſt le digne prix.

FIN



TABLE



TABLE

DE CE QUI EST CONTENU dans le Tome II.

Autre

de

iambi

TABLE

FIN



